

Détail de Jean-Antoine Linck, *Vue de Lausanne depuis la route de Berne*, aquarelle, 36,3 x 48 cm, [1795].  
MHL, inv. I.9.A.6.b. © Musée Historique Lausanne





# Religion et éducation



# « La statue dans le bloc de marbre » : l'importance de Lausanne dans la vie intellectuelle d'Edward Gibbon<sup>1</sup>

David Womersley

Gibbon a habité à Lausanne pendant trois périodes de sa vie, comme il le rappelle dans ses *Mémoires*: «Lausanne, a place where I spent near five years with pleasure and profit, which I afterwards revisited without compulsion, and which I have finally selected as the most grateful retreat for the decline of my life.»<sup>2</sup> Le premier séjour en terre vaudoise suit de près sa conversion au catholicisme, survenue lors de ses études à Oxford en juin 1753. Les catholiques étant interdits de toute charge publique en Angleterre, il était de la première importance pour son père que Gibbon revienne dans le giron protestant. Lausanne, un centre du protestantisme modéré, est ainsi choisi pour son lieu d'exil et de pénitence. De juillet 1753 à avril 1758, le jeune Gibbon [fig. 1] y réside comme pensionnaire et élève du pasteur Daniel Pavillard<sup>3</sup> [fig. 2 et 3]. C'est au cours de ces cinq années passées à Lausanne – et certainement pas à Westminster ou à Oxford – que sont posés les fondements de son éducation intellectuelle. Cinq ans plus tard, lors de son Grand Tour d'Italie, Gibbon s'arrête à Lausanne pour un séjour de onze mois, de mai 1763 à avril 1764. Il y fait de nouvelles connaissances, renoue avec d'anciennes amitiés et surtout prépare, grâce à la lecture intensive de textes latins, sa rencontre avec les vestiges de l'Antiquité romaine. Enfin, en 1783, Gibbon décide d'emménager à Lausanne de façon permanente chez son ami Georges Deyverdun. Gibbon est désormais un historien célèbre; les trois premiers livres du *Decline and Fall*, publiés en 1776 et

1781, lui ont conféré une réputation qui s'étend partout en Europe. Pendant cette troisième période, Gibbon rédige les deux derniers tomes du *Decline and Fall* qui seront publiés en 1788. En même temps, il devient une figure importante dans la vie intellectuelle et sociale vaudoise. Une fois installé en Suisse, Gibbon résiste à toutes les tentatives de ses compatriotes visant à le faire revenir en Angleterre. Il semble jouir d'un contentement parfait à Lausanne, et c'est seulement parce qu'il décide de rendre une visite compatriote à son ami Lord Sheffield, récemment devenu veuf, qu'il décède à Londres en janvier 1794.

Les grandes lignes de la vie de Gibbon à Lausanne esquissées, il reste à expliquer pourquoi les spécialistes de Gibbon s'y intéressent tant. La vie vaudoise de l'historien anglais présente un grand intérêt car son étude permet de répondre à trois grandes questions qui fascinent les chercheurs: d'une part, la formation intellectuelle de Gibbon, dont on peut trouver des renseignements précieux dans son premier séjour à Lausanne; d'autre part, la manière dont Gibbon s'est préparé pour le Grand Tour d'Italie, lors duquel il dit avoir conçu l'idée du *Decline and Fall* – une préparation qui s'est faite en grande partie à Lausanne; et enfin, la forme et le caractère de l'intelligence historique de Gibbon à sa maturité, qui se sont révélés avec la plus grande clarté dans les années 1780 au fil de la rédaction des deux derniers volumes du *Decline and Fall* écrits à Lausanne.

Fig. 1. Anonyme [Henry Walton ?],  
*Portrait d'Edward Gibbon*, huile sur bois,  
23.5 x 18 cm, [s.d.]. Collection privée.

Dans le cadre de cette contribution, je souhaite me concentrer sur le premier séjour de Gibbon à Lausanne, dont il a lui-même souligné l'importance pour sa biographie intellectuelle. Dans un des brouillons de ses *Mémoires*, il écrit :

Such as I am, in Genius or learning or manners, I owe my creation to Lausanne: it was in that school, that the statue was discovered in the block of marble; and my own religious folly, my father's blind resolution, produced the effects of the most deliberate wisdom.<sup>4</sup>

« Genius or learning or manners » : génie, érudition, mœurs. Il apparaît clairement que l'influence de Lausanne sur Gibbon a été complexe, et qu'elle s'est présentée à plusieurs niveaux. Considérons chacun de ces trois termes en écoutant à la fois Gibbon dans ses *Mémoires* et Daniel Pavillard, dont une partie de la correspondance avec le père de Gibbon nous est parvenue.

D'abord, « manners », les mœurs. Le père de Gibbon avait ordonné à Pavillard de surveiller étroitement son fils et de s'assurer qu'il s'appliquait à ses études. Mais Pavillard était plus astucieux que ce père enragé auquel il suggère qu'un régime plus humain et une vie plus sociale pourraient mener plus directement au but tant désiré, à savoir à un retour au protestantisme :

Je crois, Monsieur, qu'il seroit plus à propos de le distraire un peu, de l'égaier un peu pour lui faire passer ce qu'il a de trop sombre dans le caractère: en voyant bonne compagnie il apercevrait qu'on pense juste sur bien des sujets, il s'accoutumeroit à être contredit quelquefois, et à céder aussi dans l'occasion, il examinerait avec plus de soin, et avec moins de préoccupation les principes qu'il adopte, et les voyant souvent condamnés par des personnes qu'il voit qui ont du goût pour la vérité, il ne les regarderoit pas comme infaillibles, et convaincu qu'on ne le hait pas à cause de ses sentimens, il écouterait ce qu'on lui diroit avec plus de confiance.<sup>5</sup>

Le conseil de Pavillard ayant été accepté, Gibbon est introduit progressivement dans la société lausannoise, où il fait la connaissance de Georges Deyverdun, qui deviendra l'un de ses plus proches amis. Gibbon était « received with kindness and indulgence in the best families of Lausanne. »<sup>6</sup> C'est ainsi qu'il reçoit aussi quelques cours d'équitation et des leçons de danse, sans grand succès semble-t-il. Dans ses *Mémoires*, il affirme que : « It was there that my taste and reason were expanded; that I formed the habits of being pleased (I will not say of pleasing) in good company ;

and that I eradicated the prejudices which would have ripened in the Atmosphere of an English Cloyster. »<sup>7</sup> Mais quels sont ces « préjugés » ? Pavillard écrit qu'à son arrivée à Lausanne, son élève était non seulement catholique, mais aussi jacobite, c'est-à-dire partisan de la famille Stuart, exilée en France depuis 1688 :

Je me suis aperçu qu'il était attaché au parti du Pretendant ; il s'en est déclaré assez ouvertement dans la suite. J'ai combattu ses idées sans faire semblant que c'était les siennes, & sans marquer aucune intention de lui faire de la peine ; il a répliqué plusieurs fois, mais à la fin j'ai tellement renversé tous ses raisonnemens qu'il n'en a plus, & qu'il s'exprime sur le sujet du Roi d'une manière bien différente, de ce qu'il faisoit autrefois.<sup>8</sup>

Les cours de Pavillard étaient complétés par des lectures. Gibbon affirme que « Locke's treatise of Government instructed me in the knowledge of Whig principles »<sup>9</sup>. Lausanne a donc rendu le jeune Gibbon sociable et raisonnable.

Ensuite l'érudition, « learning ». Dans plusieurs brouillons des *Mémoires*, Gibbon précise les lectures qu'il effectue lors de son séjour chez Pavillard. Même le plus bref de ces comptes rendus est très intéressant :

It was at Lausanne that I acquired the perfect knowledge and use of the French language; that I read almost all the Latin Classics in prose and verse; that I made some progress in Greek literature; and that I finished a regular course of Philosophy and Mathematics.<sup>10</sup>

La correspondance de Pavillard concorde avec le portrait studieux que Gibbon trace dans ses *Mémoires* : « Il emploie très bien son temps, et il s'applique extrêmement, aussi a-t-il fait beaucoup de progrès. »<sup>11</sup> C'est Lausanne, à nouveau, qui a lancé Gibbon sur le sentier de l'érudition, un sentier qu'il suivra pour le reste de sa vie.

Et, en dernier lieu, « genius », le génie. Qu'exprime Gibbon quand il emploie ce terme « genius » ? Sans doute indique-t-il sa vocation d'historien. Mais peut-on approuver la thèse que c'est Lausanne qui a créé l'historien ? Je le crois, et j'en veux pour preuve la correspondance de Pavillard avec le père de Gibbon. Dans une lettre du 26 juin 1754, Pavillard lui explique comment il a détourné son fils du catholicisme :

J'espère que vous me pardonnerez mon long silence en faveur des nouvelles que j'ai à vous apprendre. Si j'ai tant tardé, ce n'a été ni par oubli, ni par négligence, mais je crois de semaine en semaine pouvoir vous annoncer que



Fig. 2. Joseph Lander (attr.), *Portrait de Daniel Pavillard*, huile sur toile, 81 x 62.5 cm, 1759. MCBA, inv. 2002-118.

Monsieur votre fils avoit entierement renoncé aux fausses idées qu'il avoit embrassées ; mais il a fallu disputer le terrain pié à pié, et je n'ai pas trouvé en lui un homme leger, et qui passe rapidement d'un sentiment à un autre.

On ne peut pas convaincre rapidement un élève d'une telle ténacité intellectuelle ; et il ne faut pas essayer de l'écraser. La stratégie de Pavillard employait donc la douceur et la patience, mais aussi la vigilance, car il attendait le bon moment pour frapper :

Souvent apres avoir détruit toutes ses idées sur un article, de manière qu'il n'avoit rien a repliquer, ce qu'il m'avouait sans detour, il me disoit qu'il ne croioit pas qu'il n'y eut rien à me repondre. Là dessus je n'ai pas jugé qu'il fallût le pousser à bout, et extorquer de lui un aveu que son cœur desavoueroit ; je lui donnois alors du tems pour réfléchir ; tous mes Livres étoient à sa disposition ; je revenois à la charge quand il m'avouoit qu'il avoit étudié la matiere aussi bien qu'il l'avoit pu, et enfin j'établissois une verité.<sup>12</sup>

Cette stratégie a réussi, même si Pavillard avoue qu'il a dû batailler ferme pour que ses arguments fassent mouche :

Je me persuadois que quand j'aurois détruit les principales erreurs de l'Eglise Romaine, je n'aurois qu'à faire voir que les autres sont des consequences des premières, et qu'elles ne peuvent subsister, quand les fondamentales sont renversées ; mais, comme je l'ai dit, je me suis trompé, il a fallu traiter chaque article dans son entier. Par la grace de Dieu, je n'ai pas perdu mon tems, et aujourd'hui, si même il conserve quelques restes de ses pernicieuses erreurs, j'ose dire qu'il n'est plus membre de l'Eglise Romaine. Voici donc ou nous en sommes.<sup>13</sup>

Sa stratégie générale expliquée, Pavillard précise les sujets de discussion et les arguments dont il s'est servi :

J'ai renversé l'infailibilité de l'Eglise ; j'ai prouvé que jamais St. Pierre n'a été Chef des Apôtres : que quand il l'auroit été le Pape n'est point son successeur ; qu'il est douteux que St. Pierre ait jamais été à Rome, mais supposé qu'il y ait été, il n'a pas été Evêque de cette Ville. Que la transubstantiation est une invention humaine, et peu ancienne dans l'Eglise, que l'adoration de l'Eucharistie et le retranchement de la Coupe sont contraires à la Parole de Dieu : Qu'il y a des Saints, mais que nous ne savons pas qui ils sont, et par consequent qu'on ne peut pas les prier : que le respect et le culte qu'on rend aux reliques est condamnable ; qu'il n'y a point de Purgatoire, et que la Doctrine

des Indulgences est fausse : Que le Carême et les jeunes du Vendredi et du Samedi sont ridicules aujourd'hui, et de la maniere que l'Eglise Romaine les prescrit : Que les imputations que l'Eglise de Rome nous fait de varier dans notre Doctrine, et d'avoir pour Reformateurs des personnes dont la conduite et les mœurs ont été en scandale, sont entierement fausses.<sup>14</sup>

Il faut rendre hommage à la sagesse et au tact de Pavillard, quoique Gibbon ait estimé plus tard que le pasteur avait exagéré son influence dans cette conversion<sup>15</sup>. La patience de Pavillard a eu des conséquences que Gibbon lui-même n'a jamais soupçonnées. C'est au fil de ces conversations que Gibbon a entrevu pour la première fois, je pense, ce que pouvait signifier être historien. C'est le ciseau de Pavillard qui a libéré la statue de l'historien chez le jeune homme pris sous son aile. Bien qu'il n'existe pas un récit contemporain de la plume de Gibbon de cette conversion<sup>16</sup>, on peut imaginer sans difficulté l'impact de ces conversations sur la mentalité du jeune Anglais. À son arrivée à Lausanne, les doctrines du catholicisme étaient pour lui des questions qui touchaient à la *vérité*. Gibbon rappelle que sa lecture de Bossuet l'avait persuadé que « the perpetual Unity of the Catholic Church is the sign and test of infallible truth. »<sup>17</sup> Au fil des discussions, Pavillard transforme ces doctrines catholiques en question d'*histoire*. Le retour de Gibbon au protestantisme n'a été que la plus évidente et peut-être même la moins importante des conséquences des efforts éducatifs du pasteur. Le Vaudois a joué un rôle bien plus crucial en ouvrant les yeux et l'esprit du jeune Gibbon à l'étendue de l'histoire ; en d'autres termes, il lui a fait prendre conscience de ce en quoi peut consister l'étude du passé et aussi de ce qui peut être réalisé si elle est bien pratiquée.

En 1753, Gibbon arrive à Lausanne avec un appétit immense pour le passé ; mais c'était (comme il l'avoue) un appétit sans distinction<sup>18</sup>. Dans les années 1740 et 1750, les livres d'histoire avaient déjà sa préférence ; il les dévorait même : « many crude lumps of Speed, Rapin, Mezeray, Davila, Machiavel, Father Paul, Bower, etc. passed through me like so many novels, and I swallowed with the same voracious appetite the descriptions of India and China, of Mexico and Peru. »<sup>19</sup> Dans un autre brouillon des *Mémoires*, on retrouve la métaphore d'une consommation avide :

I soon fixed on my proper food : all the volumes of history, Chronology, and Geography which I could procure in English were eagerly devoured ; and though I read without choice or judgement, the ancient and modern World were gradually opened to my view. Several projects of composition already floated in my mind [...].<sup>20</sup>

Au cours de ses conversations avec Pavillard, qui lui exposait avec une clarté impitoyable la dimension temporelle des doctrines catholiques, Gibbon a réalisé que l'étude du passé pouvait être quelque chose de tout à fait différent d'une immersion naïve dans un monde romanesque, ce qui constituait jusque-là son rapport avec l'histoire. Le portrait attirant de l'Église catholique comme une « perpetual Unity », que Gibbon a cru voir en lisant Bossuet, a contribué à la situer à la fois dans et hors de l'histoire<sup>21</sup>. La relation entre le passé et le présent était bouleversée lors de ses discussions avec Pavillard. Tout à coup, Gibbon comprenait que le passé n'était pas un royaume étranger et romanesque. Au contraire : le passé était le sol sur lequel le présent environnant, dru et verdoyant, a poussé ; c'était donc dans le passé que l'historien pouvait retrouver les racines de sa propre société. Gibbon a alors saisi que l'historien, loin d'être un romancier, avait à sa disposition des techniques spécifiques pour exposer et analyser les fictions humaines. L'histoire devenait une forme de savoir et non plus un simple divertissement ; l'historiographie pouvait être un discours du pouvoir aussi bien qu'une source de plaisir.

Enfin, ce sont surtout les réflexions de Gibbon au sujet de l'histoire religieuse enseignée dans les cours de Pavillard, qui l'ont dirigé vers des sentiers vraiment historiques. Gibbon nous dit qu'après avoir communié dans la cathédrale de Lausanne le jour de Noël 1754 « the various articles of the Romish creed disappeared like a dream »<sup>22</sup>. C'est pour lui un tournant décisif dans sa vie religieuse : « It was here that I suspended my Religious enquiries, acquiescing with implicit belief in the tenets and mysteries which are adopted by the general consent of Catholics and Protestants »<sup>23</sup>. Ces propos peuvent surprendre car, lorsque Gibbon écrira le *Decline and Fall*, l'une de ses principales préoccupations sera de faire coïncider l'histoire civile avec l'histoire ecclésiastique. Après la conversion de l'empereur Constantin, mettre en lien ces deux histoires était absolument nécessaire – et à la fois insaisissable – pour l'historien de l'Empire romain. Bien des efforts de Gibbon se concentreront donc sur les « Religious enquiries », désormais avec l'histoire pour horizon, et non plus la foi. La scène lausannoise a vu ainsi se dérouler certains des épisodes les plus importants dans la vie intellectuelle de Gibbon.

Fig. 3. L'ancienne cure à la rue Cité-Derrière (maison de gauche aux volets verts et blancs) où logea Edward Gibbon lors de son premier séjour lausannois, 2021. En arrière-plan, la flèche de la cathédrale.



« The statue [...] in the block of marble », la statue dans le bloc de marbre – telle est l'image saisissante que Gibbon a choisie. Mais il faudrait s'interroger : une *seule* statue ? Dans ses *Mémoires*, le récit biographique que Gibbon construit insiste sur le fait que, malgré les erreurs et les revers, sa vie trouve une cohérence dans son destin d'historien de l'Empire romain. Si nous nous intéressons à ses trois séjours lausannois, on peut voir facilement qu'il n'y a pas qu'une seule statue ; que l'adolescent exilé des années 1750 possédait une mentalité tout à fait différente de celle du jeune officier de la milice anglaise qui a choisi de revenir à Lausanne en 1763 ; et que la mentalité de l'historien célèbre qui s'est retiré de Londres dans le Pays de Vaud en 1783 est encore différente. En vérité, la métaphore d'une seule statue dans le bloc de marbre n'est qu'une vanité de l'auteur. Il y avait plusieurs statues. Lorsqu'il écrit que Lausanne est la ville où les contours de son identité se sont révélés avec clarté, Gibbon a raison. Mais il nous trompe quand il affirme que Lausanne n'a rempli cette fonction qu'une seule fois dans les années 1750, car elle l'influence encore en 1763-64 et dans les années 1780. À chaque fois, Lausanne a créé ou révélé – Gibbon lui-même hésite entre ces deux possibilités – une nouvelle statue.

Voilà le dernier, et peut-être le plus important, des apports de Lausanne pour tous les chercheurs qui étudient Gibbon. Les rôles variés du chef-lieu vaudois dans la vie de l'historien nous permettent d'échapper à l'autorité séduisante du Gibbon autobiographe. Lausanne nous fournit

une perspective critique qui permet d'étudier véritablement Gibbon, c'est-à-dire de passer au-delà de la dépendance scientifique qui nous prend au piège lorsque notre sujet d'étude est dicté par le récit et la langue avec lesquels il faut s'exprimer pour exposer le fruit de nos recherches.

- 1 Cette contribution est issue de la conférence inaugurale au colloque « Gibbon et Lausanne » (19-21 novembre 2015), qui s'est déroulée au Cercle littéraire de Lausanne.
- 2 *The Autobiographies of Edward Gibbon*, p. 133, brouillon « B ».
- 3 Daniel Pavillard (1703-1775) devient, après le départ de Gibbon, professeur extraordinaire d'histoire politique (1758-1765), puis professeur ordinaire d'éloquence et d'histoire ancienne (1766-1775) à l'Académie de Lausanne. Voir Marc Kiener, *Dictionnaire des professeurs de l'Académie de Lausanne (1537-1890)*, Lausanne, Université de Lausanne, 2005, p. 451.
- 4 *The Autobiographies of Edward Gibbon*, p. 152, brouillon « B ».
- 5 Lettre de Daniel Pavillard à Edward Gibbon père, Lausanne, 31 octobre 1753, in Gibbon, *Memoirs of My Life*, p. 216.

- 6 *The Autobiographies of Edward Gibbon*, p. 134, brouillon « B ».
- 7 *Id.*, p. 297, brouillon « E ».
- 8 Lettre de Daniel Pavillard à Edward Gibbon père, Lausanne, 31 octobre 1753, in Gibbon, *Memoirs of My Life*, p. 217.
- 9 *The Autobiographies of Edward Gibbon*, p. 142, brouillon « B ».
- 10 *Id.*, p. 297, brouillon « E ».
- 11 Lettre de Daniel Pavillard à Edward Gibbon père, [Lausanne], [janvier 1756], in Gibbon, *Memoirs of My Life*, p. 221.
- 12 Lettre du même au même, Lausanne, 26 juin 1754, in *id.*, p. 218.
- 13 *Ibid.*
- 14 *Ibid.*
- 15 « I have some of his letters in which he celebrates the dexterity of this attack, and my gradual concessions after a firm and well-managed defence. I was willing, and I am now willing, to allow him an handsome share of the honour of my conversion ; yet I must observe that it

- was principally effected by my private reflexions, [...] ». *The Autobiographies of Edward Gibbon*, p. 136-137, brouillon « B ».
- 16 La conversion de Gibbon est attestée dans les archives de la Compagnie pastorale ou assemblée des pasteurs de la Classe de Lausanne, cote ACV, Bdb 94, p. 38-39. Survenue le 22 décembre 1754, elle est mentionnée dans Vuilleumier, *Histoire de l'Église réformée du Pays de Vaud*, t. IV, p. 365-366.
- 17 *The Autobiographies of Edward Gibbon*, p. 86, brouillon « F ».
- 18 *Id.*, p. 56, brouillon « F ».
- 19 *Id.*, p. 57, brouillon « F ».
- 20 *Id.*, p. 394, brouillon « D ».
- 21 *Id.*, p. 86, brouillon « F ».
- 22 *Id.*, p. 137, brouillon « B ».
- 23 *Ibid.*

« Monsieur le Doyen de Crousaz y a d'abord exposé que M. Gibbon, gentilhomme anglais, lui avait demandé la permission de paraître devant l'assemblée pastorale, ce qui lui a été accordé.

Ledit M. Gibbon ayant paru a déclaré qu'il avait embrassé la religion catholique romaine parce que malheureusement il l'avait crue bonne ; mais qu'aujourd'hui, par la grâce de Dieu, plus éclairé, et en suite des mûres et sérieuses réflexions qu'il avait faites, il y renonçait sincèrement et de bon cœur, assurant que les lumières qu'il avait acquises depuis sa défection faisaient sa consolation et sa joie, et que pour en témoigner au Ciel sa gratitude, il désirait ardemment de pouvoir manifester au dehors la réalité de ses sentiments et communier dans l'Église protestante. Et qu'il serait très sensible à la grâce que lui ferait la vénérable assemblée si elle voulait bien lui en donner la permission.

Ledit M. Gibbon s'étant retiré, l'on demanda à M. le pasteur Pavillard qui l'a instruit ce qu'il en pensait. Sur quoi, M. Pavillard a déclaré qu'il était parfaitement éclairé sur la religion et singulièrement sur tous et un chacun des articles qui nous séparent de l'Église romaine et qu'il savait qu'à ses lumières distinguées il joignait la pureté des sentiments et la régularité des mœurs.

En suite de cette déclaration, on délibéra que M. le Doyen le féliciterait au nom de l'assemblée et lui témoignerait la vive joie que l'on éprouvait de le voir ainsi revenu à la lumière ; deuzio, on chargea M. le grand ministre de Bottens de vouloir bien l'examiner ou entrer en conférence étendue avec lui.

Ce qui dessus lui a été communiqué.

L'on a ajouté que M. Pavillard le recevrait au cas où l'on fût content de l'examen. »

Forme du Serment que doivent prêter  
 ceux qui sont établis dans le St. Ministère  
 par le Synode de la Confession Helvétique  
 tirée du Recueil des ordonnances Ecclésiastiques  
 Partie II. Titre 17. page 1788.

Sous Ceux qui sont établis dans le St. Ministère  
 jurent de se conduire par rapport à la Doctrine & au  
 Service Divin, selon l'Evangile de Christ, d'une  
 manière conforme à la Confession Helvétique  
 ils promettent de la maintenir & de ne se séparer  
 de la main d'aucun Dogme, aucun sentiment nouveau  
 qui lui soit contraire; d'arrêter autant qu'il est en  
 leur pouvoir, & suivant le devoir de leur vocation  
 tous ceux qui entreprendroient de la faire de dénoncer  
 à qui il Couviendrait de la faire. Ils ne devront point  
 troubler l'Etat, ou l'Eglise. Ils ne devront point  
 aussi accorder dans ce but aucune assistance à  
 ces personnes ni directement, ni indirectement.



**FORMULA  
 CONSENSUS,**  
 Ecclesiarum Helveticarum Reformatarum.  
 CIRCA  
 Doctrinam de Gratia Universali &  
 connexa, aliaque nonnulla capita.  
 Editio Quarta.

**PRÆFATIO.**



Quod divinus ille Gentium Apo-  
 stolus <sup>quod</sup> suo <sup>tempore</sup> Timotheo inculcavit  
 sermone, ut videlicet 2. Tim. III. 14. maneat  
 in his, quæ ipsi facta est. Id ipsum sanè de  
 quibus fides & exulceratis temporibus mo-  
 moriam mentemque nostram crebrò sul-  
 cat oportet. Tantòque magis, quòd  
 his experientia testatur, hinc inde, n-  
 ab <sup>erroribus</sup> sanctorum verborum de-  
 in uno veritatis caute, Nos quod attin-  
 di, & fidem semel sanctis nonnullam contrahere  
 pullantibus labem nonnullam contrahere  
 merito divinæ, quæ præ alijs multis gentibus celestis Patre  
 dignos nos persecutus est, gratiæ & bonitati gratâ ment-  
 ceptum referimus, quòd <sup>adversus</sup> hæc hæc haenus nostros, Ampli-

# Arminiennes, sociniennes ou libérales ? Les Lumières romandes à l'époque du premier séjour de Gibbon à Lausanne

Christian Grosse

Dans le premier volume de *Barbarism and Religion*, l'historien John G. A. Pocock affirme que « les Lumières de Gibbon » sont le produit des tensions qui travaillent le monde protestant, en particulier en Angleterre et à Lausanne, les deux contextes qui ont marqué sa formation initiale. Il adopte, ce faisant, la généalogie des idées d'Edward Gibbon que Hugh Trevor-Roper avait proposée dès 1967 et qu'il a encore défendue en 2010<sup>1</sup>. Selon cette généalogie, Gibbon aurait été profondément marqué par sa première expérience lausannoise. Il y aurait trouvé, d'une part, le moyen d'organiser méthodiquement et de systématiser les lectures qu'il avait auparavant absorbées de manière boulimique et désordonnée; il y aurait été, d'autre part, soumis à certaines influences particulièrement déterminantes. Reprenant à son compte le constat du caractère marquant de l'étape lausannoise<sup>2</sup>, Pocock s'efforce de caractériser la forme particulière que revêtent les Lumières dans le contexte lausannois et peint à cette fin un large « tableau »<sup>3</sup> du climat intellectuel qui règne dans la cité au moment où le jeune Gibbon s'y rend pour la première fois en 1753.

L'un des traits de l'expression spécifique des Lumières qui éclot dans ce contexte<sup>4</sup> découle, selon Pocock, de la dimension érudite des formes de savoirs qui s'y développent<sup>5</sup>. Un autre trait – le plus important pour Pocock – réside dans son orientation protestante et résulte plus précisément de l'impact que les débats

internes au protestantisme réformé autour de l'arminianisme ont eu sur son évolution. Ce dernier aspect est aux yeux de Pocock si fondamental qu'il le conduit à utiliser, dans le titre même de son chapitre, l'expression d'« Arminian Enlightenment » pour décrire le tour particulier que les Lumières prennent à Lausanne. Ce trait distinctif détermine également la perspective qui organise le tableau brossé dans ce chapitre: « pour comprendre ce qui est arrivé à Gibbon à Oxford et ce qui allait lui arriver à Lausanne, écrit-il, il est nécessaire de passer en revue d'importants aspects de l'histoire du protestantisme au XVII<sup>e</sup> siècle, avec leurs centres dans les Pays-Bas et l'Angleterre, la Suisse et la France »<sup>6</sup>. À partir de là, Pocock suit « la chaîne de développement » qui lie selon lui le climat intellectuel lausannois du début de la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle aux controverses intra-protestantes nouées autour de la figure de Jacobus Arminius, en Hollande, au tout début du XVII<sup>e</sup> siècle.

Le contexte lausannois avec lequel Gibbon entre en contact résulte d'une évolution relativement longue dans laquelle le synode de Dordrecht de 1614 représente un épisode inaugural; les répercussions, à l'époque de la révocation de l'Édit de Nantes, des controverses dont Dordrecht a été le théâtre ainsi que l'exil aux Pays-Bas des grandes figures intellectuelles réformées françaises, constituent l'autre aspect important de ce contexte. Dans le tableau que brosse Pocock, les personnalités les plus influentes

**Fig. 1a. La *Formula Consensus* dans l'album des candidats au « saint Ministère, comme aussi les Professeurs et Regens d'Escole dans les villes du pays de Vaud », 1724-1818. ACV, cote Bdd 103.**

pour la formation du type spécifique de Lumières qui prend forme dans l'espace réformé, sont celles qui, après différents cheminements, se retrouvent en Hollande au tournant du XVII<sup>e</sup> siècle: ce sont notamment Jean Le Clerc (1657-1736), Pierre Bayle (1647-1706), Pierre Jurieu (1637-1713), Jacques Basnage (1652-1723) ou encore Isaac de Beausobre (1659-1738). Parallèlement à la scène intellectuelle qui se dessine ainsi en pays batave, les échos des tensions réformées autour de la question arminienne se font aussi ressentir de manière forte à la même époque en Suisse, et notamment en Suisse romande. Pocock évoque les conflits autour de la *Formula Consensus* que les théologiens partisans de l'orthodoxie réformée rédigent dans le dernier quart du XVII<sup>e</sup> siècle [fig. 1a], et que les autorités bernoises imposent dans le Pays de Vaud de manière particulièrement rigoureuse [fig. 1b], à la suite d'une confrontation avec les professeurs de l'Académie de Lausanne (1715-1723)<sup>7</sup>.

Tout se passe, dans le tableau que Pocock dessine, comme s'il y avait une sorte de premier plan particulièrement bien éclairé, constitué d'un ensemble de données qui concernent l'époque de la « crise de la conscience européenne », pour reprendre l'expression de Paul Hazard<sup>8</sup>, à savoir la fin de règne de Louis XIV. À l'arrière de ce premier plan, c'est-à-dire pour la période plus tardive du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'image devient plus floue. Les personnages que Pocock convoque pour peindre le paysage intellectuel suisse romand et lausannois auquel Gibbon sera confronté, sont eux aussi des figures du premier tiers ou de la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle: on y rencontre ainsi les théologiens genevois François Turretini (1623-1687) et son fils Jean-Alphonse Turretini (1671-1737), ainsi que le philosophe lausannois Jean-Pierre de Crousaz (1663-1750), cité à de nombreuses reprises, ou encore les juristes, philosophes et historiens Charles Guillaume Loys de Bochot (1695-1754) et Jean Barbeyrac (1674-1744).

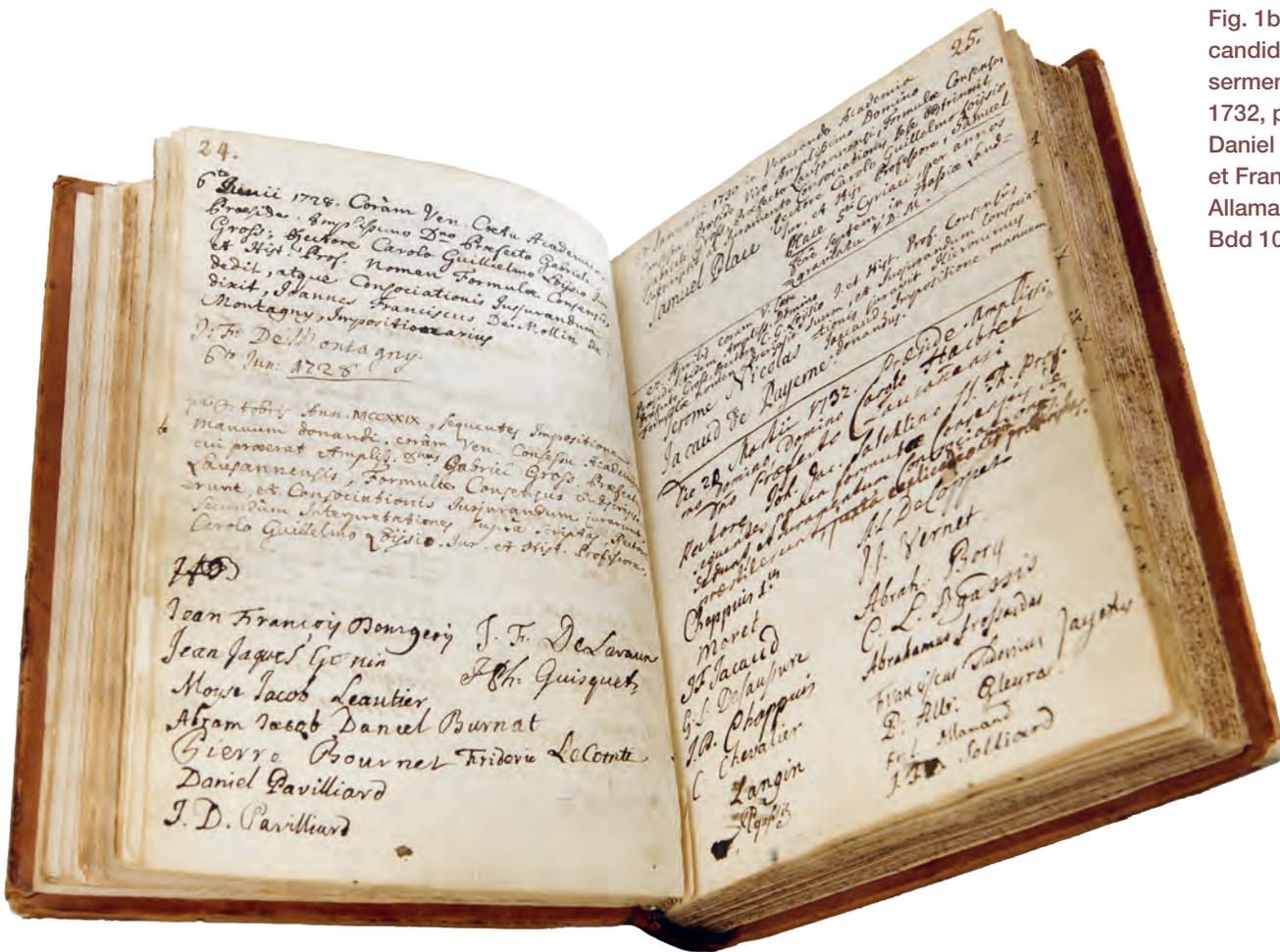


Fig. 1b. Signatures des candidats qui ont prêté serment entre 1728 et 1732, parmi lesquels Daniel Pavillard et François-Louis Allamand. ACV, cote Bdd 103.

La plupart des savants lausannois de la génération suivante, précisément ceux que Gibbon a pu côtoyer ou fréquenter au cours de son premier séjour (juin 1753 – avril 1758), sont en revanche absents du tableau, à l'exception du pasteur et philosophe François-Louis Allamand (1709-1784), brièvement évoqué, parce qu'il a été en contact direct avec Gibbon<sup>9</sup>. Il n'est en effet question – pour ne citer que quelques figures évoquées plus loin – ni de Jean-Jacques Salchli (1695-1774), professeur de théologie à l'Académie de Lausanne puis de Berne, ni de Gabriel Seigneux de Correvon (1695-1775), magistrat et auteur de plusieurs traités juridiques et théologiques ou de textes poétiques, ni du professeur de théologie Jean-Alphonse Rosset (1709-1766); le pasteur Élie Bertrand (1713-1797), auteur de nombreux ouvrages ayant trait à la philosophie, la théologie, le droit ou l'histoire naturelle n'est pas non plus mentionné, pas plus d'ailleurs que le pasteur et philosophe Gabriel Mingard (1729-1786) ou encore le théologien et philosophe Alexandre César Chavannes (1721-1800). Plusieurs de ces savants seront des chevilles ouvrières de l'*Encyclopédie* d'Yverdon dont il n'est pas non plus question dans le premier volume de *Barbarism and Religion*, qui demeure également silencieux au sujet de son initiateur, Fortunato Bartolomeo de Felice (1723-1789), alors même que l'historiographie s'accorde à considérer cette refonte de l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert comme très typique des orientations idéologiques propres aux Lumières protestantes romandes<sup>10</sup>.

Pocock juge donc du climat intellectuel qui règne à Lausanne et de l'influence qu'il exerce sur Gibbon à partir d'un groupe d'individus qui se sont formés et qui ont été actifs à un moment où la question arminienne continuait en effet à occuper encore beaucoup les esprits. Il présuppose que cette question conserve encore toute son actualité au moment où Gibbon arrive au bord du lac Léman. Son tableau fait cependant abstraction du fait qu'il se produit à cette époque un vrai changement de génération. Les figures de la scène intellectuelle qu'il mentionne disparaissent en effet toutes quelque temps avant ou à l'époque même de l'arrivée de Gibbon en laissant place à des hommes qui sont les contemporains de ce dernier. Or, ce passage de témoin d'une génération à la suivante a un impact sur le climat intellectuel régnant à Lausanne, qui se manifeste notamment par un effacement progressif de la question arminienne comme centre des préoccupations théologiques.

Le trait « arminien » retenu par Pocock pour caractériser les Lumières lausannoises est trop réducteur et traduit par conséquent mal les enjeux idéologiques qui attirent l'attention des savants et des théologiens actifs

en Suisse romande dans l'entourage de Gibbon. Projetant sur la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle lausannois des réalités qui appartiennent davantage au tournant des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, cette caractérisation jette plus d'ombre qu'elle n'apporte de lumière. Elle empêche de voir que la question arminienne, si elle n'a pas disparu des esprits, a néanmoins perdu l'acuité et la dimension dramatique qui étaient les siennes auparavant. Elle n'est plus aussi cliquante qu'elle ne l'a été au XVII<sup>e</sup> siècle et encore dans le premier quart du siècle suivant, à l'époque où le magistrat bernois contraignait les candidats au pastorat à s'engager par le « serment d'association » à renoncer à la triade des déviations doctrinales que constituent le piétisme, l'arminianisme et le socinianisme<sup>11</sup>. Quittant le devant de la scène, l'hérésie arminienne n'est plus au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle un enjeu aussi préoccupant qu'il ne l'a été aux yeux de nombreux théologiens. Les convictions de la plupart d'entre eux se tiennent entre une orthodoxie moins sourcilieuse et crispée sur le dogme qu'au début du siècle et des formes d'arminianisme et de socinianisme atténuées ou peu affichées<sup>12</sup>. Ceux qu'ils voient comme leurs adversaires ont surtout changé de nature. Le danger pour eux est ailleurs; il est moins intérieur qu'extérieur, il découle moins de tensions internes que des attaques extérieures dont les Églises – toutes confessions confondues – se sentent alors l'objet.

### Un nouveau *modus vivendi* entre Berne et les théologiens vaudois

Paradoxalement, l'exaspération de la crispation orthodoxe, qui a conduit à l'imposition de la signature de la *Formula Consensus* et du serment d'association et a contribué à provoquer le départ de professeurs de l'Académie de Lausanne aussi renommés que Jean Barbeyrac [fig. 2] en 1717 et Jean-Pierre de Crousaz en 1724 [fig. 3], a fini par produire une forme de *modus vivendi* entre une partie des élites savantes vaudoises et le magistrat bernois. Cette crise durant laquelle la pesanteur de la domination exercée par des autorités civiles et ecclésiastiques bernoises, arc-boutées sur un immobilisme théologique en décalage avec l'évolution des sensibilités dans les milieux lettrés vaudois, a été durement ressentie: elle a été vécue comme une répétition de celle qui avait opposé en 1558 une partie des pasteurs vaudois aux magistrats bernois. Elle a eu un retentissement international important, du fait que ses acteurs romands étaient en correspondance avec la République des lettres européenne protestante qui s'en est alarmée: informé des événements, l'archevêque de Cantorbéry, William Wake, a jugé que cette crise était comparable à celle déclenchée



**Fig. 2.** Heinrich Pfenninger, *Portrait gravé de Jean Barbeyrac*, paru dans le 2<sup>e</sup> volume de Leonhard Meister, *Helvetiens berühmte Männer*, Zürich, H. Pfenninger, 1799. BCUL, cote AZ 1845/2.

dans l'affaire janséniste par la Bulle *Unigenitus* au sein de l'Église catholique<sup>13</sup>. La rébellion du major Davel, qui en a constitué un épilogue sur le plan politique, est également un signe de sa gravité. Elle était en effet directement liée à l'affaire du *Consensus* puisque le manifeste du major Davel s'y réfère explicitement, en dénonçant le fait qu'au cours de cette crise la « fleurissante académie [de Lausanne] a senti tout le poids de [l']absurde et sauvage domination »<sup>14</sup> des autorités bernoises.

Pourtant, à la suite de cette crise, un nouvel équilibre s'est progressivement instauré, à la fois entre les autorités bernoises et la petite République des lettres vaudoises et, à l'intérieur de cette dernière, entre les différentes sensibilités qui la composent. Une forme de *gentlemen's agreement* implicite est intervenu entre les acteurs du conflit. Cet arrangement, qui ménage des marges de manœuvre à

l'intérieur d'un espace dont les limites sont collectivement admises, constitue le véritable cadre culturel dans lequel Gibbon s'insère au cours de son premier séjour.

Comme l'a observé l'historien de l'Église vaudoise Henri Vuilleumier, après l'épisode du *Consensus*, les milieux les plus orthodoxes et les plus libéraux ont eu tendance à cultiver l'apaisement des polémiques et se sont appliqués à mettre en œuvre une politique de « transactions » et de « compromis »<sup>15</sup>. Au sein de l'Académie, deux nominations, à un peu plus de dix ans d'intervalle, témoignent également de la culture du compromis qui s'est mise en place et contribuent dans le même temps à favoriser l'apaisement. En 1726, celle du théologien orthodoxe Jean-Jacques Salchli, originaire de Zofingue, offre, d'une part, des garanties aux magistrats bernois, en leur permettant de maintenir à travers lui un contrôle sur l'Académie. L'attitude du nouveau professeur de théologie reflète cependant l'esprit de compromis qui commence à s'imposer : s'il défend bien dans ses écrits une ligne fidèle en tous points à l'orthodoxie bernoise, en se prononçant notamment en faveur d'une tolérance limitée, il incarne néanmoins une aile plutôt modérée de cette orthodoxie. En le choisissant pour occuper une des deux chaires de théologie, les autorités bernoises affichaient donc à la fois leur volonté de maintenir une surveillance sur l'Académie de Lausanne et leur ouverture à une forme moins intransigeante d'orthodoxie<sup>16</sup>. Le retour de Jean-Pierre de Crousaz [fig. 4] à Lausanne en 1738 et sa réintégration dans sa chaire de philosophie marquent, d'autre part, une étape importante dans la clôture de la crise du *Consensus*. Ce retour constitue le signe qu'une page se tourne. Avant son départ, une certaine méfiance à son égard prévalait à Berne : introducteur du cartésianisme à Lausanne, proche des idées de Locke dont l'influence se manifestait dans son traité de *Logique*, ses conceptions pédagogiques avaient été jugées suspectes d'hétérodoxie à Berne où on le soupçonnait d'être arminien. Sa réintégration dans l'Académie de Lausanne indique sans doute que cette méfiance s'est estompée, mais elle traduit aussi le fait que les nouvelles préoccupations du philosophe convergent désormais davantage avec celles des magistrats bernois et forment entre eux un nouveau terrain d'entente. Dès 1718, avec l'*Examen du Traité de la liberté de penser d'Antoine Collins*, mais bien plus nettement encore avec son *Examen du Pyrrhonisme ancien et moderne* paru cinq ans seulement avant son retour, les publications de Jean-Pierre de Crousaz ont pris une orientation apologétique plus ouvertement affirmée qui pouvait valoir comme certificat d'orthodoxie aux yeux des Bernois : elles signalaient en effet que leur auteur partageait désormais certaines des préoccupations des théologiens et des magistrats de Berne<sup>17</sup>.

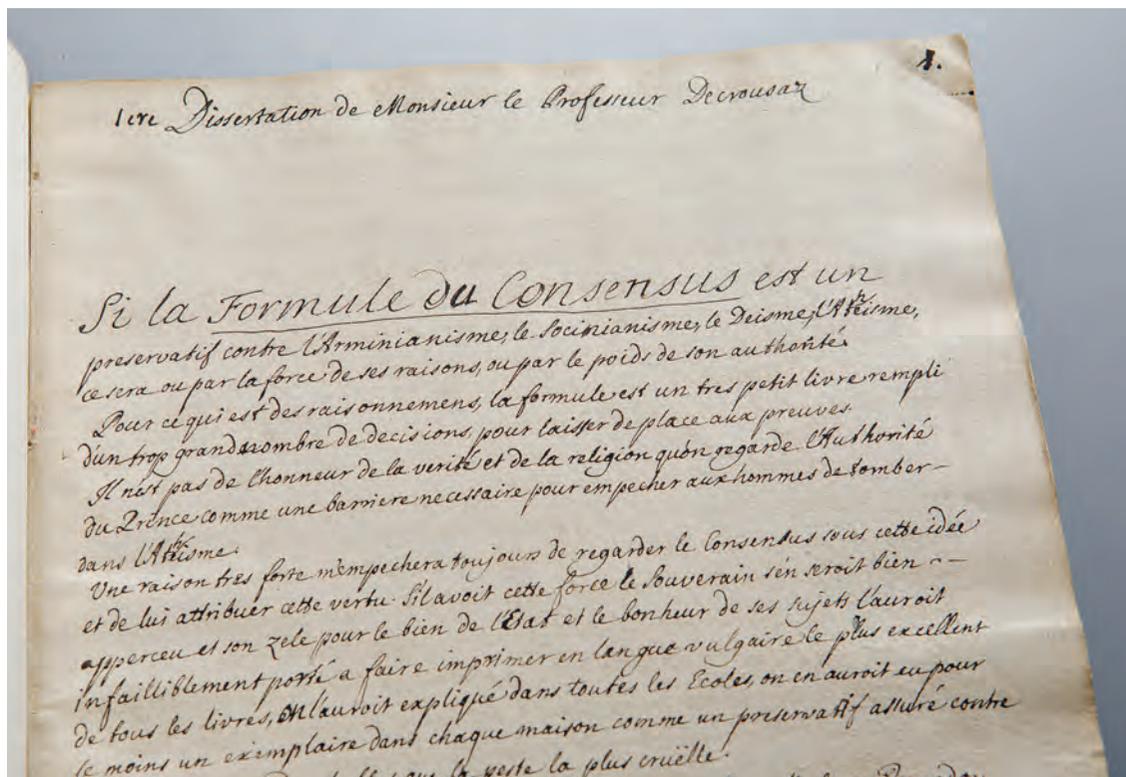


Fig. 3. La «1<sup>re</sup> Dissertation de Monsieur le Professeur Decrousaz» rédigée à l'occasion de la crise du *Consensus*, [v. 1718-1724]. BCUL, cote TH 930 A/5.

Caractéristique de cette culture de l'accommodement qui s'instaure dans ces circonstances est aussi la répartition implicite des tâches au sein de l'Académie au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. Tandis que la chaire de philosophie s'ouvre aux influences des Lumières, et en particulier de l'*Aufklärung* allemande et du woffianisme, les chaires de théologie font l'objet d'une surveillance plus étroite et sont soumises à une orthodoxie plus rigoureuse. En 1757, c'est-à-dire à l'époque même où non seulement Gibbon, mais aussi Voltaire séjournent à Lausanne, un règlement édicté à la suite d'une enquête menée au sein de l'Académie par les conseillers bernois Charles Emmanuel de Bonstetten (1706-1773) et Albert de Haller (1708-1777), promulgue plusieurs mesures visant à lutter contre «le relâchement doctrinal» et à imposer un «retour à l'orthodoxie»<sup>18</sup>. Tout se passe alors comme si ces chaires étaient destinées à incarner un bastion solide de l'orthodoxie, susceptible de rassurer les milieux les plus attachés à la tradition théologique réformée du siècle précédent, mais permettant dans le même temps à un discours plus libéral de se développer dans ses marges.

### Un christianisme réformé apaisé

Cette culture de l'accommodement ne résulte cependant pas seulement d'une volonté partagée d'apaisement après la crise du *Consensus*. Elle découle plus généralement d'une disposition d'esprit plus favorable à la modération et à la tolérance entre chrétiens, qui a progressivement

supplanté en Suisse romande l'intransigeance et le raidissement doctrinal caractéristiques du temps de l'orthodoxie. Elle est à cet égard héritière de l'imposant effort de promulgation de la tolérance auquel de nombreux auteurs réformés se sont livrés, à l'époque de la révocation de l'Édit de Nantes<sup>19</sup> et de l'essor, à la même époque, d'un fort courant irénique qui a porté le projet d'une réunification protestante<sup>20</sup>. Si des philosophes et des théologiens comme Leibniz (1646-1716) et Daniel Ernst Jablonski (1660-1741), en Allemagne, Jean-Alphonse Turretini, Jean-Frédéric Ostervald (1663-1747) et Samuel Werenfels (1657-1749), en Suisse, se sont activement impliqués dans ce projet, Jean-Pierre de Crousaz l'a également soutenu<sup>21</sup>. Malgré l'interprétation restrictive que Salchli propose de la tolérance, cette valeur fait l'objet d'un large consensus parmi les savants de Suisse romande, et notamment dans les cercles lettrés vaudois<sup>22</sup>. Cette orientation est même ouvertement revendiquée par les pasteurs genevois au début de l'année 1758, à un moment où Gibbon séjourne encore à Lausanne, dans les circonstances de l'affaire déclenchée par l'article «Genève» de l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert dans lequel ils avaient été collectivement accusés de socinianisme<sup>23</sup>. La tolérance constituera encore un peu plus de dix ans plus tard, le «maître mot» de l'entreprise de révision de l'*Encyclopédie* parisienne à laquelle se livrera l'équipe de théologiens protestants réunis par Fortunato Bartolomeo de Felice<sup>24</sup>. Davantage que l'arminianisme lui-même, c'est donc sans doute cette tournure d'esprit favorable à la tolérance entre chrétiens de diverses tendances qui a constitué un élément important

du « tableau » mental auquel était confronté le jeune Gibbon durant son premier séjour à Lausanne.

Mais cette culture de l'accommodement et l'esprit de modération qui lui est lié résultent plus immédiatement encore d'une prise de conscience collective au sujet des effets néfastes des polémiques internes au christianisme réformé. Cette prise de conscience procède elle-même du constat que les controverses ont eu pour effet, en se greffant sur des questions très pointues et très techniques pour ne pas dire obscures, de creuser une distance toujours plus importante entre le discours théologique et les attentes religieuses des fidèles. Elle conduit la génération des théologiens qui émerge à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle à ramener le discours théologique vers ce que beaucoup d'entre eux désignent comme les « articles fondamentaux »<sup>25</sup> du christianisme – les éléments de la foi qui font l'objet du plus large consensus et qui sont aussi les plus clairement attestés par les Écritures – et les amène à valoriser la dimension morale et pratique du message chrétien davantage que sa portée dogmatique<sup>26</sup>. Cette prise de conscience procède également de la crainte de voir les exclusions de pasteurs et le départ de certains professeurs à la suite de la crise du *Consensus* conduire au refroidissement du sentiment religieux chez les fidèles, amenés à considérer le christianisme comme une source de tension plutôt que d'harmonie sociale, voire poussés pour certains d'entre eux dans les bras du déisme ou de l'athéisme. Les théologiens les plus conscients de ces enjeux considèrent qu'en continuant à se déchirer sur la grâce et la prédestination, on s'aveugle et on se trompe sur les véritables dangers qui menacent le christianisme. La montée du déisme et du scepticisme ainsi que des dérives – l'incrédulité et le matérialisme – vers lesquelles penchent nécessairement ceux qui y succombent, voilà à leurs yeux les véritables cibles auxquelles les théologiens doivent s'attaquer.

En ce sens, ce n'est pas seulement que l'arminianisme ne constitue plus la question la plus brûlante. C'est aussi que, pour beaucoup de ces théologiens réformés du début du siècle des Lumières, il convient de rediriger les énergies intellectuelles vers des enjeux beaucoup plus pressants et modifier par conséquent à la fois la forme et le fond du discours théologique. On constate ainsi que, de Jean-Pierre de Crousaz à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, le rejet de la dispute théologique, comme élément de la formation des futurs pasteurs, se renforce indéniablement parce qu'on y voit l'une des sources d'un esprit de chicane théologique et de sophistication scolastique du discours pastoral peu propice à l'effort de persuasion auquel sont tenus les pasteurs pour préserver les fidèles du refroidissement du zèle religieux. Pour Crousaz, « le doute universel [caractéristique

du pyrrhonisme qu'il dénonce dans son *Examen du pyrrhonisme ancien et moderne* (1733)] est une conséquence prévisible et naturelle des querelles intellectuelles » que suscitent ces disputes<sup>27</sup>. Effet de ce changement d'état d'esprit, les successeurs de Crousaz, par exemple « les professeurs De Bons et Chavannes, pendant la seconde moitié du dix-huitième siècle, n'ont présidé qu'à 26 disputes » ; témoignage supplémentaire de ce changement d'état d'esprit, « aucune des thèses n'appartient à la polémique directe contre les catholiques, mais toutes sont dogmatiques contre l'incrédulité »<sup>28</sup>.

Le renoncement progressif à la dispute comme dispositif de formation va de pair avec une réflexion pédagogique approfondie qui traverse tout le XVIII<sup>e</sup> siècle romand, du *Programme d'enseignement* conçu en 1715 par le directeur du Collège d'Yverdon, Christophe-Louis Potterat, jusqu'à l'*Essai sur l'éducation intellectuelle* du professeur de théologie Alexandre César Chavannes, publié en 1787, en passant notamment par les célèbres contributions de Jean-Pierre de Crousaz (*Nouvelles maximes sur l'éducation des enfants*, 1718; *Traité de l'éducation des enfants*, 1722) et de Rousseau (*Émile ou De l'éducation*, 1762)<sup>29</sup>. La lutte contre les dangers qui menacent le christianisme doit donc passer par un renouvellement des modalités de transmission de la foi et en particulier du catéchisme. L'une des impulsions initiales en faveur d'une dynamisation de l'enseignement catéchétique vient de la *Society for Promoting Christian Knowledge*, fondée en 1699, et qui compte notamment Jean-Alphonse Turretini, Jean-Frédéric Ostervald, Georges Polier de Bottens (1675-1759), Théodore Crinsoz de Bionnens (1690-1766) ou encore Gabriel Seigneux de Correvon parmi ses correspondants helvétiques<sup>30</sup>. Elle incite les pasteurs et les théologiens romands du XVIII<sup>e</sup> siècle à fonder des écoles pour l'instruction religieuse des pauvres (Neuchâtel, 1701, Lausanne, 1726) et à produire une nouvelle littérature catéchétique – le *Catéchisme ou instruction dans la religion chrétienne* (Neuchâtel, Genève, 1702) d'Ostervald ne constituant à cet égard que l'un des premiers et des plus influents exemples d'un effort collectif pour adapter l'enseignement religieux aux esprits du siècle des Lumières<sup>31</sup>.

C'est aussi en modifiant les équilibres du discours théologique sur le fond que ces théologiens s'attellent à ce travail d'adaptation. Sans que les dogmes fondamentaux de la Réforme ne soient abandonnés, l'accent est plutôt mis sur l'existence d'une convergence fondamentale entre le message biblique et ce que la raison enseigne à l'homme en matière de religion. Révélation et raison ne s'opposent pas selon ce point de vue, mais la première s'ajoute seulement à la seconde en suppléant à ses limitations et en lui

dévoilant ce qu'elle n'est pas en mesure d'atteindre par elle-même. Ce déplacement de la tonalité théologique implique aussi que la portée pratique et morale du christianisme est particulièrement mise en valeur, au détriment des enjeux de nature dogmatique<sup>32</sup>. Renonçant aux raffinements des constructions logiques et à l'exposition systématique des dogmes propres à la théologie scolastique du siècle précédent, ce discours théologique renouvelé s'efforce donc de présenter un visage du christianisme acceptable pour les raisons « éclairées » auxquelles il s'adresse.

Si cette réorientation du discours théologique sur le fond et dans la forme s'engage dès la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, à l'époque de « l'orthodoxie raisonnable », elle trouve un nouvel élan à l'époque même où Gibbon côtoie les théologiens vaudois. C'est précisément ce que révèle l'enquête diligentée par les magistrats bernois en 1757 et menée à bien par Haller et Bonstetten. Celle-ci constate en effet non seulement le « relâchement doctrinal » de l'enseignement académique, mais observe aussi que les jeunes pasteurs fraîchement formés par cet enseignement, « ne prêchaient la plupart du temps qu'une morale sèche et délaissaient les doctrines capitales de la piété chrétienne »<sup>33</sup>. Plus directement concerné par cette enquête, le professeur de théologie récemment nommé (21 mai 1751), Jean-Pierre Secretan (1701-1761), assume le tournant pris par la théologie vaudoise dans ces années. Dans un exposé joint à son cours manuscrit que les enquêteurs devaient examiner, il reprend « l'idée qu'il avait déjà indiquée dans son discours d'installation : c'est qu'un professeur de controverse avait mieux à faire que de batailler contre des chrétiens de confession différente, fussent-ils catholiques romains, alors qu'on voyait se répandre à découvert dans le pays des théories et des écrits prêchant l'indifférentisme et même l'athéisme »<sup>34</sup>.

Ce positionnement est aussi ouvertement défendu dans des textes qui émanent d'un milieu constitué de proches de Gibbon. En 1741, Jean-Alphonse Rosset (1709-1766), l'un des professeurs de théologie (1748-1766) actif à l'Académie à l'époque où Gibbon fait son premier séjour à Lausanne, entreprend de traduire en français l'*Examen des Lettres sur la religion essentielle de l'homme*, du professeur de théologie zurichois Johann Jakob Breitinger (1701-1776), que Gibbon rencontrera lors de son tour de Suisse en 1755 et avec lequel il entretiendra une brève correspondance<sup>35</sup>. Introduisant sa traduction, Rosset lance un appel aux théologiens en les exhortant à présenter la religion, « sous un Caractère qui soit propre à la faire aimer [...] ; Débarassée de toutes questions vaines, inutiles, épineuses, plus propres à exciter des querelles et des disputes, qu'à entretenir la paix, l'union, la charité »<sup>36</sup>.



Fig. 4. Barthélemy Guilibaud (attr.), *Portrait de Jean-Pierre de Crousaz*, huile sur toile, 91.5 x 72 cm, 1738. MCBA, inv. 2002-154.

Un peu plus loin, il indique que l'une des voies à suivre pour rendre le christianisme plus attrayant consiste à insister sur sa dimension morale : il s'agit de montrer que « le grand but » de sa « Doctrine » revient à « faire briller à nos yeux les vertus de l'Être suprême » et par conséquent à « nous rendre *Gens de bien* »<sup>37</sup>.

François-Louis Allamand, pasteur puis professeur de grec et de morale à l'Académie (1773-1784), que Gibbon appréciait et avec lequel il était en contact et en correspondance<sup>38</sup>, tient le même type de discours. Dans ses *Pensées antiphilosophiques*, publiées deux ans seulement avant l'arrivée de Gibbon à Lausanne, il entre en matière en proclamant nettement sa fidélité à l'Église réformée, mais pour ajouter aussitôt une profession de foi tolérante : « si quelqu'un pense un peu autrement je ne le crois ni mauvais Chretien,



Fig. 5. Pages de titre des ouvrages de Johann Jakob Breitinger, *Examen des Lettres sur la religion essentielle*, traduit par Jean-Alphonse Rosset (1741), de Jean Salchli, *Lettres sur le déisme* (1756), et de François-Louis Allamand, *Pensées antiphilosophiques* (1751). BCUL, cotes 1V 144, 1V 155 et PHIL 212A.

ni damné pour cela»<sup>39</sup>. Il y soutient cependant aussi que si la raison peut procurer l'idée d'immortalité de l'âme, elle est incapable de fournir aucune certitude à ce sujet sans l'aide de la Révélation :

Le Deïste assure qu'il y a un Dieu et il a raison ; mais sur quel fondement assure t'il l'immortalité de l'âme ? Il peut la souhaiter, y trouver beaucoup de vraisemblance, l'espérer, mais l'assurer ! [...] Car d'assurance il n'y en a point sans la Revelation. Nous ne voyons point assez clair dans la nature de l'âme, et la Raison ne nous en dit pas assés, non plus, sur les perfections morales de Dieu pour nous tranquilliser sur la certitude d'une autre vie. C'est l'Évangile et l'Évangile seul, qui a mis en lumière la vie et l'immortalité.<sup>40</sup>

Dans son *Anti-Bernier ou Nouveau Dictionnaire de théologie*, publié quelques années après le deuxième séjour de Gibbon à Lausanne, il lance un vibrant appel aux théologiens de toutes confessions afin qu'ils s'engagent en faveur de la défense de la religion révélée et qu'ils renoncent à leurs luttes internes. Il s'agit en effet de préserver l'énergie des théologiens afin qu'ils s'attaquent à leurs adversaires extérieurs – les déistes et tous leurs épigones – en évitant de s'entre-déchirer : dans le préambule, il invite ainsi « les Théologiens sages, vraiment Chrétiens, et par là même vraiment philosophes, de toutes les communions, à oublier leurs préventions et leurs querelles particulières, pour se réunir contre l'ennemi commun, qui rugit autour d'eux »<sup>41</sup>.

### Apologie anti-déiste

On le voit, face à la menace des courants philosophiques rejetant ou remettant en cause la révélation chrétienne, comme le déisme, ou face à l'athéisme, la dominante du discours théologique romand et plus spécifiquement vaudois à l'époque où Gibbon entre en contact avec lui pour la première fois, est nettement apologétique. C'est en effet une cité assiégée de l'extérieur plutôt que menacée par ses divisions internes, dont l'arminianisme, que les théologiens réformés romands s'emploient à défendre durant cette période. L'arrivée de Gibbon à Lausanne se situe non seulement à une époque de changement de génération, mais aussi à un moment où ceux qui succèdent à la génération de l'« orthodoxie raisonnable », les Jean-Alphonse Turretini, Jean-Frédéric Ostervald, Samuel Werenfels ou Jean-Pierre de Crousaz, reprennent le flambeau et se lancent dans une véritable campagne apologétique, dont l'un des temps forts intervient précisément durant le séjour vaudois de Gibbon.

Si l'apologétique constitue un registre important de la production des théologiens romands depuis la fin du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>42</sup>, et notamment des théologiens vaudois, on observe que la production de ces derniers dans ce domaine s'accélère et se réoriente autour du milieu du siècle. La génération qui s'efface peu avant l'arrivée de Gibbon à Lausanne avait déjà beaucoup contribué au genre, en particulier Jean-Pierre de Crousaz, Abraham Ruchat et Jean-Jacques Salchli<sup>43</sup>. Mais la suivante se montre encore plus productive. Dans son étude des apologistes vaudois, que l'on peut prendre ici comme base d'une première évaluation quantitative de cette production, Auguste Vuilleumier mentionne ainsi sept traités appartenant ou contribuant à ce genre, publiés durant les quarante premières années du XVIII<sup>e</sup> siècle (1704-1740), contre vingt-deux pour les quarante années suivantes, dont plus de la moitié (douze) ont paru durant les seules années 1740-1760<sup>44</sup>. Un tiers est constitué d'ouvrages qui ont vu le jour pendant les années où Gibbon séjourne à Lausanne<sup>45</sup>. Ces années-là se situent donc bien au cœur d'une période d'intensification de l'effort apologétique entrepris par les théologiens vaudois.

L'examen des traités rédigés par ces derniers montre par ailleurs une concentration de l'apologétique vaudoise sur le déisme, qui, s'il constituait une ancienne préoccupation des théologiens devient, à partir des années 1740, « la hantise de toutes les Eglises »<sup>46</sup>. Entre le début des années 1740 et la fin du séjour de Gibbon à Lausanne, l'apologétique vaudoise vise précisément trois cibles qui culminent en réalité dans le déisme. Jean-Alphonse Rosset ouvre les feux avec sa traduction annotée de *l'Examen des Lettres sur la religion essentielle de l'homme* du théologien zurichois Johann Jacob Breitinger<sup>47</sup> [fig. 5]. Ce traité est dirigé contre les *Lettres sur la Religion essentielle à l'homme, distinguée de ce qui n'est que l'accessoire*, un ouvrage de Marie Huber (1695-1753)<sup>48</sup> perçu comme exposant les thèses déistes et dont la seconde édition a très vraisemblablement été publiée à Lausanne<sup>49</sup>. Signe de la crainte que le déisme suscite alors dans la Suisse réformée, cette traduction résulte d'une collaboration entre plusieurs théologiens helvétiques, puisque Rosset reconnaît avoir été incité à se livrer à ce travail par le pasteur bernois Johann Georg Altmann (1695-1758) et que Breitinger a révisé l'édition française de son texte<sup>50</sup>. Cette traduction prend également place dans un ensemble de réactions provenant de théologiens réformés à l'encontre des thèses de Marie Huber, qui se concentre dans les années 1739-1741 et dont font partie d'autres volumes publiés à Zurich, Amsterdam ou Genève<sup>51</sup>.

La publication sans nom d'auteur des *Pensées philosophiques* de Diderot (1713-1784), en 1746<sup>52</sup>, provoque

la réponse apologétique suivante de la part des théologiens vaudois. Le professeur d'hébreu et de catéchèse à l'Académie de Lausanne, Georges Polier de Bottens lui oppose dès 1747 ses *Pensées chrétiennes*, dans lesquelles il dénonce le fait que les réflexions de Diderot «tendent toutes au Déisme»<sup>53</sup>, tandis que François-Louis Allamand, pour lequel Gibbon se sentira des affinités, adresse au philosophe français en 1751 ses *Pensées anti-philosophiques* [fig. 5], qu'il rédige indépendamment des *Pensées chrétiennes* de Polier de Bottens, dont il dit n'avoir pas vu l'ouvrage<sup>54</sup>. Plus railleur et sarcastique, mais aussi plus incisif que son prédécesseur, Allamand représente assez bien, malgré son indéniable originalité, une attitude collective des théologiens vaudois qui ne s'attaquent pas seulement au déisme à partir d'une posture défensive, mais aussi et surtout avec hauteur et une certaine dose de mépris, parce qu'ils y voient une conception aberrante. Dans ses *Mémoires*, Gibbon considère Allamand comme une sorte de sceptique caché et pense l'avoir ainsi percé à jour<sup>55</sup>. Mais Eugène Ritter a sans doute raison quand il affirme être «persuadé qu'il [Gibbon] s'est trompé du tout au tout». «Assurément, ajoute-t-il, le pasteur vaudois avait en religion des idées libres et originales; mais elles n'étaient point simplement négatives, comme Gibbon se l'est imaginé»<sup>56</sup>. Quand il se moque de l'inconsistance des attaques que Diderot lance contre la religion révélée, ce n'est en effet pas un sceptique qui s'exprime à couvert. C'est au contraire un théologien qui s'assume comme tel tout en se concevant comme «éclairé» et qui a pris ses distances avec les dogmes de l'orthodoxie, sans pour autant verser dans la religion naturelle. S'il y a une forme de scepticisme qui pointe chez lui, elle concerne l'excès de confiance dans la raison auquel les philosophes déistes se laisseraient aller; la force de ses convictions sur ce point s'affirme nettement lorsqu'il s'exclame: «Le Dieu du Chrétien n'est donc qu'un *Etre d'imagination*? Et le Dieu du Deïste, quel est-il? Celui que la Raison du Deïste conçoit... Fort bien! mais est-il averé que la Raison du Deïste soit plus inaccessible que l'Évangile aux fantômes de l'imagination?»<sup>57</sup>. Si elle n'est plus marquée au coin du péché originel et par conséquent source d'erreurs, comme elle l'était pour la théologie réformée du XVI<sup>e</sup> siècle, la raison reste pour Allamand limitée par les chimères que suscite l'imagination humaine; les déistes se bercent donc d'illusion s'ils pensent pouvoir s'en remettre exclusivement à ses lumières. Ce sont donc de fortes convictions que les théologiens vaudois font entendre lorsqu'ils prennent part au concert des voix, en particulier réformées, qui s'élèvent contre les *Pensées philosophiques* de Diderot<sup>58</sup>.

Parallèlement aux traités dirigés spécifiquement contre Marie Huber ou Diderot, la production apologétique vaudoise des années 1740-1760 s'en prend dans un certain nombre de cas directement au déisme. Parfois, la cible est explicitement mentionnée dans le titre de l'ouvrage. Lorsqu'il traduit les *Mémoires touchant Jean Wilmot* de l'évêque anglican Gilbert Burnet (1643-1715), deux ans seulement après avoir répondu à Marie Huber, Rosset y ajoute des *Pensées générales sur le déisme* dont la présence dans l'ouvrage est indiquée dans son intitulé afin de mettre en évidence l'antidote contre ce courant philosophique qu'offre l'ensemble du volume<sup>59</sup>. En 1756, alors même que Gibbon se trouve à Lausanne depuis trois ans, Jean Salchli (1724-1808), le fils du professeur de théologie qui avait défendu en 1737 la ligne bernoise de tolérance limitée, et lui-même professeur d'hébreu et de catéchèse à l'Académie de Lausanne à partir de 1761 (jusqu'en 1807), publie dans la même ville, de volumineuses *Lettres sur le déisme* [fig. 5]. Il y définit ce courant comme réunissant «tous ceux qui attaquent directement ou indirectement la Divinité de la Révélation», et juge par conséquent qu'on peut les qualifier «d'Incredules, d'Esprits forts, d'Ennemis de la Révélation, ou de la Religion»<sup>60</sup>. Cependant, même lorsqu'un traité apologétique se présente comme un discours de portée plus générale, comme par exemple le *Discours sur l'irréligion* d'Albert de Haller, traduit et annoté par Seigneux de Correvon, la question déiste demeure au centre de l'attention, comme ce dernier le souligne dans sa préface<sup>61</sup>.

## Conclusion

À la lumière de ces constats, on peut donc conclure qu'au moment où Gibbon est accueilli à Lausanne par le pasteur Daniel Pavillard (1703-1705), le déisme s'est substitué à l'arminianisme comme centre des préoccupations des théologiens vaudois. Sans doute l'orientation tolérante prise par la plupart d'entre eux à partir du début du XVIII<sup>e</sup> siècle et le courant déiste lui-même peuvent-ils être considérés comme des répercussions lointaines de l'arminianisme; il est en revanche certain que celui-ci n'occupe plus en tant que tel le devant de la scène lausannoise au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. Ce n'est pas seulement qu'il s'est effacé devant des menaces plus pressantes pour le christianisme lui-même plutôt que pour les seules Églises réformées, c'est aussi qu'un consensus s'impose désormais parmi les théologiens autour de la conviction que pour combattre ces menaces, il faut renoncer aux enjeux théologiques qui étaient au centre de la controverse arminienne, prendre

distance avec l'abstraction, la technicité et le langage scolastique qui étaient le propre de cette controverse<sup>62</sup>, pour sauver le christianisme en affrontant des adversaires extérieurs qui – sceptiques, déistes, voire athées – ont en commun d'entraîner les esprits vers un rejet de la révélation. Il faut donc, du point de vue des théologiens « éclairés » qui entreprennent de défendre le christianisme, cesser les querelles intestines, clore l'épisode de la crise du *Consensus*, tourner le dos aux aigreurs et aux frustrations qu'elle a suscitées, adapter le discours théologique, notamment de manière à mettre en avant l'utilité morale – et par conséquent sociale – du christianisme et rétablir ainsi son statut de socle du vivre ensemble, afin d'écarter les dangers que le déisme, comme pente glissante vers l'incrédulité, fait courir aussi bien à la foi, au salut des fidèles qu'à l'harmonie sociale.

L'offensive contre Marie Huber, Diderot et le déisme en général à laquelle le jeune Gibbon assiste en arrivant dans le Pays de Vaud, s'avère particulièrement dynamique. Elle est fondée sur la conviction qu'il existe une voie moyenne, « raisonnable » précisément au sens où elle est modérée, entre, d'une part, une orthodoxie figée dans le passé et inadaptée aux besoins religieux du XVIII<sup>e</sup> siècle et, d'autre part, l'excès de confiance dans la raison ou de l'enthousiasme qui fait dériver cette même raison vers les eaux troubles du mysticisme et de la superstition. L'ardeur apologétique avec laquelle Gibbon entre en contact à Lausanne se dresse certes contre des ennemis qui sont alors identifiés au déisme, mais ce serait se méprendre sur sa nature et commettre sans doute un anachronisme que de la représenter comme essentiellement réactionnaire, entièrement déterminée et orientée par une vitalité intellectuelle venue désormais de l'extérieur du christianisme et contre laquelle elle serait condamnée à une posture de résistance. Elle paraît au contraire profondément animée par la certitude que le déisme, pour efficace qu'il soit dans sa capacité à susciter toujours plus d'adhésions, fait en réalité fausse route et s'égare hors des voies d'une philosophie vraiment éclairée. Cette certitude forme par exemple clairement le fond du projet de révision de l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert auquel se consacre une équipe qui compte plusieurs théologiens, participant par ailleurs à l'effort apologétique. Il n'y a qu'à lire la correspondance du principal animateur de ce projet, l'ancien moine converti au protestantisme, Bartolomeo Fortunato de Felice, entre les années 1760 et 1770, c'est-à-dire juste après la fin du premier séjour de Gibbon en Suisse romande, pour mesurer la solidité de cette certitude et le mépris qu'elle nourrit envers les philosophes parisiens adeptes du déisme, voire de l'athéisme<sup>63</sup>.

Quel a été l'impact de cette apologétique sur le jeune érudit anglais venu à Lausanne se retremper aux sources de son protestantisme ? Cela mériterait une étude en soi. Mais on est fondé à penser qu'il a pu être difficile pour lui d'échapper tout à fait au climat intellectuel qu'instaure cet effort de défense du christianisme et plus précisément aux arguments qu'il déployait. N'était-il pas en effet concerné et même visé au premier chef, comme héritier des évolutions intellectuelles anglaises du siècle précédent, par un discours qui décrit le déisme comme une école de pensée dont les racines remontent toutes en Angleterre et dont les ravages atteignent finalement les rives du Léman<sup>64</sup> ?

- 1 C'est Robert Sullivan qui relève ce que Pocock doit à Trevor-Roper: «Rethinking Christianity in Enlightenment Europe», *Eighteenth-Century Studies*, n° 34/2, 2001, p. 298-309, ici p. 303. Pour les passages où Hugh Trevor-Roper retrace la généalogie des idées de Gibbon, voir «Les origines religieuses de l'ère des Lumières», in *De la Réforme aux Lumières*, Paris, Gallimard, 1972, p. 253-256, 274; et, plus récemment, *History and the Enlightenment*, New Haven; London, Yale University Press, 2010, p. 134-135, 148-150.
- 2 John G. A. Pocock, *Barbarism and religion*, vol. 1, *The Enlightenments of Edward Gibbon, 1737-1764*, Cambridge [etc.], Cambridge University Press, 1999, p. 50.
- 3 Il décrit son livre davantage comme une «peinture», que comme un «récit» (*id.*, p. 10).
- 4 *Id.*, p. 9, 13.
- 5 *Id.*, p. 57.
- 6 *Id.*, p. 51 (je traduis).
- 7 Au sujet de cet épisode, sur lequel on reviendra plus loin, voir [Barthélemy Barnaud], *Mémoires pour servir à l'histoire des troubles arrivés en Suisse, à l'occasion du Consensus*, Amsterdam, Frédéric Bernard, 1726; Vuilleumier, *Histoire de l'Église réformée du Pays de Vaud*, t. II, p. 496-531, t. III, p. 571-584, 632-716; Olivier Fatio, «Neuchâtel et Genève face au "Consensus Helveticus", ou comment l'éviter?», in Martin Rose (éd.), *Histoire et herméneutique: mélanges pour Gottfried Hammann*, Genève, Labor et Fides, 2002, p. 161-173.
- 8 Paul Hazard, *La Crise de la conscience européenne (1680-1715)*, Paris, Boivin, 1935.
- 9 Pocock, *Barbarism and religion*, *op. cit.*, vol. 1, p. 78-79.
- 10 Jean-Daniel Candaux et alii (éd.), *L'Encyclopédie d'Yverdon et sa résonance européenne: contextes – contenus – continuités*, Genève, Slatkine; Paris, Champion, 2005.
- 11 Cf. note 7.
- 12 Voir David Sorkin, *The Religious Enlightenment: Protestants, Jews, and Catholics from London to Vienna*, Princeton N. J., Princeton University Press, 2008, p. 74-84; Maria-Cristina Pitassi, «Arminius redivivus? The Arminian influence in French Switzerland at the end of Seventeenth Century and at the beginning of the Eighteenth Century», in Marius van Leeuwen et alii, *Arminius, Arminianism, and Europe. Jacobus Arminius (1559/60-1609)*, Leiden, Brill, 2009, p. 134-157.
- 13 Jacqueline E. de La Harpe, *Jean-Pierre de Crousaz et le conflit des idées au siècle des Lumières*, Genève, Droz; Lille, Giard, 1955, p. 51.
- 14 Cité par Sarah Meylan, *Lire Locke à Lausanne: Jean-Jacques Salchli et le Discours sur la tolérance (1733)*, mémoire de Master, dir. Béla Kapossy, Université de Lausanne, 2012, p. 20.
- 15 Vuilleumier, *Histoire de l'Église réformée du Pays de Vaud*, t. IV, p. 162-163.
- 16 Voir Meylan, *Lire Locke à Lausanne*, *op. cit.*
- 17 Voir La Harpe, *Jean-Pierre de Crousaz et le conflit des idées au siècle des Lumières*, *op. cit.*; Daniel Christoff, «L'enseignement de la philosophie à l'Académie et dans les premiers temps de l'Université», in Daniel Christoff et alii, *La philosophie dans la Haute École de Lausanne, 1542-1955*, Lausanne, Université de Lausanne, 1987, p. 34-45.
- 18 Vuilleumier, *Histoire de l'Église réformée du Pays de Vaud*, t. IV, p. 232-237. Gibbon était au courant de cette enquête: il en informe en effet le professeur Breitinger de Zurich à l'époque même des faits (Brian Norman, *The Influence of Switzerland on the Life and Writings of Edward Gibbon*, Oxford, Voltaire Foundation, 2002, p. 19).
- 19 Christian Grosse, «Tolérance ou coexistence? Les régulations pragmatiques du conflit confessionnel à l'époque moderne», in Pierre Gisel et Jacques Ehrenfreund (dir.), *Religieux, société civile, politique. Enjeux et débats historiques et contemporains*, Lausanne, Antipodes, 2012, p. 31-45.
- 20 Voir notamment Rudolf Dellsparger, «Der Beitrag der "Vernünftigen Orthodoxie" zur innerprotestantischen Ökumene. Samuel Werenfels, Jean-Frédéric Ostervald und Jean-Alphonse Turretini als Unionstheologen», in Heinz Duchhardt et Gerhard May (dir.), *Union – Konversion – Toleranz. Dimensionen der Annäherung zwischen den christlichen Konfessionen im 17. und 18. Jahrhundert*, Mainz, Philipp von Zabern, 2000, p. 289-300; Max Geiger, «Die Unionsbestrebungen der schweizerischen reformierten Theologie unter der Führung des helvetischen Triumvirates», *Theologische Zeitschrift*, n° 9, 1953, p. 117-136; Martin I. Klauber, *Between Reformed Scholasticism and Pan-Protestantism. Jean-Alphonse Turretin (1671-1737) and Enlightened Orthodoxy at the Academy of Geneva*, Selinsgrove, Susquehanna University Press; London, Toronto, Associated University Presses, 1994; Daniel Ernst Jablonski et Gottfried Wilhelm Leibniz, *Negotium Irenicum. L'union des Églises protestantes selon G. W. Leibniz et D. E. Jablonski*, éd. Claire Rösler-Le Van, Paris, Classiques Garnier, 2013.
- 21 Christoff, «L'enseignement de la philosophie à l'Académie et dans les premiers temps de l'Université», *art. cit.*, p. 38.
- 22 Philippe Meylan, *Jean Barbeyrac (1674-1744) et les débuts de l'enseignement du droit naturel dans l'ancienne Académie de Lausanne: contribution à l'histoire du droit naturel*, Lausanne, F. Rouge, 1937, p. 93; Paul Nordmann, *Gabriel Seigneux de Correvon, ein schweizerischer Kosmopolit, 1695-1775*, Florence, Tipografia Giuntina, 1947, p. 70, 76, 90; Maria-Cristina Pitassi, «Théologie genevoise du XVIII<sup>e</sup> siècle et libéralisme. Généalogie ou mythologie», *Revue d'histoire et de philosophie religieuses*, n° 93/4, 2013, p. 522; David Sorkin, «Geneva's "Enlightened Orthodoxy": The Middle Way of Jacob Vernet (1698-1789)», *Church History*, n° 74/2, juin 2005, p. 287; *The Religious Enlightenment: Protestants, Jews, and Catholics from London to Vienna*, *op. cit.*, p. 76; Ann Thomson, «Louis Bourguet, John Toland, and the Republic of Letters», *Erudition and the Republic of Letters*, n° 2/3, 2017, p. 292; Vuilleumier, *Histoire de l'Église réformée du Pays de Vaud*, t. IV, p. 246-247, 325.
- 23 Pitassi, «Théologie genevoise du XVIII<sup>e</sup> siècle et libéralisme. Généalogie ou mythologie», *art. cit.*, p. 525.
- 24 Christian et Sylviane Albertan, «Foi et lumières dans l'Encyclopédie d'Yverdon», in Candaux (éd.), *L'Encyclopédie d'Yverdon et sa résonance européenne*, *op. cit.*, p. 163-164, 171-172.
- 25 Martin I. Klauber, «Between Protestant Orthodoxy and Rationalism: Fundamental Articles in the Early Career of Jean LeClerc», *Journal of the History of Ideas*, n° 54/4, 1993, p. 611-636; Maria-Cristina Pitassi, «Nonobstant ces petites différences": enjeux et pré-supposés d'un projet d'union intra-protestante au début du XVIII<sup>e</sup> siècle», in Guy Saupin et alii (éd.), *La Tolérance. Colloque international de Nantes (mai 1998). Quatrième centenaire de l'édit de Nantes*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 1999, p. 423-425.
- 26 Vuilleumier, *Histoire de l'Église réformée du Pays de Vaud*, *op. cit.*, t. III,

- p. 552-553, t. IV, p. 167 ; Pitassi, « Théologie genevoise du XVIII<sup>e</sup> siècle et libéralisme. Généalogie ou mythologie », art. cit., p. 525.
- 27 Anton Matytsin, « The Protestant Critics of Bayle at the Dawn of the Enlightenment », in Sébastien Charles et alii (éd.), *Scepticism in the Eighteenth Century: Enlightenment, Lumières, Aufklärung*, Dordrecht, Springer, 2013, p. 66 (je traduis).
- 28 André Gindroz, *Histoire de l'instruction publique dans le Pays de Vaud*, Lausanne, Georges Bridel, 1853, p. 191.
- 29 François Rosset, « La vie littéraire et intellectuelle en pays romand au XVIII<sup>e</sup> siècle », in Roger Francillon (éd.), *Histoire de la littérature en Suisse romande*, Lausanne, Payot, 1996, vol. 1, p. 220.
- 30 Paul Wernle, *Der schweizerische Protestantismus im XVIII. Jahrhundert: Pietismus und vernünftige Orthodoxie*, vol. 1, *Das reformierte Staatskirchentum und seine Ausläufer*, Tübingen, J.C.B. Mohr (P. Siebeck), 1923, p. 475-476 ; sur cette société, voir Craig Rose, « The Origins and Ideals of the SPCK 1699-1716 », in John Walsh, Colin Haydon, Stephen Taylor (dir.), *The Church of England, c. 1689-c.1833. From Toleration to Tractarianism*, Cambridge, Cambridge University Press, 1993, p. 172-190 ; Sugiko Nishikawa, « The SPCK in Defence of Protestant Minorities in Early Eighteenth-Century Europe », *The Journal of Ecclesiastical History*, n° 56/4, 2005, p. 730-48.
- 31 Henri Vuilleumier, *La Religion de nos pères: notice historique sur les catéchismes qui ont été en usage dans l'Église du pays de Vaud depuis les temps de la Réformation*, Lausanne, F. Rouge, 1888 ; Nathalie Dahn, *L'Abrégé du catéchisme d'Ostervald pour les écoles de charité de Lausanne (1750): entre instruction religieuse et pédagogie des Lumières*, mémoire de Master, dir. Danièle Tosato-Rigo, Université de Lausanne, 2013.
- 32 Maria-Cristina Pitassi, « L'apologétique raisonnable de Jean-Alphonse Turretini », in Maria-Cristina Pitassi (éd.), *Apologétique 1680-1740. Sauvetage ou naufrage de la théologie ? Actes du colloque tenu à Genève en juin 1990 sous les auspices de l'Institut d'histoire de la Réformation*, Genève, Labor et Fides, 1991, p. 99-118.
- 33 Vuilleumier, *Histoire de l'Église réformée du Pays de Vaud*, t. IV, p. 232.
- 34 *Ibid.*
- 35 Norman, *The Influence of Switzerland*, op. cit., p. 9, 19.
- 36 Jean-Alphonse Rosset, « Préface du traducteur », in Jean Jaques Breitinger, *Examen des Lettres sur la religion essentielle, etc., dans lequel on discute les principes qu'il faut employer pour déterminer l'essence de la religion*, traduit du latin, Zurich, Conrad Orell et C<sup>e</sup>, 1741, p. )(2r<sup>o</sup>.
- 37 *Ibid.* (c'est l'auteur qui souligne).
- 38 Vuilleumier, *Histoire de l'Église réformée du Pays de Vaud*, t. IV, p. 290 ; Gibbon, *Journal à Lausanne, 1763-1764*, p. 197.
- 39 [François-Louis Allamand], *Pensées anti-philosophiques*, La Haye, Pierre van Cleef, 1751, p. VII.
- 40 *Id.*, p. 33-34.
- 41 [François-Louis Allamand], *L'Anti-Bernier ou Nouveau Dictionnaire de théologie par l'auteur des P... A... , [s.l.]*, 1770, t. I, p. V.
- 42 Auguste Vuilleumier, *Les Apologistes vaudois au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Lausanne, G. Bridel, 1876 ; Vuilleumier, *Histoire de l'Église réformée du Pays de Vaud*, t. V, p. 244-311 ; voir aussi, d'un point de vue plus général, Pitassi (éd.), *Apologétique 1680-1740*, op. cit.
- 43 Quelques exemples, dans l'ordre chronologique : John Tillotson, *L'Excellence de la religion et l'extravagance de l'impiété démontrée ou sermon sur ces paroles de Job*, chap. XXVIII, v. 28, trad. A. Ruchat, Yverdon, Jean Grenodt, 1704 ; Jean-Pierre de Crousaz, *Examen du Traité de la liberté de penser d'Antoine Collins*, Amsterdam, L'Honoré et Chatelain, 1718 ; *Cinq sermons sur la vérité de la religion chrétienne: avec un sixième, prononcé à l'occasion de la peste qui règne en Provence*, Amsterdam, Herman Uytwerf, 1723, 2 vol. ; *Examen du pyrrhonisme ancien et moderne*, La Haye, Pierre de Hondt, 1733 ; Abraham Ruchat, *Examen de l'origénisme ou réponse à un Livre nouveau, intitulé, Sentimens differens de quelques Théologiens sur l'état des Ames séparées des Corps*, en Quatorze Lettres, Lausanne, Jean Zimmerli, 1733 ; Jean Jaques Salchli, *Recueil des dernières heures de Messieurs de Mornay du Plessis, Gigord, Du Moulin, Drelincourt & Fabri. Nouvelle édition, augmentée d'un discours préliminaire sur l'utilité de cet ouvrage et sur le fondement de notre salut et de nos espérances dans la vie et dans la mort*, Lausanne, Jean Zimmerli, 1740.
- 44 Vuilleumier, *Les Apologistes vaudois au XVIII<sup>e</sup> siècle*, op. cit.
- 45 Jean-Alphonse Rosset, *Discours académiques sur divers sujets intéressants, relatifs à la religion, prononcés à Lausanne dans les années 1750, 1751, 1752*, Lausanne, Antoine Chapuis, 1753 ; Albrecht von Haller, *Discours sur l'irréligion, ou l'on examine ses principes et ses suites funestes, opposées aux principes et aux heureux effets du christianisme*, traduit de l'allemand par Mr Seigneux de Correvon, Neuchâtel, Sinnet, 1755 ; Jean Salchli, *Lettres sur le déisme*, Lausanne, Antoine Chapuis, 1756 ; Gabriel Seigneux de Correvon, *De la religion chrétienne, traduit de l'anglais de Mr Addison, avec un Discours Préliminaire, des Notes et Dissertations du traducteur*, Lausanne, Antoine Chapuis, 1757, 2 vol.
- 46 Maria-Cristina Pitassi, « Marie Huber, genevoise et théologienne malgré elle », *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, n° 25, 1995, p. 95.
- 47 Jean Jaques Breitinger, *Examen des Lettres sur la religion essentielle, etc., dans lequel on discute les principes qu'il faut employer pour déterminer l'essence de la religion*, traduit du latin, trad. et préface de Jean-Alphonse Rosset, Zurich, Conrad Orell et C<sup>e</sup>, 1741 (traduction de : *De principiis in examinanda et definienda religionis essentia ex mente nuperi scriptoris Galli adhibendis disputatio*, Tiguri, Orell, 1741).
- 48 Il faut noter qu'Abraham Ruchat s'était déjà attaqué, en 1733, dans son *Examen de l'origénisme ou réponse à un Livre nouveau*, à un autre traité de Marie Huber, les *Sentimens differens de quelques théologiens sur l'état des âmes séparées des corps*, publiés en 1731, augmentés et réédités en 1733 sous le titre : *Le Systeme des anciens et des modernes, concilié par l'exposition des sentimens differens de quelques théologiens sur l'état des âmes séparées des corps*. Sans connaître le véritable auteur de l'ouvrage auquel il s'attaque, Ruchat dénonce ses tendances au déisme (Vuilleumier, *Les Apologistes vaudois au XVIII<sup>e</sup> siècle*, op. cit., p. 28). Sur Marie Huber, voir notamment : Pitassi, « Marie Huber, genevoise et théologienne malgré elle », art. cit. ; « Être femme et théologienne au XVIII<sup>e</sup> siècle : le cas de Marie Huber », in Michelle Magdelaine et alii (dir.), *De l'humanisme aux Lumières: Bayle et le protestantisme: mélanges en l'honneur d'Elisabeth Labrousse*, Paris, Universitas ; Oxford, Voltaire Foundation, 1996, p. 395-409 ; Yves Krumenacker, « L'évolution du concept de conscience chez Marie Huber », *Dix-huitième siècle*, n° 34 (Christianisme et Lumières),

- 2002, p. 225-237; Jan Loop, « Deismus in der Schweiz: Zürcher Reaktionen auf Marie Hubers *Lettres sur la religion essentielle à l'homme* », in Anett Lütteken, Barbara Mahlmann-Bauer (éd.), *Bodmer und Breitinger im Netzwerk der europäischen Aufklärung*, Göttingen, Wallstein Verlag, 2009, p. 202-230; Marie Huber, *Un purgatoire protestant? Essai sur l'état des âmes séparées des corps*, introd. et notes d'Yves Krumenacker, Genève, Labor et Fides, 2016.
- 49 Pitassi, « Marie Huber, genevoise et théologienne malgré elle », art. cit., p. 92. Ni Breitinger, ni Rosset n'identifient cependant en Marie Huber l'auteur du traité auquel ils répondent puisqu'ils ne le désignent pas autrement que comme « l'Anonyme ».
- 50 Rosset précise dans la préface: « Je n'aurois, peut-être pas pensé à l'entreprendre; si un célèbre Professeur de Berne [note: « Le Savant Monsieur Altman »] ne m'y eut engagé ». Il y signale aussi que l'ouvrage a été relu par l'auteur qui a été autorisé à « y apporter tous les changemens, toutes les corrections et bonifications, qu'il pourroit croire nécessaire: De sorte, qu'ayant eu l'avantage de passer sous ses yeux; on peut l'envisager des là, comme une Piece à peu près Originale » (Rosset, « Préface du traducteur », in Breitinger, *Examen des Lettres sur la religion essentielle*, op. cit.).
- 51 Johann Jacob Zimmermann, *De causis magis magisque invalescentis incredulitatis*, Tiguri, Gessner, 1739; Fr. de Roches, *Défense du christianisme, ou Préservatif contre un ouvrage intitulé Lettres sur la religion essentielle à l'homme*, Lausanne et Genève, M.-M. Bousquet, 1740, 2 vol.; David-Renaud Bouillier, *Lettres sur les vrais principes de la religion*, Amsterdam, J. Catuffe, 1741 (voir à ce sujet Pitassi, « Marie Huber, genevoise et théologienne malgré elle », art. cit., p. 96 et n. 36-38).
- 52 Voir à ce sujet Diderot, *Pensées philosophiques. Addition aux Pensées philosophiques*, éd. Jean-Claude Bourdin, [Paris], GF Flammarion, 2007.
- 53 [Georges Polier de Bottens], *Pensées chrétiennes mises en parallèle ou en opposition avec les Pensées Philosophiques. On y a joint quelques reflexions d'un autre auteur sur ces dernières*, Rouen, Aux dépens de la Compagnie, 1747, fol. A4 v° (avis au lecteur).
- 54 [François-Louis Allamand], *Pensées anti-philosophiques*, La Haye, Pierre van Cleef, 1751, p. XI-XII (note a).
- 55 Voir notre contribution sur Allamand dans ce volume.
- 56 Eugène Ritter, « Le pasteur Allamand », *RHV*, n° 11, 1903, p. 289-290.
- 57 [Allamand], *Pensées anti-philosophiques*, op. cit., p. 15 (c'est Allamand qui souligne).
- 58 Parmi les textes protestants dirigés contre les *Pensées philosophiques*, il faut inclure Jean-Henri-Samuel Formey, *Pensées raisonnables opposées aux pensées philosophiques: avec un Essai de critique sur le livre intitulé Les Mœurs*, Berlin, Chrétien Frédéric Voss, 1749 et Jacques-François Deluc, *Observations sur les savans incrédules et sur quelques-uns de leurs écrits*, Genève, [s.n.], 1762; voir à ce sujet Robert Morin, *Les « Pensées philosophiques » de Diderot devant leurs principaux contradicteurs au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Les Belles Lettres, 1975.
- 59 Jean-Alphonse Rosset, *Mémoires touchant Jean Wilmot, comte de Rochester. Par Gilbert Burnet Evêque de Salisburi, traduits de l'Anglois. Nouvelle Édition augmentée de l'Oraison funebre du Comte, traduite aussi de l'Anglois. Avec des Pensees generales sur le déisme par Jean Alphonse Rosset*, Zurich, Heidegger et Comp., 1743.
- 60 Salchli, *Lettres sur le déisme*, op. cit., 1756, p. 5 et note c.
- 61 Von Haller, *Discours sur l'irrégion*, op. cit., 1755, p. VII-VIII.
- 62 C'est bien cette prise de distance avec l'état d'esprit et les préoccupations des théologiens orthodoxes que Gabriel Seigneux de Correvon souligne lorsqu'il relève dans une de ses notes au *Discours sur l'irrégion* de Haller que ce dernier « en veut sur-tout à ces petites recherches minucieuses auxquelles nos Théologiens les plus célèbres ont sacrifié leurs veilles » (*id.*, p. 97, n. 1).
- 63 Voir par exemple les lettres de De Felice à Jean-Henri-Samuel Formey (19 août 1766, 29 novembre 1769, 7 août 1770, 18 septembre 1770, 9 octobre 1770, 4 mars 1771), transcrites par Léonard Burnand et mises en ligne sur le site <[www.unil.ch/defelice/home/menuinst/edition-des-lettres.html](http://www.unil.ch/defelice/home/menuinst/edition-des-lettres.html)>.
- 64 Pour Jean Salchli, ce sont les déistes anglais qui ont « poussé plus vivement leurs attaques contre le Christianisme » et l'ensemble du mouvement remonte à Edward Herbert de Cherbury qui « fut le premier, qui, dans le dix-septieme siecle arbora publiquement l'étendart du Déisme en Angleterre » (*Lettres sur le déisme*, op. cit., p. 7-8).



Fig. 4. Vue actuelle de l'ancienne Académie de Lausanne (aujourd'hui Gymnase de la Cité), 2015.



# Un correspondant de Gibbon : François-Louis Allamand (1709-1784) et son « secret scepticisme »

Christian Grosse

François-Louis Allamand [fig. 1] a sans aucun doute été un personnage complexe, au point d'avoir été souvent perçu comme insaisissable, voire véritablement ambivalent. Cette ambivalence, relevée par ses contemporains, a fini par constituer le trait dominant de l'image que l'histoire a conservée de lui. C'est à Gibbon qu'il revient d'avoir formulé le plus nettement le stéréotype qui a fait souche dans la mémoire historique du personnage : « Je soupçonne beaucoup », écrit-il ainsi dans ses *Mémoires*, qu'Allamand « ne me montra jamais les véritables couleurs de son secret scepticisme »<sup>1</sup>. À la manière d'un libertin camouflant sous des dehors conformistes son esprit fort, Allamand cachait derrière le personnage public du pasteur un philosophe dont la disposition essentielle résiderait dans le scepticisme.

Fils d'un régent du collège de Lausanne et petit-fils du professeur de mathématique de l'Académie de Lausanne, Jacques Marchandon (dit Des Marets), François-Louis Allamand accomplit des études de théologie qui l'amènent à être consacré pasteur en 1732. Il commence alors en tant que suffragant à Vevey une carrière pastorale qu'il prend très au sérieux, puisqu'il rédige à cette époque un « Plan d'Étude ». Il y répertorie les mesures qu'il compte prendre pour compléter sa formation, jugeant celle qu'il a reçue à l'Académie insuffisante pour faire de lui un « Ministre de Christ appelé suivant toutes les apparences à l'édification d'une portion de son Eglise ». Même si ce complément d'étude accompli en autodidacte a aussi pour but de cultiver une « Creature raisonnable appelée à la perfection de toutes [ses] facultés par le travail de l'Esprit », sa

vocation de ministre demeure alors clairement une composante importante de son identité<sup>2</sup>. Dès 1741, il abandonne pourtant la voie pastorale à la suite d'un mariage malheureux et entame pour plusieurs années une vie itinérante de précepteur en France, aux Pays-Bas et en Allemagne, tout en veillant à conserver ses droits d'élection à une fonction de ministre dans le Pays de Vaud. Lorsqu'il y retourne en 1748, c'est en effet pour entrer de plain-pied dans le ministère : il est ainsi nommé successivement pasteur à Ormont-Dessus, en 1749, à Bex, en 1752, et enfin à Corsier, en 1764. Nourrissant toutefois de plus hautes ambitions, il tente à plusieurs reprises durant toutes ces années d'obtenir un poste professoral (chaire de controverse, en 1751, à l'Académie de Lausanne, de philosophie à l'Académie de Genève l'année suivante, puis de théologie à l'Académie de Lausanne, en 1761) et finit par décrocher la chaire de grec et de morale à l'Académie de Lausanne, en 1773, alors qu'il est déjà âgé de 63 ans. Il occupera cette chaire jusqu'à sa mort en 1784.

Personnage haut en couleur, dont Gibbon dit encore qu'« on lui reproche avec raison trop de raffinement et de subtilité dans l'esprit, trop de fierté, trop d'ambition et trop de violence dans le caractère »<sup>3</sup>, Allamand n'a été que trop rarement étudié pour lui-même<sup>4</sup>. L'historiographie ne s'est intéressée à lui qu'en raison des polémiques dans lesquelles il est intervenu ou du point de vue des relations qu'il a entretenues avec quelques figures majeures du siècle des Lumières. Dans ce dernier cas, c'est moins sa propre personne qui a retenu l'attention des chercheurs

Fig. 1. Anonyme, *Portrait de François-Louis Allamand*, pastel sur papier, 50 × 39 cm, [v. 1775-1784]. MHL, inv. I.32.Allamand FraLo.1.

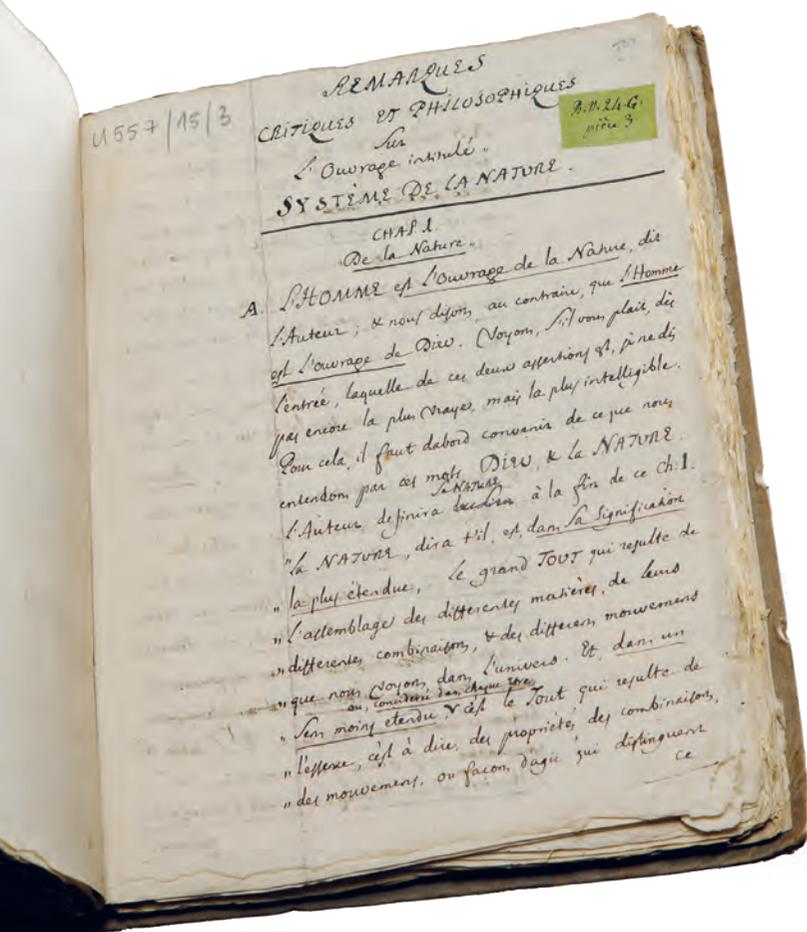


Fig. 2. François-Louis Allamand, «Remarques critiques et philosophiques sur l'ouvrage intitulé *Système de la Nature*», [s.d.]. BCUL, cote U 557/15/3.

que ce que ses fréquentations permettent d'apprendre sur ces figures. On l'a ainsi étudié comme auteur présumé de la *Lettre sur les assemblées des Religioneux en Languedoc*, dans laquelle il défend l'idée que les cultes publics des réformés ne constituent pas une obligation reposant sur l'autorité scripturaire et juge pour cette raison que le roi de France peut légitimement les interdire<sup>5</sup>. Cette intervention, instrumentalisée par un ministre du roi de France, est à l'origine d'une controverse qui a donné lieu à plusieurs réponses et répliques. Elle a valu à son auteur la méfiance d'une partie de ses coreligionnaires et constitue sans doute l'une des sources de la mauvaise réputation qui lui a été longtemps attachée, alors même que les convictions exprimées dans sa *Lettre* étaient partagées par d'autres auteurs réformés plus célèbres que lui, comme Jacques Basnage ou Jacques Saurin<sup>6</sup>. Allamand a aussi retenu l'attention en raison de la publication, en 1751, de ses *Pensées anti-philosophiques* (La Haye, Pierre van Cleef) dirigées contre les *Pensées philosophiques* que Diderot avait mises anonymement en circulation en 1746<sup>7</sup>, ou encore pour son *Anti-Bernier ou nouveau dictionnaire de théologie* ([Genève], 2 vol., 1770), qui attaque la *Théologie portative ou Dictionnaire abrégé de la Religion chrétienne* publiée par d'Holbach en 1768 sous le pseudonyme de l'abbé Bernier<sup>8</sup>.

Mais c'est surtout comme interlocuteur de Gibbon, lors du premier séjour de celui-ci à Lausanne, puis de Voltaire, à l'époque où le philosophe fréquente la République des lettres romandes, qu'il a suscité l'intérêt des historiens. Ces derniers ont souligné la complicité intellectuelle qui s'est nouée entre le jeune Gibbon et le pasteur de Bex, notamment autour des commentaires échangés au sujet de l'œuvre de Locke<sup>9</sup>. Gibbon, qui ne reprendra pas contact avec Allamand au cours de ses séjours lausannois suivants, se souvient cependant de lui comme un «des plus beaux génies qu'il n'ait jamais connu»<sup>10</sup>. Quant à la relation avec Voltaire, les historiens ont relevé les rapports durables que le philosophe et le pasteur ont entretenus, en particulier par le biais des lettres courtoises et néanmoins franches qu'ils ont échangées pendant dix-sept ans<sup>11</sup>. À la lumière de cette correspondance, René Pomeau a pu estimer qu'Allamand a exercé une véritable influence sur Voltaire<sup>12</sup>.

Allamand a ainsi été considéré par les historiens avant tout à travers le regard que ses contemporains ont porté sur lui et en particulier à la lumière du jugement porté par Gibbon à son sujet. Or en se dépouillant de ce jugement, il est possible de surmonter le constat de son ambivalence et de percevoir davantage de cohérence dans son parcours. Il est à cet égard frappant d'observer que la duplicité qui apparaissait aux yeux d'un homme de la génération de Gibbon n'a jamais été relevée par Voltaire, pourtant

contemporain d'Allamand. Cette génération-là était à la recherche de voies moyennes entre foi et scepticisme qui sont apparues à la génération suivante comme intenables ou que l'on ne paraissait pouvoir faire tenir ensemble qu'au prix de la duplicité.

Dans le cas d'Allamand, on peut sans doute soutenir qu'il y a chez lui une véritable disposition sceptique. Mais elle est loin d'avoir nourri une tendance athéiste, à la manière de Diderot, voire seulement déiste, comme chez Voltaire. Il faut au contraire conclure que son scepticisme a une origine chrétienne – aussi paradoxal que cela puisse sembler. Marqué par une tradition augustinienne revivifiée par la Réforme, qui insiste sur l'obscurcissement de la raison par le péché, il demeure comme instinctivement méfiant envers tout excès de confiance dans les capacités de l'homme à saisir dans toute son ampleur le sens de son existence et de la destinée du monde. Homme de son temps, Allamand est loin de conclure du péché originel l'effacement quasi complet des compétences raisonnables de l'homme, comme le ferait un Calvin. Mais il conserve de cette tradition la conviction que la raison humaine, pour fonctionner utilement et sur des bases fiables, doit se référer à des certitudes extérieures à elle-même et, par conséquent, en premier lieu aux Écritures, pour autant qu'elles soient correctement interprétées et qu'on n'en retienne que ce qui y est formulé de façon explicite.

Si son scepticisme alimente une ironie mordante à l'encontre des naïfs qui, comme Diderot, débordent de confiance dans la raison humaine – il constitue aussi la source de l'entreprise apologétique à laquelle il se livre dans son *Anti-Bernier*. Il s'agit là évidemment de l'apologie d'un christianisme d'allure socinienne – débarrassé de dogmes qui n'ont, aux yeux d'Allamand, pas de fondement scripturaire et qui constituent au contraire des productions caractéristiques d'une raison humaine trop livrée à elle-même – un christianisme épuré donc des systèmes doctrinaux élaborés autour de concepts tels que la trinité ou la prédestination. Ce christianisme-là, ramené à ses fondamentaux, représente bien pour Allamand la forme la plus avancée de la religion ; elle mérite par conséquent d'être défendue contre ceux qui l'attaquent. Allamand est ainsi porteur d'une philosophie d'inspiration largement chrétienne, qui n'hésite pas à s'assumer comme telle, mais aussi à revendiquer en tant que telle sa place dans les débats philosophiques du siècle des Lumières. Elle est moins en tension entre des pôles irréconciliables qu'animée par la conviction forte qu'il existe une cohérence fondamentale entre christianisme et raison.

Il y a là un projet philosophique spécifique, dont Allamand n'est d'ailleurs pas le seul représentant, mais qui trouve de nombreux échos au sein des Lumières romandes.

C'est dans cette perspective que les conceptions d'Allamand devraient être étudiées et pas seulement dans la mesure où elles éclairent les propos de quelques philosophes plus célèbres de son époque. Or, si Allamand n'est connu que pour quelques imprimés exposant des prises de position suscitées par la réaction aux formes les plus « radicales » de la philosophie des Lumières, sa production littéraire est en réalité bien plus ample. Ce constat a déjà été avancé par Gindroz<sup>13</sup> et par Vuilleumier<sup>14</sup>. Allamand a laissé à la postérité un important corpus de manuscrits, rassemblés en une trentaine de volumes, qui balaye largement les formes de discours que l'on peut attendre d'un philosophe chrétien. La moitié de ce corpus est constituée de quinze volumes de sermons totalisant plus de 8000 pages et démontrant à eux seuls que le sceptique Allamand prend très à cœur son engagement de pasteur chargé d'éclairer ses ouailles<sup>15</sup>. Pour peu que l'on conserve des doutes à ce sujet, on peut encore consulter les deux volumes du « Nouveau Testament de Notre Seigneur Jésus-Christ, traduit en françois et annoté par François Louis Allamand, professeur à l'Académie, de Lausanne », qui totalisent plus de 700 pages : ils contiennent de nombreux commentaires et paraphrases bibliques<sup>16</sup>, auxquels s'ajoutent entre autres une liturgie complète de plus de 280 pages<sup>17</sup>, diverses pièces apologétiques<sup>18</sup> ou catéchétiques<sup>19</sup>, ainsi que des réflexions sur la constitution de l'Église et les ordonnances ecclésiastiques<sup>20</sup>. À côté de ces productions typiques d'un pasteur qui a embrassé sa vocation pastorale avec conviction et engagement, de nombreux textes de nature philosophique sont également disséminés dans les manuscrits d'Allamand. On trouve dans cet ensemble des pièces qui sont liées à son œuvre imprimée<sup>21</sup>, dont les manuscrits des *Pensées anti-philosophiques*<sup>22</sup> et de *L'Anti-Bernier*<sup>23</sup>, mais aussi toute une série d'écrits qui témoignent de son implication passionnée dans les débats philosophiques de son temps<sup>24</sup>. S'il prend par exemple position sur les rapports entre religion naturelle et religion révélée<sup>25</sup>, et élabore plusieurs versions inachevées de réponse au *Système de la nature ou des lois du monde physique et du monde moral* (1770) de Paul Thiry d'Holbach<sup>26</sup> [fig. 2], il projette également de rédiger des ouvrages de philosophie politique<sup>27</sup> ou un traité sur la nature de l'homme dans lequel il laisse libre cours aux tendances sarcastiques de son caractère<sup>28</sup>. Cet ample corpus, qui contient un grand nombre d'ébauches et démontre l'étendue des préoccupations intellectuelles d'Allamand, attend encore qu'un historien s'en saisisse pour restituer à cette figure marquante de la philosophie romande de la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle une complexité que le jugement de Gibbon a eu trop tendance à réduire à une simple duplicité.

- 1 Gibbon, *Memoirs of My Life*, p. 82: «I much suspect that he never shewed me the true colours of his secret scepticism».
- 2 BCUL, A 912/1, p. 1, 18-19.
- 3 Gibbon, *Journal à Lausanne, 1763-1764*, p. 197, 1<sup>er</sup> janvier 1764.
- 4 Seuls Eugène Ritter et Henri Vuilleumier lui ont consacré une étude spécifique. Voir E. Ritter, «Le pasteur Allamand», *RHV*, n° 11, 1903, p. 289-301; Vuilleumier, *Histoire de l'Église réformée du Pays de Vaud*, t. IV, p. 287-300, 450-457.
- 5 *Lettre sur les assemblées des Religionnaires en Languedoc, écrite à un gentilhomme protestant de cette Province par M.D.L.F.D.M.*, Rotterdam [i.e. Paris], 1745.
- 6 Voir en partic. Vuilleumier, *Histoire de l'Église réformée du Pays de Vaud*, t. IV, p. 450-457; Geoffrey Adams, *The Huguenots and French Opinion, 1685-1787. The Enlightenment Debate on Toleration*, Waterloo, Wilfrid Laurier Univ. Press, 1991, p. 45, 135-141.
- 7 Voir Robert Morin, *Les «Pensées philosophiques» de Diderot devant leurs principaux contradicteurs au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Les Belles Lettres, 1975.
- 8 Auguste Vuilleumier, *Les Apologistes vaudois au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Lausanne, G. Bridel, 1876, p. 49-55; Albert Monod, *De Pascal à Chateaubriand. Les défenseurs français du Christianisme de 1670 à 1802*, Paris, Felix Alcan, 1916, p. 446-447; Vuilleumier, *Histoire de l'Église réformée du Pays de Vaud*, t. IV, p. 294-299.
- 9 Michel Baridon, *Edward Gibbon et le mythe de Rome. Histoire et idéologie au siècle des Lumières*, Paris, Champion, 1977, p. 33, 51-52; Paul Turnbull, «Gibbon and Pastor Allamand», *Journal of Religious History*, n° 16/3, 1991, p. 280-291.
- 10 «I have even some kind of Correspondance [...] with Mr Allamand a Clergyman of this Country and the most reasonable Divine I ever knew». Lettre à Catherine Porten, [v. 15 novembre 1756], in Gibbon, *The Letters*, t. I, p. 37, cité et traduit par Virgile Rossel, *Histoire littéraire de la Suisse romande des origines à nos jours*, t. II, Genève, Bâle, Lyon, Georg, Paris, Fischbacher, 1891, p. 121.
- 11 Voir Paul Maillefer, «Voltaire et Allamand», *RHV*, n° 6, 1898, p. 300-310, 321-332, 353-365; Graham Gargett, «Voltaire et l'affaire Saurin», *Dix-huitième siècle*, n° 10, 1978, p. 417-433.
- 12 René Pomeau, *La Religion de Voltaire*, Paris, Nizet, 1986 (1969), p. 239, 299.
- 13 André Gindroz, *Histoire de l'instruction publique dans le Pays de Vaud*, Lausanne, Georges Bridel, 1853, p. 325-328.
- 14 Vuilleumier, *Histoire de l'Église réformée du Pays de Vaud*, t. IV, p. 292.
- 15 BCUL, U 577/1-14, IS 4383/2/1.
- 16 BCUL, A 912/3, pièce n° 3 (18 fol.); BCUL, A 912/3, pièces n° 8 (13 p.), 10 (22 p.), 11 (10 p.), 12 (19 p.), 13 (10 p.), 14 (21 p.), 15 et 15bis (28 et 19 p.), 17 (29 p.); BCUL, A 912/5, pièces n° 2 (16 p.), 3 (59 p.); BCUL, U 557/16/1 (172 p.); BCUL, IS 4383/2/5 (23 fol.).
- 17 BCUL, A 912/4, pièce n° 3; voir aussi sa «Liturgie pour La Reception des Catechumènes à la Ste Cène» (BCUL, IS 4383/2/6, 10 fol.).
- 18 BCUL, A 912/3, pièce n° 2 (13 p.).
- 19 BCUL, A 912/3, pièce n° 4 (12 p.), n° 5 (27 p.), n° 6 (17 p.).
- 20 BCUL, A 912/1, p. 68-79, 80-87, 88-99, 110-111, 114-126, 130-140, 144-157, 202-210, 214-264; BCUL, IS 4383/2/4 (33 fol.).
- 21 BCUL, A 912/2, pièces n° 1 (23 p.), 2 (11 p.), 4 (6 p.).
- 22 BCUL, U 557/15/1.
- 23 BCUL, U 557/15/2.
- 24 BCUL, A 912/2, pièce n° 3 (13 p.).
- 25 BCUL, U 557/16/2-4 (323 p.); BCUL, A 912/4, pièce n° 1 (79 p.); BCUL, A 912/5, pièce n° 16 (13 p.).
- 26 BCUL, U 557/15/3.
- 27 BCUL, A 912/2, pièce n° 11 (28 p.); BCUL, A 912/5, pièce n° 1 (20 p.), 11 (23 p.), 12 (18 p.), 13 (13 p.), 14 (16 p.).
- 28 «L'HOMME MACHINE / Dialogue / Ou l'on prouve que l'auteur n'est qu'une Bête» (BCUL, A 912/5, pièce n° 4, inachevé, 154 p.); voir aussi pièce suivante sur la «Nature de L'Homme» (30 p.).

« I have at length good news to tell you ; I am now good protestant & am extremely glad of it. I have in all my letters taken notice of the different movements of my mind, entirely catholic when I came to Lausanne, wavering long time between the two Systems & at last fixed for the protestant, when that conflict was over I had still another difficulty ; brought up with all the ideas of the Church of England, I could scarce resolve to communion with Presbyterians as all the people of this country are. I at last got over it in considering that whatever difference there may be between their churches & ours, in the government & discipline they still regard us as brethren & profess the same faith as us. Determined then in my design, I declared it to the Ministers of the town assembled at Mr Pavillard's who having examined me approved of it & permitted me to receive the communion with them which I did Christmas day from the hands of Mr Pavillard who appeared extremely glad of it. I am so extremely myself & do assure you feel a joy pure, & the more so as I know it to be not only innocent but laudable. »

# Edward Gibbon et les prodiges : la visite d'Einsiedeln en 1755

Béla Kaposy

Quand Gibbon a-t-il perdu sa religion ? Ou, pour le dire autrement, à quel moment le jeune converti au catholicisme, puis revenu à la foi protestante, a-t-il commencé à devenir l'historien philosophe qui maintenant une distance ironique avec tout ce qui était religieux ? Les spécialistes s'accordent généralement à dire que le premier séjour de Gibbon à Lausanne a joué un rôle dans cet éloignement progressif du christianisme. S'il est impossible d'identifier une date ou une rencontre précise, certains indices suggèrent cependant que cela a dû se produire entre 1753 et 1758. L'un de ces moments a été consigné par Gibbon dans son journal de voyage de l'automne 1755, alors qu'il accompagnait son tuteur Daniel Pavillard lors d'un voyage à travers la Suisse<sup>1</sup>. Gibbon a rédigé ce rapport sous la forme d'une lettre à son père, probablement pour le remercier d'avoir fourni les moyens financiers de ce voyage. Partis le 21 septembre 1755, Gibbon et Pavillard ont d'abord suivi une route du Nord via Yverdon, Grandson, Neuchâtel et Bienne, puis Soleure, Aarau, Baden et Zurich. Sur le chemin du retour, ils sont passés par Brugg, Bâle, Aarau à nouveau, Berne et Payerne. Ils sont revenus à Lausanne cinq semaines plus tard, le 21 octobre. Bien plus tard, dans ses *Mémoires*, Gibbon se souvient avec émotion de ce voyage et regrette de ne pas avoir trouvé le rapport dans les papiers de son père. Parmi les divers lieux visités et les personnalités éminentes rencontrées, il y avait un « endroit remarquable », affirmait Gibbon, « qui a laissé une impression profonde et durable dans ma mémoire ». Il s'agit de l'abbaye d'Einsiedeln [fig. 1], l'un des lieux de culte catholique les plus éminents d'Europe, qu'il visite avec Pavillard les 1<sup>er</sup> et 2 octobre 1755. Dans un passage saisissant de ses *Mémoires*, Gibbon évoque son étonnement face à « the profuse ostentation of riches in the poorest corner of Europe » :

amidst a savage scene of woods and mountains, a palace appears to have been erected by Magic; and it was erected by the potent magic of Religion. A crowd of palmers and votaries was prostrate before the Altar; the title and worship of the Mother of God provoked my indignation; and the lively naked image of superstition suggested to me, as in the same place

it had done to Zuinglius, the most pressing argument for the reformation of the Church.<sup>2</sup>

L'indignation que Gibbon prétend avoir ressentie à la vue de l'ostentation et des richesses exposées à Einsiedeln rappelle la sensibilité du récent converti au protestantisme qui, comme son tuteur Pavillard, avait considéré la foi catholique comme une simple superstition. Gibbon s'en souvient bien, puisque dans son journal de voyage de 1755, il utilise ces mêmes expressions. Le livre sur l'histoire de Notre Dame des Hermites que l'abbé lui avait permis de consulter était « le comble de la superstition », tandis que les nombreuses robes splendides [fig. 2] qui ornaient la statue de la Vierge Marie étaient jugées ostentatoires :

Une Robe pour notre Dame ou a ce qu'on nous dit il y avoit 180'000 Perles petites a la verité artistement travaillées en beaucoup de petites figures. Mais ce qui m'y surprenoit le plus c'étoit un ostentatoir dont l'or quoique considerable ne faisoit que la partie la moins precieuse. Les pierreries y brillent par tout avec une profusion etonnante. Des Diamans, des Rubies, des Emeraudes, et sont placés avec une Symetrie, qui n'est pas moins a admirer que la matière meme.<sup>3</sup>

Habitué à l'intérieur austère des églises protestantes vaudoises, le jeune Gibbon était manifestement fasciné par la magnificence baroque d'Einsiedeln, ce qui pourrait aussi expliquer pourquoi, dans son journal de voyage, il ressemble encore plus à un protestant militant qu'à l'historien mature du *Decline and Fall* qui traitait les manifestations religieuses comme des phénomènes sociaux. Pourtant, nous pouvons déjà apercevoir une lueur de son attitude ultérieure dans son intérêt à dépeindre l'abbaye d'Einsiedeln comme une entreprise essentiellement commerciale et politique se nourrissant de la superstition des gens du peuple. Il y avait peu de lieux en Europe « qui sont à la fois le comble de la superstition, le chef d'œuvre de la politique ecclésiastique et la honte de l'humanité »<sup>4</sup>. Selon Gibbon, les moines n'auraient jamais osé ou pu construire un tel site, contraire à tout bon sens, s'ils n'avaient pas possédé la compréhension politique pour exploiter au mieux la faiblesse et



l'ignorance humaines. Gibbon était particulièrement frappé par la façon dont la crédulité était devenue le moteur de l'accumulation de la richesse économique considérable de l'Église. Selon Gibbon, seules les pièces de monnaie données chaque année à l'abbaye par les pèlerins ordinaires [fig. 3], et qui étaient ensuite échangées par l'intermédiaire d'un banquier zurichois, fournissaient un revenu annuel de 100'000 florins impériaux<sup>5</sup>.

Rien n'indique que Gibbon ait à ce moment-là dirigé ses remarques critiques vers autre chose que l'église catholique ou qu'il ait remis en question l'idée du caractère fondamentalement raisonnable de la foi protestante telle qu'enseignée par son professeur Pavillard de Lausanne. Cependant, certains indices

Fig. 1. «Einsiedeln ou Nôtre Dame des Hermites, Lieu fameux de Devotion dans le Canton de Schwits & Monastère dans l'Abbé porte le titre de Prince», gravure anonyme tirée du 2<sup>e</sup> volume d'Abraham Ruchat, *L'État et les délices de la Suisse*, Amsterdam, Wetsteins et Smith, 1730. BCUL, cote AA 1695/2.

épisodiques montrent qu'au cours des années suivantes, son éducation théologique a dû se dissiper quelque peu et sa position anticatholique initiale a progressivement fait place à un scepticisme plus général à l'égard de toutes les formes de religion. Nous pouvons le constater dans l'un des essais que Gibbon a écrits vers la fin de son premier séjour à Lausanne. Il s'agit de la courte pièce, intitulée *Remarques sur quelques prodiges*, que Gibbon a écrite le 10 novembre 1757 et qui a ensuite été publiée à titre posthume par son ami Lord Sheffield

dans le troisième volume des *Miscellaneous Works*. Dans la version publiée, l'essai s'ouvre sur les lignes suivantes :

Le philosophe ouvre les yeux. Il considère la terre et ses habitants. Il croit voir un palais bâti par les mains des fées. Partout il ne voit que des prodiges, les histoires en sont pleines, \* \* \* \* \*. Tantôt c'est un dogme obscur prouvé par un miracle puérole ; tantôt c'est le ciel qui ordonne le massacre des mécréans, ou qui prône avec un éclat les vertus d'un tyran. Le philosophe dépouille

Fig. 2. Tenue d'apparat de la Vierge noire d'Einsiedeln avec insignes pontificaux et armoiries du commanditaire l'abbé Thomas Schenkin, brocart de soie brodé à motifs floraux fabriquée à Milan, [v. 1721]. Abbaye d'Einsiedeln.



ces prodiges de ce qu'ils peuvent avoir d'imposant pour les considérer en eux-mêmes. Aussitôt les fantômes s'évanouissent. Il n'aperçoit plus que des tristes vestiges de la politique des grands, de la crédulité des petits, de l'adulation des historiens, et de l'imposture des prêtres.<sup>6</sup>

Si l'essai n'avait pas été consacré à la discussion des merveilles de la Rome antique, on pourrait facilement prendre ces lignes pour des commentaires sur l'histoire de Notre-Dame des Hermites qu'il a lue à l'abbaye d'Einsiedeln. La différence ici avec le voyage de Gibbon de 1755 est cachée par la série d'astérisques que Lord Sheffield a utilisés pour remplacer une phrase qu'il considérait manifestement comme trop controversée, mais qui se trouve encore dans le manuscrit original: «Les religions n'ont d'autre appui»<sup>7</sup>. L'accent n'est plus mis sur la foi catholique mais sur toutes les religions. À la lumière de la controverse entourant le récit de Gibbon sur les premiers chrétiens au chapitre XV du *Decline and Fall*, Sheffield a probablement pensé qu'il valait mieux ne pas faire apparaître Gibbon comme un délinquant en série dont la critique de la religion pourrait être retracée depuis sa jeunesse à Lausanne. Pour la compréhension de la formation intellectuelle de Gibbon à Lausanne, cependant, des commentaires comme ceux sur Einsiedeln tirés de son journal de voyage ou de son essai sur les merveilles sont intéressants en ce qu'ils éclairent davantage les étapes qu'il a traversées avant de devenir un historien philosophique. Ils nous renseignent également sur la manière dont Gibbon s'est émancipé de la culture protestante vaudoise. Alors que la plupart de ses professeurs auraient souscrit à son opinion selon laquelle la doctrine catholique n'est rien d'autre que de la superstition, pratiquement aucun, pas même les piétistes, ne l'aurait suivi dans sa déclaration selon laquelle toutes les religions ne sont fondées sur rien de plus solide que des miracles.

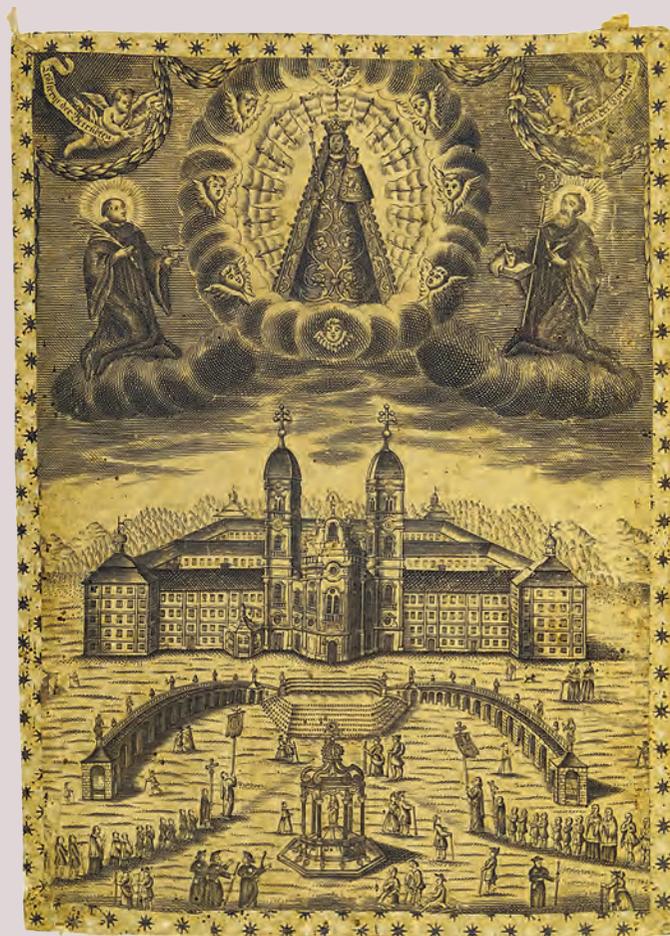


Fig. 3. Gravure anonyme illustrant la Vierge noire et le monastère dédié à Notre-Dame des Ermites, 27.2 x 19.5 cm, [v. 1770].  
Abbaye d'Einsiedeln, cote KAE-GS XXX.23a.

Il s'agit de l'une des nombreuses gravures vendues sur ce lieu de pèlerinage marial, situé sur le chemin de Saint-Jacques de Compostelle.

- 1 Edward Gibbon, «Journal de mon voyage dans quelques endroits de la Suisse 1755», *Miscellanea Gibboniana*, p. 5-84 (ci-après: *Journal de mon voyage*).
- 2 Gibbon, *Memoirs of My Life*, p. 80.
- 3 Gibbon, *Journal de mon voyage*, p. 31.
- 4 *Id.*, p. 33.
- 5 *Id.*, p. 30.
- 6 *The Miscellaneous Works of Edward Gibbon*, vol. 3, p. 398-402.
- 7 Gibbon Papers, vol. VII-XI, cote BL, Add MS 34880, p. 133.

# Lausanne au carrefour des voyages de formation aristocratique

Danièle Tosato-Rigo

Petite ville enserrée dans ses murailles, à en croire les voyageurs, plutôt laide et au dénivelé réputé briser les roues des chars, Lausanne n'était à première vue guère destinée à servir d'étape au Grand Tour [fig. 1]. Du moins avant la « découverte » des Alpes et des glaciers qui feraient du Pays de Vaud un but de séjour prisé, à partir des années 1780. Pourtant, comme nous l'apprend le premier dictionnaire suisse, l'Académie de Lausanne a déjà accueilli des décennies plus tôt de nombreux élèves titrés, dont

un landgrave de Hesse-Darmstadt (1706), le duc de Saxe-Mersebourg (1708), le duc de Wurtemberg (1709), trois margraves de Bade-Durlach (1728), Frédéric Auguste duc d'Anhalt, le rhingrave de Dhaun, le burgrave de Kirchberg, les ducs et comtes de Reuss, Frise, Promnitz, Hessenstein etc. et un margrave d'Annandale, les ducs de Huntington et de Rochefort, Drogheda, Lord Harcourt, Stanhope et d'autres.<sup>1</sup>

La liste n'est pas exhaustive. Et elle s'allongera dans la seconde partie du siècle. Tous les étrangers ne suivaient du reste pas obligatoirement des cours à l'Académie, en raison de leur âge ou du profil choisi pour leur éducation. Quand bien même clients et prestataires de tels services échappent largement à tout dénombrement en raison du caractère fragmentaire des sources, un constat s'impose : à côté des traditionnels échanges linguistiques qui y amenaient leur lot d'étudiants suisses alémaniques, un marché éducatif international se développe à Lausanne au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle.

## Dans l'orbite de l'Académie

C'est autour de la figure de Jean-Pierre de Crousaz que gravitent les premiers élèves de marque du siècle. Le recensement de l'Académie donne entre 1706 et 1708 des leçons

de mathématiques aux ducs de Wurtemberg, de Hesse-Darmstadt et de Mersebourg. En raison de leur traitement modique, professeurs et pasteurs sont alors contraints de prendre des pensionnaires. Dans les années 1760, le ministre Antoine-Noé Polier en a quatre à lui seul, « au moyen desquels la marmite doit être tenue en bon train », comme l'explique sans détour le lieutenant baillival Jean Henri Polier à son frère<sup>2</sup>. La quasi-absence d'universités en Suisse, s'ajoutant à la pratique généralisée de la *peregrinatio academica*, conduit depuis des générations les lettrés lausannois à effectuer eux-mêmes leurs études à l'étranger. Lausanne ayant par ailleurs accueilli en nombre des réfugiés protestants, ses élites ont beaucoup de sang huguenot dans les veines, et son académie entretient des liens privilégiés avec les Églises du Refuge, allemand en particulier. C'est dire que les réseaux internationaux lausannois existent de longue date, activés et multipliés au quotidien par les contacts familiaux, confessionnels, économiques, aussi bien que militaires, grâce au service étranger.

En ce début de XVIII<sup>e</sup> siècle, un vent nouveau souffle sur l'Académie. Mathématiques et sciences exactes entrent dans les programmes. Une chaire de droit et d'histoire unique en Suisse est inaugurée en 1711, à laquelle la Ville participe financièrement à condition qu'un cours destiné aux citadins soit donné en français<sup>3</sup>. La stature de son premier titulaire, Jean Barbeyrac, contribue grandement au lustre de l'institution : ses trois heures d'enseignement public de droit naturel et d'histoire lui valent une telle affluence qu'une salle plus vaste lui est attribuée à l'hôtel de ville. Successeur de Barbeyrac, Guillaume Loys de Bochat – auquel le gouvernement bernois offre trois ans de séjour à l'étranger pour compléter sa formation – ajoute l'histoire suisse à ses domaines de recherche, à l'instar d'Abraham Ruchat, nommé professeur d'éloquence en 1721. La crise du *Consensus* freine temporairement cet élan<sup>4</sup>. Mais la création, dans la foulée, des Écoles de



charité, sur le modèle de la *Society for Promoting Christian Knowledge*, et du Séminaire français, qui forme les prédicants huguenots pour leur mission pastorale clandestine dans le « Désert », offrent deux nouveaux foyers d'activité pédagogique prometteurs, étroitement liés à l'Académie et au gouvernement urbain qui les ont suscités, à l'initiative notamment de l'orientaliste Georges Polier de Bottens et du magistrat Gabriel Seigneux de Correvon.

À la fin des années 1730, les étrangers fuyant les troubles politiques genevois viennent grossir les rangs d'étudiants lausannois. Loys de Bochat, qui s'active à augmenter la bibliothèque de l'Académie et donne une impulsion décisive au petit âge d'or de l'édition lausannoise<sup>5</sup> en faisant venir l'imprimeur Bousquet, lance avec Seigneux de Correvon l'idée de transformer l'Académie en université. Ni les autorités locales ni le gouvernement bernois n'en veulent. Mais un autre projet destiné à augmenter l'attractivité de la ville prend forme : le rétablissement du manège de Saint-François [fig. 2], fermé depuis plusieurs

**Fig. 1. Robert Gardelle, « Prospect von der Stadt Lausanne/Vue de la Ville de Lausanne », eau-forte, 19.3 x 33.3 cm, 1742. MHL, inv. I.10.E.20.**

années, que le gouvernement bernois soutient par un prêt sans intérêts de douze mille francs. Son premier directeur, Jean-Salomon Jäin, reçoit des autorités urbaines la recommandation expresse de « traiter les étrangers de la manière la plus propre à les attirer dans cette ville »<sup>6</sup>. Le manège est repris dans les années 1740 par Henri de Crousaz de Mézery, qui tient par ailleurs avec son épouse Suzanne Bergier, dans la plus belle rue de Lausanne (rue de Bourg), une pension très prisée, héritée de son oncle lieutenant baillival.

Les académies équestres ont alors le vent en poupe. Celle créée à Lyon par Claude Bourgelat – qui vient de publier chez Bousquet *Le Nouveau Newcastle ou Nouveau*



## Lords anglais et princes allemands

Lors de son premier séjour à Lausanne, où il retrouve son camarade d'école Lionel Tollemache, né Lord Huntingtower – dont le père avait déjà séjourné dans la ville avec son gouverneur bâlois Wettstein –, Gibbon relève d'emblée la présence de Britanniques<sup>9</sup>. Elle était à vrai dire relativement récente. Certes, des Anglais en formation font leur apparition à partir des années 1720, à l'instar de George Cholmondeley, vicomte Malpas, ou du comte Simon d'Harcourt. Mais il faut attendre 1746 pour voir leur nombre augmenter. Le tournant correspond au séjour de Philip Stanhope, fils illégitime de Lord Chesterfield, dont la correspondance publiée après sa mort allait devenir un best-seller. Le père de Gibbon a d'ailleurs choisi d'envoyer son fils à Lausanne sur le conseil d'un compagnon du fils Chesterfield, Edward Elliott. Quant au choix de Chesterfield, il a été guidé par le secrétaire du lord, cousin germain des épouses huguenotes de Loys de Bochat et de Samuel Deyverdun<sup>10</sup>.

Dans la tradition du Grand Tour, les parents placent leurs enfants en pension chez un ecclésiastique, ou sous la conduite d'un gouverneur – de plus en plus fréquemment anglais lui-même – qui les suit en permanence, à l'instar de Patrick Brydone, qui entre autres élèves s'occupe des fils du premier ministre Noth avec lesquels il séjourne deux ans à Lausanne. À moins que la famille entière ne passe quelque temps dans la cité lémanique, comme dans le cas de Lord Blessington, auquel le jeune Gibbon est présenté, ou des Drogheda. Tandis que leur fils Edward, âgé de 20 ans, suit des cours à l'Académie, leurs plus jeunes enfants ont pour instituteur le ministre piétiste Jean-Philippe Dutoit-Membrini<sup>11</sup>. Ces déplacements en famille deviennent plus fréquents à mesure que se développe le tourisme alpin. Dans les années 1780, à en croire l'auditeur hongrois à l'Académie Michel Blasek, les Anglais sont particulièrement nombreux à avoir choisi la cité lémanique « tant pour la langue française que pour l'éducation »<sup>12</sup>.

Signe de la faveur qu'acquiert Lausanne auprès des Britanniques, un recueil de modèles épistolaires pour jeunes Allemands effectuant le Grand Tour a immortalisé la figure de l'Anglais en séjour de formation à Lausanne. Son auteur, Auguste de Rode, précepteur du duc François de Waldersee et futur collaborateur du Philanthropin de Dessau, prête à son personnage, le bien nommé Hamilton, ces propos :

J'apprends ici [i.e. à Lausanne] à monter à cheval, à danser et à faire les armes. Ce sont là des heures très agréablement employées. Pour le reste de la journée, de grandes

promenades et de petites lectures. Nous fréquentons les artisans de toute espèce et nous essayons quelquefois nous-mêmes à mettre la main à l'œuvre. Il y a ici de très habiles ouvriers en menuiserie. Mr. N. [Treytorrens] professeur en physique est fort de nos amis. Nous passons chez lui une bonne partie de notre temps. Vous jugez bien que nous ne négligeons pas de nous trouver à toutes les expériences qui sont de son ressort. Voilà de quelle manière je m'occupe.<sup>13</sup>

Si les activités du jeune Gibbon ont incontestablement été plus studieuses, comme celles de son ami John Guise, qui prend des leçons d'histoire, de géographie, de mathématiques et de droit auprès de professeurs de l'Académie, combien de jeunes Anglais en formation à Lausanne n'auraient-ils pu se reconnaître dans le personnage d'Hamilton ?

Tandis que le nombre d'Anglais augmente de façon significative dans la seconde moitié du siècle, la nation la plus constamment représentée demeure l'Allemagne. Ses dizaines d'États princiers protestants – calvinistes ou luthériens – forment un réservoir inépuisable. Une liste de noms tout à fait provisoire (voir le tableau ci-contre), constituée à partir de l'*Album studiosorum* de l'Académie – dans lequel les étudiants s'inscrivent toutefois de moins en moins au fil du siècle –, de dictionnaires et de correspondances d'époque, illustre cette continuité. Tout comme les relations privilégiées existant avec certaines familles régnantes (Bade-Durlach, Wurtemberg...). Fréquemment accompagnés d'un, voire de deux frères, les plus jeunes élèves ont 9 ans, et la majorité d'entre eux entre onze et vingt. La durée de leur séjour peut s'étendre de quelques semaines à trois ou quatre ans. De solides moyens financiers, des attentes culturelles et confessionnelles plutôt élevées, ainsi que la priorité donnée à l'apprentissage des langues modernes et des contacts sociaux – au-delà du cercle étroit d'une cour – justifiaient l'envoi de jeunes princes à l'étranger. S'y ajoutaient fréquemment – voire s'y substituaient parfois – des motifs politiques. Il est frappant de constater combien de jeunes héritiers viennent se former à Lausanne en période de régence, soit qu'on cherche à les mettre à l'abri d'influences jugées néfastes, soit qu'on tente de les garder à l'écart de la succession au pouvoir.

## Autour du modèle Lippe-Detmold

Une expérience d'éducation princière éclairée lausannoise a tôt pris valeur de modèle : celle consacrée à Simon Auguste de la Lippe-Detmold, le prince allemand qui séjourna le plus longuement dans la ville<sup>14</sup>.



**Fig. 3. Jean Dassier et fils, Médaille en argent commémorant le séjour vaudois de Simon Auguste, comte de la Lippe-Detmold, et la société littéraire lausannoise, avers et revers, 54.7 mm, 1748.**

MCAH, inv. MMC22958.

Simon Auguste a 10 ans lorsqu'il arrive à Lausanne, fin décembre 1737. Sa mère, Johannette Wilhelmine, princesse de Nassau-Idstein, régente pendant sa minorité de l'un des plus petits États de l'Empire, entend le soustraire à l'influence néfaste des courtisans et le faire instruire sous la direction d'un ecclésiastique selon la doctrine évangélique réformée. Elle comptait l'envoyer à Genève, où se trouvaient ses cousins Schaumbourg-Lippe, mais la situation politique troublée de la ville l'en dissuade.

Installé dans la pension du lieutenant baillival Jean-Daniel de Crousaz, rue de Bourg, où il partage avec son gouverneur, l'ex-officier au service danois d'ascendance huguenote Charles Duval de la Pottrie, un appartement « convenablement » meublé avec vue sur le lac<sup>15</sup>, Simon Auguste a pour *Informator*, soit précepteur-répétiteur, Daniel Pavillard, le futur mentor de Gibbon. Originaire de Château-d'Œx, diacre à Lausanne, où il a été consacré en 1727, Pavillard est un proche de Guillaume Loys de Bochat, qu'il a aidé à établir le catalogue de la bibliothèque de l'Académie<sup>16</sup>. Son frère Jean-David, mort trois ans plus tôt à Turin, était précepteur d'un jeune Anglais qu'il accompagnait en Italie. Sous la houlette de Daniel Pavillard, Simon Auguste se consacre d'abord à l'apprentissage du français, avant de passer à l'étude du latin, de l'histoire et de la géographie, chaque matin commençant par la lecture d'un chapitre de l'Écriture Sainte, qu'il doit résumer, sans négliger les « exercices du corps » (manège, escrime, danse). Le jeune homme est en outre rapidement introduit dans les cercles de qualité lausannois, dont l'Abbaye de l'Arc qui lui décernera le titre de capitaine: une intégration locale à laquelle le mariage de son gouverneur avec la fille du bourgmestre Seigneux n'a sans doute pas peu contribué. Le prince a 15 ans lorsqu'une société littéraire réunissant magistrats et érudits lausannois ainsi que des intervenants

étrangers occasionnels se forme autour de lui pour parfaire son éducation [fig. 3]. Elle se réunit tous les samedis autour d'un thème, introduit par l'un de ses membres et débattu de façon contradictoire devant le comte, auquel incombe l'exercice de résumer la discussion, dûment protocolée dans un registre des assemblées. Les questions abordées, qui vont de l'importance de la religion pour le souverain à l'origine des devoirs de l'homme, visent la formation politique du futur monarque. Elles font de l'éducation du prince le laboratoire d'une ville de province, où les grands débats de l'époque trouvent écho<sup>17</sup>.

Ce laboratoire ne se limite nullement au comte de la Lippe. Le jeune Auguste Henri de Frise est en effet admis à l'Abbaye de l'Arc au même moment. Il a pour gouverneur Jean-Pierre de Crousaz. Les rejoignent en août 1743 Charles Frédéric de Bade-Durlach [fig. 4] et son frère Guillaume Louis, dont le père et le grand-père ont étudié à l'Académie de Lausanne, et qui ont Loys de Bochat pour mentor<sup>18</sup>. En 1744, le cousin du comte de la Lippe, Charles Christian de Nassau-Weilbourg, est également confié à La Pottrie. Il a parmi ses précepteurs Jean-Philippe Loys de Cheseaux. Les comtes de Hessenstein – fils illégitimes du roi de Suède – suivent de leur côté les cours de théologie du professeur Jean-Alphonse Rosset de Rochefort [fig. 5]. Ces élèves princiers font venir de Vevey le philosophe et mathématicien d'origine toscane Jean de Castillon. Et la dynamique déclenchée par la présence conjointe d'élèves titrés et d'intellectuels réputés ne s'arrête pas là. Castillon donne des leçons de mathématiques à Frédéric Auguste d'Anhalt-Zerbst, frère de la future Catherine II. Il est en compagnie du jeune comte d'Isenbourg, que son père a essayé en vain de confier, lui aussi, au très demandé La Pottrie, avant de lui donner pour gouverneur Salomon de Charrière de Sévery [fig. 6].



Fig. 4. Jean-Pierre Henchoz, *Portrait de Charles Frédéric, grand-duc de Bade-Durlach (1728-1811)*, huile sur toile, 84 x 68 cm, 1745. MCBA, inv. 2002-158.

Ce portrait a été offert, avec celui de Guillaume Louis Bade-Durlach, à la bibliothèque de l'Académie, comme le signale Alexandre César Chavannes dans son *Histoire abrégée de l'Académie de Lausanne* (Lausanne, 1780, p. 18).

La constellation d'élèves princiers de la première moitié du siècle ne représente pas un phénomène unique, quand bien même elle correspond à une période de rayonnement particulier de l'Académie de Lausanne, dont l'offre de cours sera ensuite réduite pour un temps. Dans les années 1760, d'autres jeunes héritiers allemands convergent vers la cité lémanique. À commencer par les princes de Waldeck<sup>19</sup> qui suivent les cours des professeurs Vicat et Pavillard [fig. 7]. Ils sont suivis notamment des ducs de Wurtemberg – dont Georges Deyverdun a été l'un des précepteurs en Allemagne –, des comtes d'Erbach, de Callenberg et de Lindenau, sans oublier le duc de Mecklembourg-Schwerin [fig. 8]. Les instructions remises au gouverneur de ce dernier, Charles Christian d'Usedom, précisent qu'il s'agit d'en faire un véritable chrétien, « mais aussi un prince utile, raisonnable et clairvoyant, agréable à Dieu et aux hommes »<sup>20</sup>. Au programme d'études du garçon de 9 ans figurent théologie, histoire du Mecklembourg et histoire universelle, héraldique, géographie, mathématiques, latin, composition et écriture, dessin et piano-forte. Une formation qu'à

> Fig. 6. Instructions données par Wolfgang-Ernest d'Isenbourg à Salomon de Charrière de Sévery, gouverneur de son fils, 13 juin 1748. ACV, cote P Charrière de Sévery, Ci 4.

Fig. 5. Lettre de Frédéric Guillaume, comte de Hessenstein, âgé de 14 ans, à Jean-Alphonse Rosset de Rochefort, professeur en théologie, Marseille, 24 janvier 1749. AVL, cote P 224 (Grenier, famille), carton 24/267, envel. 26.

Monsieur,

À présent que nous sommes établis ici et rangés, le tems me permet l'honneur de vous écrire et de vous marquer ma reconnaissance pour les bonnes leçons que Vous eûtes la bonté de me donner. Les paroles me manquent Monsieur pour Vous exprimer combien je Vous en aye d'obligation, je ne trouve que trop l'avantage de suivre vos principes; si <sup>vous</sup> d'autres aussi pu me donner la faculté de l'ex-

écution, que ne ferois je heureux! mais la chaire est foible, il faut espérer que l'age ne donnera point de dementi à la Morale, que j'ai suivie chés Vous. M<sup>r</sup> le Colonel, M<sup>r</sup> Saldorn et mon frere, Vous font bien leurs compliments et Vous prient et ~~Vous prient~~ de meme que moi d'en assurer Madame votre épouse Madame de Présler, M<sup>r</sup> François et toute votre chere famille. Je suis avec beaucoup d'estime et d'égard

Monsieur,

Marseille le 24 Janvier 1749.

vosre très humble et très obéissant serviteur  
F. G. C. d. Hessenstein.



**N**OUS WOLFFGANG ERNE=STE, PAR LA GRACE DE DIEU PRIN=ce d'Ysenbourg et Budingen &c. &c.

Scavoir faisons et certifions, qu'etant intentionné d'envoyer Notre fils cadet le Prince Frederic Guillaume d'Ysenbourg et Budingen à Lausanne, pour s'y perfectionner dans les arts, Sciences et exercices convenable à sa condition et naissance, et qu'ayant besoin pour cet effet d'un Sage, habile et vertueuse Gouverneur, qui l'y mene et qui y ait Soins de sa Conduite, Nous avons choisi pour cet effet le Noble Salomon de Charriere de Severy de Lausanne Canton de Berne en Suisse, que Nous nommons par la presente Gouverneur de Notre fils le Suddit Prince Frederic Guillaume, en lui donnant et enjoignant les ordres et les Instructions suivantes :

I. Comme la crainte de Dieu est le Principe de la Sagesse et de toutes les vertus, il doit prendre tous les Soins imaginables pour qu'une véritable pieté soit imprimée de plus en plus dans le coeur de Notre fils, et pour cet effet il ne cessera jamais à l'exhorter à pratiquer les devoirs du Christianisme, à le détourner de toute sorte d'incrédulité, libertinage, et profanations des saintes verités de la religion chretienne. Et parce que rien ne gâte plus l'esprit d'un jeune homme que le commerce des gens vicieux, profanes et qui ne se font point de scrupule de se moquer de la religion, il doit prendre garde de garantir Notre fils contre ces mauvaises compagnies, et si non obstant ces Soins il arrive qu'il se trouve dans une compagnie où de tels pernicieux discours sont proférés, il doit

Monsieur le Baron De Pentz aiant souhaité  
que je misse par écrit ce que j'ai traité pendant  
les trois derniers mois de l'année 1761, Je declare que  
j'ai expliqué à Leurs Alteſſes Séréniffimes, Mesſei-  
gneurs les Princes De Waldeck, toute l'Histoire de  
France: je m'y ſuis étendu plus que ſur celle d'Es-  
pagne et de Portugal, parce qu'elle eſt plus liée à celle de  
l'Empire: j'ai développé au long les principes du gou-  
vernement de ce Royaume, ſes forces, ſa ri-  
cheſſe, ſes reſſources, les défauts de ſa  
Politique, en un mot tout  
ce qui peut donner une idée de cet  
Etat Voisin de  
l'Allemagne, et mettre en état de prévoir  
la conduite qu'il tiendra et avec  
l'Empire & les autres Etats voisins.  
Mesſeigneurs les Princes aiant  
ſouhaité que j'entrepriſſe  
l'Histoire de la Suisse, je l'ai  
commencée, après avoir  
traité la Géographie détaillée  
de ce País ou ſe trouvent  
une ſi grande multitude de  
petits Etats, tous différens  
par leurs Loix, leurs Droits  
& leurs Coutumes.

J'ai continué à donner deux  
leçons par ſemaine ſur  
la Langue Française à Son  
Alteſſe Monſieur le Prince  
George, qui me paroît avoir  
aſſez profité de ce temps.  
Je declare encoꝛ que Leurs  
Alteſſes Séréniffimes ſont  
attentifs aux Leçons que  
j'ai l'honneur de leur donner,  
et qu'ils font tous des progrès  
proportionnés cependant à  
leurs différens caractères.  
En foi dequoy j'ai ſigné à  
Lausanne ce 8<sup>e</sup> Janvier 1762.

Dan. Pavilliard Pasteur et  
Professeur en Histoire.

Fig. 7. Rapport du professeur Daniel Pavillard sur les progrès en histoire et en français des princes de Waldeck, Lausanne, 8 janvier 1762. HLA-HStAM, cote 118a, n° 1740.

> Fig. 8. Georg David Mathieu, Portrait du prince Frédéric François I<sup>er</sup> (1756-1837), duc de Mecklembourg-Schwerin, et de son gouverneur Charles Christian Usedom, huile sur toile, 225 x 160 cm, [1767]. Staatliches Museum Schwerin.



l'instar d'autres élèves titrés il poursuivra à Genève, après un séjour de deux ans à Lausanne que le jeune prince quitte sous des hommages désolés<sup>21</sup>.

### Là où Lausanne l'emporte (sur Genève)

Proche de Genève, et sur le même axe menant vers l'Italie, Lausanne a souvent partagé ses élèves avec la cité de Calvin. À la fois ville et État souverain, plus connue, plus peuplée et plus riche que Lausanne, ainsi que les voyageurs avisés ne manquent pas de le relever, Genève jouissait, comme sa rivale, d'une académie renommée, de l'« air pur » et d'un paysage idyllique alors en vogue. Rien d'étonnant, dès lors, à ce que l'on trouve les deux villes fréquemment comparées. Les points de vue exprimés à leur sujet dans le cadre de la littérature de voyage donnent un éclairage intéressant sur ce qui permit à Lausanne de se faire une place sur le marché éducatif international.

Dans l'ouvrage qu'il destine spécifiquement aux jeunes gens désireux de voyager en Suisse<sup>22</sup>, Christian Hirschfeld place les deux villes lémaniques en tête de liste. Observateur bien informé, qui vécut quatre ans à Berne à titre de précepteur des ducs de Holstein-Gottorp, l'auteur relève toutefois que Genève accueille moins de jeunes gens de qualité depuis quelques années, soit depuis l'affaire Rousseau et les troubles qui suivirent. Son observation confirme qu'un atout lausannois de taille résidait dans la stabilité politique de la ville. Certes, Hirschfeld note bien un certain mécontentement au sein de l'élite lausannoise face à la morgue de baillis qu'il est malvenu de vexer, mais rien de comparable aux soulèvements genevois qui nécessitent la médiation de Berne et de la France. Or, si le système politique genevois suscitait un vif intérêt<sup>23</sup>, le « désordre » politique effrayait.

Localité bien plus paisible, et aussi un peu moins chère, Lausanne n'avait rien à envier à Genève en tant que centre réformé, si ce n'est, à partir de 1766, une église luthérienne. Mais outre que le pasteur de l'église de Genève se déplaçait régulièrement à Lausanne, des hôtes étrangers voyageaient avec un prédicant. Ainsi les ducs François d'Erbach et Frédéric de Wurtemberg – qui nouent à Lausanne une amitié pour la vie – effectuent leur confirmation selon le rituel luthérien dans la chapelle privée de la duchesse de Courlande, Caroline Louise de Waldeck.

Au nombre des agréments lausannois, les observateurs mentionnent régulièrement la bonne société, si accueillante pour les étrangers, en l'honneur desquels repas et assemblées mi-lettrées mi-mondaines se succédaient. Le Cercle de la rue de Bourg admettait même

des enfants de l'âge de 9 ans ! Il s'agissait d'un argument de poids dans le cadre de séjours de formation visant autant l'initiation au monde que l'acquisition de connaissances. Là résidait du reste l'un des nombreux paradoxes des voyages éducatifs princiers en terres républicaines. Il convenait d'acquérir les vertus « bourgeoises », mais il n'en fallait pas moins frayer avec des égaux. Le gouverneur du duc de Brandebourg-Ansbach avait ainsi quitté Berne en estimant que la société n'y convenait pas « pour un si grand prince »<sup>24</sup>. De ce côté-là, Lausanne offrait toutes les garanties. « Comme la noblesse des terres voisines d'une partie de la Suisse et les familles de plusieurs officiers retirés du service y résident, observe le médecin du jeune duc de Hamilton, il règne un air d'aisance et de gaieté, peut-être aussi plus de politesse dans les sociétés et les assemblées que dans celles de Genève »<sup>25</sup>. Si le praticien anglais recommande de choisir pour lieu d'études Genève, c'est parce que les distractions y sont réputées moindres. Jean Georges Keyssler émettait le même conseil dans les années 1730 déjà. Cela n'empêchait pas le précepteur des comtes de Bernstorff de souligner l'importance de l'initiation au monde dans l'éducation nobiliaire. Et d'apprécier, chez les Vaudois, un melting-pot de haut niveau :

Des magistrats de Genève et de Berne, des érudits férus dans les sciences les plus diverses, des gentilshommes, marchands et autres personnes de rangs divers ayant l'expérience de l'étranger qui se sont réfugiés ici, loin de toute servitude religieuse et laïque, offrent la possibilité de passer quotidiennement son temps de la façon la plus utile possible dans des sociétés agréables.<sup>26</sup>

Sans compter, ajoute le précepteur, les « ministres d'États ayant fait leurs preuves dans les plus grandes cours d'Europe » qui ont également jeté leur dévolu sur ce havre de paix, et qui contribuent à enrichir l'échange de connaissances.

Lausanne possédait encore un autre atout. Consulté sur le choix d'une destination d'études, Emer de Vattel l'explique clairement à la mère des comtes Joseph et Michel Mniszech. Outre qu'on n'y était éloigné d'une église catholique que d'une lieue et demie, « le manège y est meilleur qu'à Genève<sup>27</sup> ». Une appréciation confirmée par William Coxe, gouverneur du fils d'un aristocrate anglais qui vouait un culte aux chevaux – Lord Pembroke – et lui-même connaisseur en la matière :

The manege of Mr. de Mezery is by far the best of a great number we have seen: his skill in horsemanship, and judicious manner of conveying his instructions, deserves the highest encomiums. His position and figure are firm and

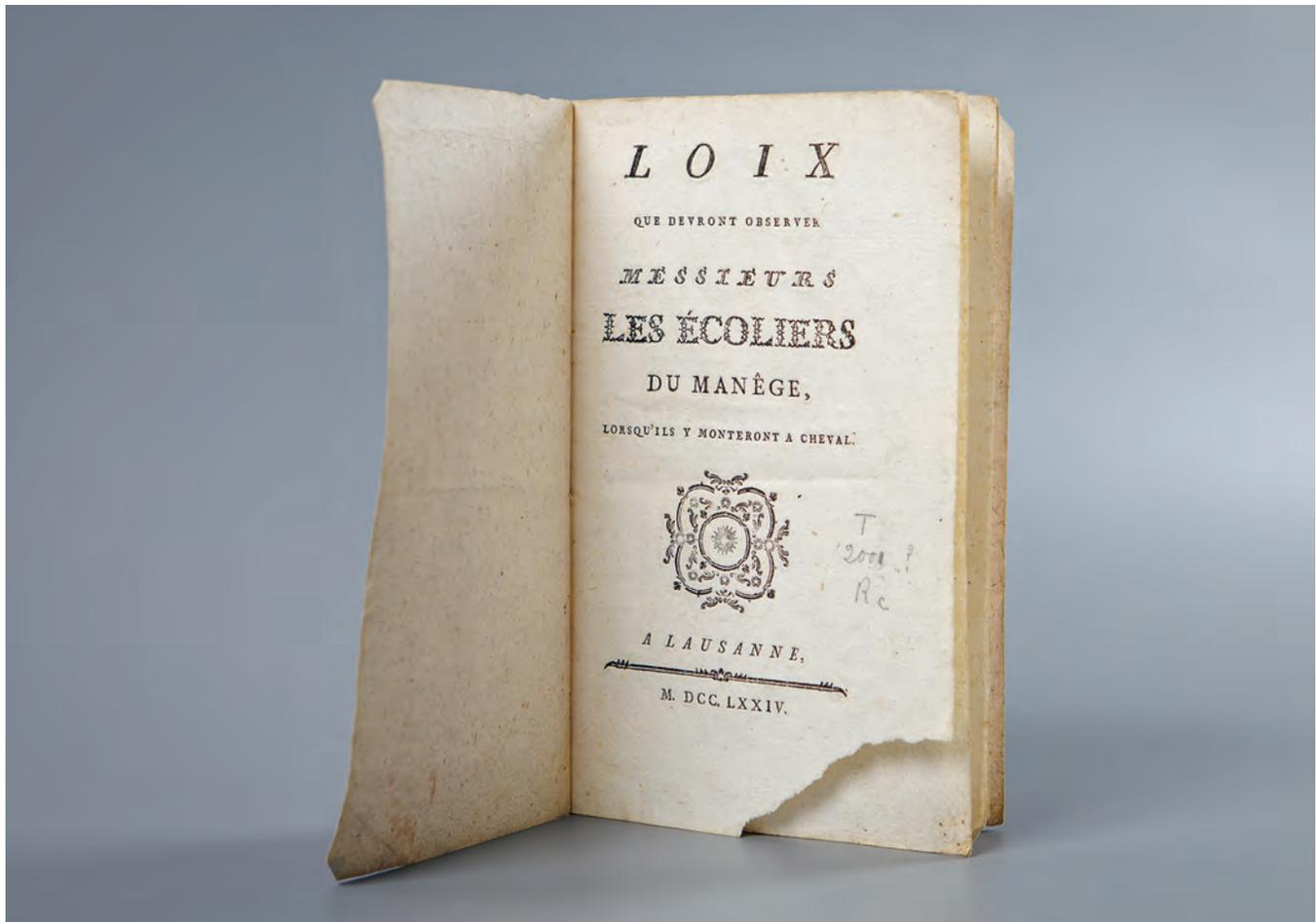
elegant, and the horses, which are reserved for his own riding, are dressed with great taste and precision. His method for disciplining them is mild; because, from his perfect knowledge of the nature of the animal, he forces them to nothing which they are not well qualified to perform.<sup>28</sup>

Gibbon lui-même, contrairement à ce qu'il affirmera plus tard, fit des pieds et des mains pour que son père l'autorise à fréquenter ce lieu réputé<sup>29</sup> [fig. 9]. Autant que son manège, la pension tenue par l'écurier de Mézery attirait les aristocrates étrangers. Bel homme, sorte de « directeur des divertissements » de la noblesse, passant de la présidence de l'Abbaye de l'Arc à celle des étrangers du Cercle de la rue de Bourg, Mézery et son épouse, elle-même « une des belles femmes de Lausanne »<sup>30</sup> [fig. 10], s'entendent à réunir

autour d'une table abondante – et en été dans le splendide cadre champêtre de Mézery – des pensionnaires choisis, dont beaucoup d'Anglais. Gibbon, qui fut de leur nombre lors de son second séjour, estime avec une nostalgie un peu emphatique dans ses mémoires que la pension Mézery n'a « pas eu peut-être pendant vingt ans son semblable en Europe »<sup>31</sup>.

À partir de la seconde moitié du siècle, les étrangers sont nombreux à apprécier aussi dans le chef-lieu vaudois « la liberté avec laquelle on y vit » et la vie théâtrale qui s'y développe, tandis qu'elle était prohibée à Genève<sup>32</sup>. Si Genève se distingue par la taille de sa population, ses richesses, et un plus grand nombre d'instituteurs dans les arts et les sciences, déclare Jean Rodolphe de Sinner de Ballaigues, « Lausanne semble l'emporter par d'autres endroits. Une ville sans portes, où la vie est moins austère, où il y a tour à tour des spectacles publics ou des comédies de société, dont les habitants sont peu occupés de négoce et du soin de s'enrichir, et par là-même d'un commerce plus facile et plus agréable. »<sup>33</sup>

Fig. 9. Règlement du manège d'Henri de Crousaz de Mézery, 1774. ACV, cote P Henrioud 23.





Dans la liberté de comportement relevée, la mixité de la plupart des assemblées et sociétés particulières n'est pas le dernier élément évoqué. Il surprend même des Suisses, à l'instar de l'érudit Jean Georges Sulzer, qui relève pendant son séjour d'une quinzaine de jours dans la cité: «la façon de vivre m'y a paru très libre, et même beaucoup trop parmi les dames de premier rang.»<sup>34</sup>

Enfin, à partir des années 1760, Lausanne trouve en Samuel Auguste Tissot ce qui lui manquait encore: une personnalité du cru qui attire les visiteurs, savants ou laïques, de toute l'Europe<sup>35</sup>. Coïncidence intéressante, l'auteur de *l'Avis au peuple sur sa santé* devient célèbre au moment même où le fameux docteur Théodore Tronchin quitte Genève pour s'installer à Paris, et le Lausannois s'engage, comme son collègue, en faveur de l'inoculation contre la variole. Tissot inocule du reste plusieurs jeunes hôtes de marque, tel le duc de Mecklembourg-Schwerin, pour la bagatelle de cinquante louis d'or accompagnés d'une tabatière en or d'une valeur de mille livres<sup>36</sup>.

### Les retombées du marché éducatif

À l'automne 1780, les autorités lausannoises sont amenées à traiter de l'épineuse question des réparations à apporter au manège de Saint-François. «Convient-il aux intérêts du public de soutenir et favoriser la continuation de cet établissement, plutôt que d'y renoncer et de le laisser tomber?» se demande-t-on<sup>37</sup>. La réponse fournie, après mûre réflexion, est positive: «Cet établissement donne du relief à notre ville, estime le conseil, il concourt à faire envisager l'Académie comme une espèce d'université, il est utile à tous les bourgeois qui reçoivent une éducation au-dessus du commun, enfin, il attire beaucoup d'étrangers dans notre ville.» Et d'observer: «Aujourd'hui que le luxe est parvenu là où il se trouve et qu'un très grand nombre de nos bourgeois et habitants ont dirigé leur industrie sous ce point de vue, plusieurs familles manqueraient de ressources, et feraient faillite si les étrangers cessaient de venir à Lausanne.»<sup>38</sup> On ne pouvait mieux formuler l'importance vitale du tourisme éducatif. Il concernait à vrai dire toutes les couches de la société lausannoise.

< Fig. 10. Jean-François Guilibaud, *Portrait de Suzanne de Crousaz de Mézery, née Bergier, et de son fils Benjamin âgé de 8 ans*, huile sur toile, 99.2 x 82.7 cm, 1752. MHL, inv. I.164.Crousaz famil.1.

La venue d'un élève de qualité et de sa suite requérait un logement adéquat. À en croire une liste de 1773, la plupart des grandes familles lausannoises – Chandieu, Constant, Crousaz, Bergier, Polier, Vullyamoz, Loys... –, en proposaient<sup>39</sup>. Opérées le plus souvent par le réseau des connaissances, les locations bénéficiaient également d'annonces dans la *Feuille d'Avis* locale. Des denrées alimentaires étaient vendues, y compris un bon vin du pays, comme le demande le prince de Brunswick pour sa pension<sup>40</sup>. Sans compter, bien sûr, le prix des leçons. On regrettera à ce propos de ne pouvoir encore documenter la participation des femmes à cette activité, seules d'infimes traces attestant pour l'heure de l'existence de pensions dédiées à la formation de jeunes femmes issues de l'aristocratie<sup>41</sup>.

La comptabilité tenue par Salomon de Charrière de Sévery pendant les deux ans passés avec son élève à Lausanne donne un excellent aperçu des innombrables dépenses princières alimentant l'économie locale. On y voit défiler les quittances de perruquiers, tailleurs, blanchisseuses et faiseuses de boutons, maréchaux-ferriers...<sup>42</sup> Il y avait bien sûr aussi les nombreux extras, les dépenses de prestige en bals et fêtes grandioses. On pouvait également vendre «chevaux et voitures», comme le fait l'oncle de Salomon de Sévery à la demande du jeune prince d'Anhalt-Zerbst<sup>43</sup>. Enfin, les princes devaient se montrer généreux, et le soutien aux pauvres ne représentait pas la dernière de leurs dépenses. La plupart d'entre eux apportent une contribution aux Écoles de charité de la ville, y compris Gibbon, qui paie la pension de l'orphelin Samuel Pache. À leur départ, les hôtes remettaient des cadeaux. «Les princes [de Waldeck] ont remis une médaille à chacun des professeurs qui leur ont donné des leçons, et *l'Encyclopédie* à l'Académie» croit savoir Catherine de Sévery. Et d'ajouter: «Ils ont bien fait les choses à l'égard de tous ceux qui les ont servis ou dans leur maison ou dehors, ils dépensaient près de vingt mille écus par an, de façon que c'est une perte réelle ici.»<sup>44</sup>

Mais si Lausanne «vit de l'étranger», comme ne manquent pas de le relever les observateurs avertis, c'est aussi parce que pour plusieurs grandes familles lausannoises un débouché essentiel réside dans le service étranger, rare activité lucrative compatible avec l'idéal nobiliaire. Placer honorablement leurs jeunes membres dans une armée étrangère exige des relations. Apprenant qu'en quittant Lausanne le margrave Charles Alexandre de Brandebourg-Ansbach a accordé à Henri de Saussure de Saint-Cierges un poste dans son régiment au service de l'empereur, Catherine de Sévery, elle-même mère d'un

adolescent, note avec une pointe d'envie « c'est un grand repos pour le père et la mère, le voilà placé et sa destinée est faite »<sup>45</sup>.

À ceux qui préfèrent les lettres, s'offre le gouvernorat ou le préceptorat, princier de préférence, car il sert de tremplin à des charges politiques, sans compter les importants revenus qu'il est susceptible de générer. Y compris une pension qui tient lieu d'assurance vieillesse. Ainsi Salomon de Sévery, devenu chambellan après avoir été gouverneur, éclabousse-t-il, selon les termes de l'impitoyable lieutenant baillival Polier, la bonne société lausannoise « de sa pension de cinq mille francs bien payés pour avoir tenu compagnie pendant douze ans aux princes de Hesse »<sup>46</sup>. Particulièrement bien parrainé, le fils du doyen Antoine-Noé Polier de Bottens, Charles, peut même s'offrir le luxe de refuser une place dans la famille du duc de Saxe-Gotha pour partir à Manchester dans celle de Lord Tyrone. Ceci dit, tous ne connaissent évidemment pas le même succès. Sébastien Loys de Vuarrens, par exemple, se voit congédié sitôt que son élève, le jeune prince d'Anhalt-Bernbourg, manifeste l'impérieux désir de rentrer chez lui, au début du Grand Tour qu'il s'apprêtait à effectuer en sa compagnie. Cela n'empêche pas nombre de Lausannois de tenter leur chance. Et de Lausannoises. Dès les années 1730, la *Feuille de commerce* publie des annonces de candidates souhaitant trouver « une condition pour l'Allemagne », à l'instar de celle-ci, « capable d'élever des enfants », qui a jugé bon de faire ajouter : « Comme elle est de bonne famille, elle est aussi en état de tenir compagnie à la dame de la maison dans laquelle elle entrerait. »<sup>47</sup>

Les plus grandes familles cherchent à placer leurs jeunes femmes dans des cours étrangères. En cas de succès, les retombées ne sont pas moindres que pour les hommes. Il suffit de songer à Élisabeth Marianne Polier, qui, après vingt ans passés au service de la duchesse de Saxe-Meiningen et de la princesse de Nassau-Weilbourg, fait un retour remarqué à Lausanne, en grand équipage, avec femme de chambre et laquais. Outre une confortable pension, elle s'est vu attribuer le titre de chanoinesse de l'ordre réformé du Saint-Sépulcre de Prusse<sup>48</sup>. Marianne de Crousaz est quant à elle engagée comme sous-gouvernante à la cour de Prusse, pour la plus grande joie de son oncle l'écuyer Mézery<sup>49</sup>. Le soulagement est d'autant plus vif que la jeune femme a vainement proposé ses services à la cour de Lippe-Detmold, où l'épouse de Simon Auguste a préféré une autre gouvernante, contraignant l'ancien disciple des érudits lausannois à s'excuser platement de ne pouvoir rendre ce service à une famille à laquelle il en devait tant.

## Impact culturel : un chantier de recherches

Le séjour d'élèves de marque eut un impact culturel dont l'importance ne le cédait en rien à son effet économique, et qui reste à étudier. Accompagnés de précepteurs, gouverneurs, pasteurs, officiers d'armée et conseillers divers, les élèves titrés ont densifié l'aire culturelle lausannoise, multipliant les contacts possibles, autant entre étrangers qu'entre ces derniers et l'élite lausannoise. L'agenda d'un précepteur peut servir d'illustration. Parmi la soixantaine de personnalités qu'Ernest Théodore Langer, mentor du comte de Lindenau, est parvenu à rencontrer entre octobre 1769 et août 1771, on trouve des ressortissants des quatre coins de l'Europe (Weston, Patkul, La Bourdonnaye...)<sup>50</sup>. La moitié sont des compatriotes : des élèves (tels les princes d'Erbach, de Callenberg, de Wurtemberg, ou Christian Gottlob Frege, fils de l'opulent et philanthrope marchand banquier de Leipzig du même nom, accompagné de l'angliciste Johann Bartholomäus Rogler), ou d'autres représentants de familles aristocratiques allemandes (de Hoym, de Lenthe, de Loeben, de Luttichau, d'Oldershausen, de Reitzenstein...), auxquels s'ajoutent quelques ecclésiastiques. Et les Lausannois ? Ils sont une douzaine, parmi lesquels Tissot, les deux professeurs de l'Académie Treytorrens et Salchli, l'imprimeur-libraire Jules Henri Pott – né à Hanovre – ou l'apothicaire et médecin Guillaume Otto Struve – originaire de Jena – dont Haller a amélioré la célèbre recette de thé fébrifuge<sup>51</sup>. Nommé bibliothécaire à Wolfenbüttel, Ernest Théodore Langer reviendra à deux reprises à Lausanne dans les années 1780, à titre de précepteur des jeunes princes de Brunswick. Il y nouera notamment des contacts avec Gibbon, auquel il apportera une aide précieuse pour rassembler les matériaux de son étude demeurée fragmentaire sur la maison de Brunswick, avant de lui rendre un vibrant hommage dans la presse allemande<sup>52</sup>.

La présence à Lausanne de précepteurs, souvent triés sur le volet, mériterait d'être examinée de plus près. Bornons-nous à mentionner quelques-uns d'entre eux : John Durant Breval, qui accompagne le vicomte Malpas, et considère la vue de Lausanne unique au monde, passionné d'antiquités, commentateur de l'affaire Davel<sup>53</sup> ; Jean Georges Keyssler, dont Gibbon étudie le récit de voyage pionnier pour préparer son propre tour en Italie<sup>54</sup> ; le révérend Walter Harte, mentor de Lord Stanhope, presque trop savant pour l'emploi, puisque son érudition consommée ne l'aurait guère rendu propre « à donner des manières, ou le ton de la bonne compagnie : chose pourtant très nécessaire »<sup>55</sup> ; Thomas Croft, qui accompagne entre autres le jeune gradué d'Oxford Thomas Knight et profite de chaque

Grand Tour pour augmenter sa considérable collection de livres et monnaies rares ; le philosophe Georges Jonathan Holland, précepteur des fils du duc de Wurtemberg, qui découvre à Lausanne le *Système de la nature* d'Holbach et lui oppose une solide réfutation<sup>56</sup> ; ou encore le « travelling preceptor » Patrick Brydone, auquel le récit de ses voyages en Sicile et à Malte ouvre les portes de la *Royal Society*<sup>57</sup>, sans compter les représentants des Lumières écossaises Adam Ferguson et John Gillies, qu'on voit intervenir à la Société littéraire de Lausanne<sup>58</sup>.

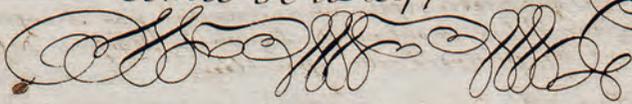
L'âge d'or de l'édition lausannoise s'explique plus aisément dans un tel contexte. Les ouvrages directement commandités par des élèves titrés, à l'instar de la nouvelle édition de *l'Essai sur l'homme* de Pope, parue en 1745 chez Bousquet ornée du portrait du jeune margrave de Bade-Durlach, n'ont pas encore été recensés, mais tout indique qu'ils ne furent pas rares. Éditée à Lausanne ou ailleurs, la production intellectuelle locale ne fut pas moins dynamisée. C'est à la demande de la mère du jeune prince de Mersebourg, craignant que l'enfant ne se laisse rebuter par les manuels existants, que Jean-Pierre de Crousaz rédige en 1712 son traité de logique, best-seller réédité de nombreuses fois, et simplifié en un abrégé<sup>59</sup>. Le philosophe publie dans la foulée, outre des maximes et un traité sur l'éducation destiné aux précepteurs, des réflexions sur l'enseignement des mathématiques, ainsi qu'une méthode de géométrie saluée par le mathématicien Johann Bernoulli comme étant « plus à la portée des jeunes gens que celle qu'on suit ordinairement »<sup>60</sup>. Jean-Philippe Loys de Cheseaux rédige également ses *Éléments de cosmographie et d'astronomie* (Paris, 1747) à l'intention de son élève, le duc de Nassau-Weilbourg, outre une introduction à l'histoire qui n'a pas été retrouvée<sup>61</sup>. Combien de traités d'intellectuels lausannois ont-ils eu des élèves princiers pour destinataires, ou pour prétextes ? Dans l'effervescence éducative régnante, même un jeune homme de 18 ans, fraîchement émoulu de l'Académie, Benjamin Panchaud, promeut un enseignement dialogué des mathématiques dans des *Entretiens ou leçons mathématiques* (1743).

L'influence du séjour lausannois sur les principaux concernés – les élèves – appellerait elle aussi une enquête approfondie. Plutôt que comme un « savoir total », l'impact des séjours de formation à l'étranger se jouait en diverses étapes, le voyage étant repensé et revécu, et ses connaissances réactivées plus tard<sup>62</sup>. Le comte de la Lippe en offre un bon exemple [fig. 3]. Il est au pouvoir depuis plus de quinze ans lorsqu'il demande une copie des procès-verbaux de la société réunie pour sa formation à Lausanne [fig. 11]. Il en souhaite d'autres, douze ans plus

tard, pour l'éducation de son fils. Tandis que les liens entre les réformes entreprises par Simon Auguste et l'héritage lausannois restent à préciser, comme pour tant d'élèves devenus des monarques éclairés, la place du séjour de formation dans les souvenirs et autobiographies est acquise. D'anciens élèves reviennent même sur les lieux de leur formation. Pour longtemps, comme Gibbon, ou le temps d'une échappée. Le duc de Mecklembourg-Schwerin s'arrête ainsi à Lausanne avec son épouse. Charles Frédéric de Bade-Durlach y passe quelques jours avec son fils. Ils logent à l'auberge du Lion d'Or, en face de la pension Mézery qui l'avait accueilli trente ans plus tôt, rendent visite à des érudits et des libraires. Le margrave se divertit particulièrement au Cercle de la rue de Bourg (« on y joue, on y cause, on y fume si l'on veut et on s'y promène autour d'un grand marronnier »), et dans diverses assemblées où les Lausannois lui ménagent un chaleureux accueil, sans oublier les promenades sur le lac<sup>63</sup>. Enfin, le souverain de Bade-Durlach rapporte des plants de chasselas qui prospéreront dans le margraviat. Nul doute que dans bien d'autres familles aristocratiques d'Europe septentrionale, quelque chose des liens tissés avec Lausanne a tôt ou tard resurgi, notablement transformé.



Extrait  
des Conférences de la  
Société de Monsieur le  
Comte de la Lippe.



Les Sociétés de personnes choisies, on l'en se propose de s'entretenir sur quelque sujet important sont un des moyens les plus propres qu'on puisse employer pour former l'esprit d'un jeune homme. Les conversations lui donneront des idées nettes et étendues d'un grand nombre de sujets, et le mettront en état de saisir ce qu'il y a d'essentiel sur chaque question. Il y prendra de la pénétration & de la justesse; et il s'y accoutumera à enoncer ses-pensées avec netteté, et avec précision.

On a cru qu'on feroit une chose très avantageuse pour Monsieur le Comte de la Lippe, si on en formoit une de ce genre, à Lausanne. Là dessus, Monsieur le Comte, a proposé cette idée à plusieurs personnes qui ont approuvé son dessein, & qui ont reçu l'invitation qu'il leur faisoit d'en être Membres, avec beaucoup de politesse, promettant de s'y rendre régulièrement, & d'y travailler suivant les vues.

Voici les noms des personnes à qui il s'est adressé.

Monsieur le Bourguemaître Seigneur  
Monsieur le Lieutenant Ballival DeBochat  
Monsieur le Recteur Patier  
Monsieur le Boursier Seigneur  
Monsieur le Professeur D'Apples  
Monsieur DuLignon  
Monsieur l'Apôtre Ballival Seigneur  
Monsieur le Conseiller De Saint Germain

On a cru qu'en réunissant ainsi des personnes d'un genre de vie, d'un ordre différent, on répondroit mieux au but qu'on se propose, et que l'on pourroit faire rouler les conversations sur un plus grand nombre de sujets.

Fig. 11. *Extrait des conférences de la Société de Monsieur le comte de la Lippe*, 2 vol., 1742-1745. BCUL, cote 2S 1386/1-2.

La version lausannoise est composée de deux volumes contenant 80 assemblées tenues entre novembre 1742 et février 1745, tandis que la copie conservée à la Lippische Landesbibliothek de Detmold est structurée en trois volumes et s'achève en décembre 1744, les six dernières séances étant manquantes.

<b>1700-1730</b>
BADE-DURLACH Charles Magnus de (1701-1712) BADE-DURLACH Frédéric de (1703-1732)
BADE-DURLACH Charles Auguste de (1712-1786) BADE-DURLACH Charles Guillaume Eugène de (1713-1783)
BERNSTORFF Andreas Gottlieb de (1708-1768) BERNSTORFF Johann Hartwig Ernst de (1712-1772)
HESSE-DARMSTADT Louis VIII de (1691-1768)
HOHENLOHE-LANGENBOURG Louis de (1696-1765) HOHENLOHE-LANGENBOURG Christian de (1699-1719)
KIRCHBERG Maurice Guillaume Louis de (1709-1751) KIRCHBERG Charles Georges de (1711-1740) KIRCHBERG Frédéric Ernest de (1713-1737)
SAXE-MERSEBOURG Maurice Guillaume de (1688-1731)
WURTEMBERG Frédéric Louis de (1691-1768)
<b>1731-1760</b>
ANHALT-ZERBST Frédéric Auguste d' (1734-1793)
BADE-DURLACH Charles Frédéric de (1728-1811) BADE-DURLACH Guillaume Louis de (1732-1788)
BRANDEBOURG-ANSBACH Charles Alexandre de (1736-1806)
BULOW Christian-Frédéric de (1737-1796) BULOW Hartwig de (1738-?)
FRISE Auguste Henri de (1727-1755)
HESSENSTEIN Frédéric Guillaume de (1735-1808) HESSENSTEIN Charles Édouard de (1737-1769)
ISENBOURG-BUDINGEN Frédéric Guillaume d' (1730-1804)
LIPPE-DETMOLD Simon Auguste de la (1726-1755)
LYNAR Frédéric Ulrich de (1736-1807)
NASSAU-WEILBOURG Charles Christian de (1735-1788)
PROMNITZ Johann Ermann de (1719-1785)
SALM-DHAUN Jean-Frédéric de (1724-1750)
<b>1761-1794</b>
ARNIM Frédéric Guillaume d' (1739-1801)
BERCKHEIM Charles Christian de (1774-1849)
BRUNSWICK Charles Georges Auguste de (1767-1833)
BRUNSWICK Frédéric Guillaume de (1771-1815)
CALLENBERG Hermann Georges Alexandre Henri de (1744-1795)
ERBACH François d' (1754-1823)
LEUBNITZ Auguste Henri Gottlob (1746-?)
LINDENAU Charles Henri Auguste de (1755-1842)
MECKLEMBOURG-SCHWERIN Frédéric François de (1756-1837)
SAXE-GOTHA-ALTENBOURG Auguste de (1747-1806)
SAXE-WEIMAR-EISENACH Ferdinand (1758-1793)
SCHAUMBURG-LIPPE Georges Guillaume de (1784-1860)
SCHWARZBOURG-SONDRERSHAUSEN Gunther Albert Auguste de (1767-1833) SCHWARZBOURG-SONDRERSHAUSEN Jean Charles Gunther de (1772-1842)
WALDECK-PYRMONT Frédéric Charles Auguste de (1743-1812) WALDECK-PYRMONT Christian de (1744-1798) WALDECK-PYRMONT Georges de (1747-1813)
WURTEMBERG Frédéric III de (1754-1816) WURTEMBERG Louis Frédéric de (1756-1817) WURTEMBERG Eugène Frédéric de (1758-1822)

Tableau 1. Nobles allemands en séjour de formation à Lausanne.

- 1 Hans Jacob Leu, *Allgemeines Helvetisches, Eydgenössisches, oder Schweitzerisches Lexicon*, XI. Theil, Zurich, Hans Ulrich Denzler, 1756, p. 475-476, «Lausanne». C'est nous qui traduisons.
- 2 Lettre de Jean Henri Polier de Vernand à son frère, 23 décembre 1761, citée dans Morren, *La Vie lausannoise au XVIII<sup>e</sup> siècle*, p. 99. Sur la pension d'Antoine-Noé Polier de Bottens, voir l'encart qui suit.
- 3 Philippe Meylan, *Jean Barbeyrac (1674-1744) et les débuts de l'enseignement du droit dans l'ancienne Académie de Lausanne*, Lausanne, F. Rouge, 1937, p. 76.
- 4 Sur l'affaire du Consensus, voir l'article de Christian Grosse dans le présent volume.
- 5 Voir Silvio Corsini (éd.), *Le Livre à Lausanne: cinq siècles d'édition et d'imprimerie, 1493-1993*, Lausanne, Payot, 1993.
- 6 Extrait de la séance du Conseil des LX du 11 avril 1735, cote ACV, P Jain 9.
- 7 «État présent de l'Académie Royale, tenue par Mr. Bourgelat, Écuyer du Roi, établi à Lyon, pour l'éducation des Gentilshommes», *Journal helvétique*, octobre 1744, p. 387-391.
- 8 Gibbon, *Journal à Lausanne, 1763-1764*, p. 156, 27 novembre 1763.
- 9 Lettre à son père, 30 juillet 1753, in Gibbon, *The Letters*, t. I, p. 1-2.
- 10 Voir Gavin de Beer, «Pour le bicentenaire de l'arrivée de Gibbon à Lausanne», *RHV*, n° 61, 1953, p. 209-213.
- 11 Jules Chavannes, *Jean-Philippe Dutoit-Membrini: sa vie, son caractère et ses doctrines*, Lausanne, Georges Bridel, 1865, p. 31-33.
- 12 Zoltan Baranyai, «Étudiants hongrois à l'académie de Lausanne», *Revue des Études hongroises et finno-ougriennes*, n° 2, 1924, p. 62.
- 13 Lettre du 30 juillet 1759, in *Briefwechsel einiger Kinder*, Dessau, Heybruch, 1776, p. 47-49.
- 14 Je tiens à exprimer mes vifs remerciements à Séverine Huguenin qui m'a donné accès à ses notes et aux documents consultés dans le cadre de l'élaboration de son mémoire de maîtrise, *Le Séjour lausannois du comte de la Lippe, 1737-1747*, Université de Lausanne, 2010.
- 15 «Copie du contrat de logement chez Monsieur le lieutenant baillival Crousaz», 28 décembre 1737, Landesarchiv Nordrhein-Westfalen, Staatsarchiv und Personenarchiv, Detmold, cote A 008-008.
- 16 Voir Jean-Pierre Borle, *Le Latin à l'Académie de Lausanne du XVI<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle*, Lausanne, Université de Lausanne, 1987, p. 66.
- 17 Voir Béla Kaposy et alii (dir.), *L'Europe en province: la Société du comte de la Lippe (1742-1747). Actes du colloque organisé à l'Université de Lausanne du 25 au 26 juin 2009*, en ligne sur *Lumières.Lausanne*.
- 18 Charles Frédéric étudie à Lausanne surtout la science politique (*Staatswissenschaften*) et les langues modernes. Friedrich von Weech (éd.), *Carl Friedrich Nebenius. Karl Friedrich von Baden. Aus dessem Nachlass herausgegeben*, Karlsruhe, Chr. Fr. Müllersche Hofbuchhandlung, 1868, p. 25.
- 19 Voir Karl Murk, «Fürsten, Krieger, Kavaliere. Karrierewege, Rollenverständnis und Lebensweise der Brüder Friedrich, Christian und Georg von Waldeck und Pymont», in Hartmut Broszinski et alii (dir.), *Antikes Leben. Ideal und Wirklichkeit in Hofbibliothek und Kunstsammlungen der Fürsten von Waldeck und Pymont*, 2009, p. 41-74 (en partic. p. 45-46 concernant Lausanne). Les rapports et lettres des précepteurs des princes et la correspondance de ces derniers avec leur père sont conservés au Hessisches Staatsarchiv Marburg, cote 118a, n° 4131, 1739-1740.
- 20 Instructions reproduites dans Carl Schröder: «Beiträge zur Erziehungs- und Jugendgeschichte des Großherzogs Friedrich Franz I.», *Jahrbücher des Vereins für Mecklenburgische Geschichte und Altertumskunde*, n° 77, 1912, p. 5-13.
- 21 Voir le poème qui lui a été dédié, sorti des presses de l'imprimeur d'origine allemande Jean-Pierre Heubach: *Die Folge der Ehrfurcht und Dankbarkeit bey der Unvermutheten Abreise des durchlautigen Prinzen Friedrich Franz [...] zu Mecklenburg-Schwerin &c. &c. von Lausanne nach Genf anno 1768*.
- 22 *Briefe über die vornehmsten Merkwürdigkeiten der Schweiz. Zum Nutzen junger Reisenden*, Leipzig, Christian Gottlob Hilschern, 1769.
- 23 Voir à ce sujet les travaux de Patrick Vincent relatifs aux voyageurs anglais.
- 24 Lettre du maréchal de cour Wolf Reinhard de Forstner au margrave de Brandebourg, 21 octobre 1751, citée dans Joachim Rees et Winfried Siebers (éd.), *Erfahrungsraum Europa. Reisen politischer Funktionsträger des Alten Reichs (1750-1800)*, Berlin, Berliner Wissenschafts-Verlag, 2005, p. 125.
- 25 John Moore, *Lettres d'un voyageur anglais sur la France, la Suisse et l'Allemagne*, Genève, Isaac Bardin, 1781, t. I, p. 250.
- 26 Johann Georg Keyssler, *Neueste Reisen durch Deutschland, Böhmen, Ungarn, die Schweiz, Italien und Lothringen (1740-1741)*, Hannover, sel. Nicolai Försters und Sohns Erben, 1751, p. 180. C'est nous qui traduisons.
- 27 L[adislaus] Chodzkievicz, «Voyage du comte Michel-Georges Mniszech en Suisse, 1762-1767. Documents inédits», *Bulletin littéraire et scientifique de l'Association des anciens élèves de l'école polonaise*, n° 21, 1884, p. 3.
- 28 William Coxe, *Sketches of the Natural, Civil, and Political State of Switzerland (1779)*, London, J. Dodsley, 1780, p. 259.
- 29 «Some expensive months were idly wasted in the riding-school.» (*The Autobiographies of Edward Gibbon*, p. 134). Pavillard avait laissé Gibbon fréquenter le manège en attendant, en vain, l'autorisation paternelle.
- 30 Formules empruntées à un étudiant non identifié dont J. Cart a publié des extraits du journal dans son article «De Bienne à Genève à travers le Pays de Vaud: récit d'une excursion faite en 1747», *RHV*, n° 10, 1902, p. 272-273.
- 31 Gibbon, *Mémoires, suivis de quelques ouvrages posthumes*, vol. 1, p. 164-165. Gibbon laisse aussi dans son journal de 1763-1764 d'excellents commentaires sur la pension (Gibbon, *Journal à Lausanne, 1763-1764*, p. 46, 243, 263).
- 32 Thomas Martyn, *Guide du voyageur en Suisse*, Lausanne, Jean Mourer, 1788, p. 39. Sur le théâtre et le rôle des étrangers, voir Béatrice Lovis, *La Vie théâtrale et lyrique à Lausanne et dans ses environs dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle (1757-1798)*, thèse de doctorat, Université de Lausanne, 2019.
- 33 Jean Rodolphe de Sinner de Ballaigues, *Voyage historique et littéraire dans la Suisse occidentale*, Neuchâtel, Imprimerie de la Société typographique, 1781, vol. 2, p. 169.
- 34 Jean Georges Sulzer, *Journal d'un voyage fait en 1775 & 1776 dans les pays méridionaux de l'Europe*, La Haye, C. Plaat, 1781, p. 48.
- 35 Voir Séverine Pilloud, «Tourisme médical à Lausanne dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Le réseau des patients du Dr Tissot (1728-1797)», *RHV*, n° 114, 2006, p. 9-23.
- 36 Schröder, «Beiträge zur Erziehungs- und Jugendgeschichte», art. cit., p. 7.
- 37 Procès-verbal de la séance de la Chambre économique, 15 novembre 1780, cote AVL, D 353, p. 17.

- 38 *Ibid.*
- 39 « Liste des Étrangers & Étrangères qui sont à Lausanne en juillet 1773 », cote AVL, Chancellerie 78/12, transcrite partiellement dans Berthold van Muyden *et alii*, *Lausanne à travers les âges*, Lausanne, Librairie Rouge, 1906, note 31.
- 40 Lettre d'Ernest Théodore Langer à Catherine de Charrière de Sévery, [s.d.], cote ACV, P Charrière de Sévery, B 104/5428, reproduite dans Sévery, *La Vie de société dans le Pays de Vaud*, vol. 1, p. 389.
- 41 On signalera à ce propos la pension tenue par l'épouse du théologien Daniel Crespin, qui accueille la future Mme de Warens, et celle d'une Mme Osterwald – évoquée par Sophie de La Roche dans le récit de son voyage en Suisse de 1784 – qui forme pendant quatre ans Caroline Louise de Werthern, future épouse du diplomate Louis de Senfft de Pilsach. Sur les voyages princiers féminins – où toutefois la dimension formative n'est encore pratiquement pas prise en compte – voir Annette C. Cremer *et alii* (éd.), *Prinzessinnen unterwegs. Reisen fürstlicher Frauen in der frühen Neuzeit*, Berlin, De Gruyter; Boston, Oldenbourg, 2018.
- 42 « Petit livre de comptes pour le prince Frédéric-Guillaume d'Ysembourg & de Budingue, commencé le 1<sup>er</sup> janvier 1749 », cote ACV, P Charrière de Sévery, Acb 110.
- 43 Voir Sévery, *La Vie de société dans le Pays de Vaud*, vol. 1, p. 99.
- 44 Lettre de Catherine de Charrière de Sévery à sa tante de Villars, 3 janvier 1763, citée dans *id.*, p. 20.
- 45 Lettre de la même à un destinataire non identifié, [1780], citée dans *id.*, p. 330.
- 46 Lettre de Jean Henri Polier de Vernand à son frère, 2 juin 1772, citée dans Morren, *La Vie lausannoise au XVIII<sup>e</sup> siècle*, p. 149.
- 47 *Feuille de commerce [de Lausanne]*, 1738, Archives de l'État de Fribourg, Fonds de Diesbach.
- 48 Journal de Jean Henri Polier de Vernand, 19 septembre 1782, cité dans Morren, *La Vie lausannoise au XVIII<sup>e</sup> siècle*, p. 554-555.
- 49 Lettre d'Henri de Crousaz de Mézery à un « Monsieur de Loys, à Genève », 1<sup>er</sup> juillet 1766, cote ACV, P Loys 2764.
- 50 Paul Zimmermann, « Ernst Theodor Langer: ein Freund Goethes und Lessings », *Zeitschrift des Harzvereins für Geschichte und Alterthumskunde*, n° 16, 1883, p. 20-21.
- 51 Stefan Hächler, « Des berühmten Herrn von Hallers balsamischer Kreutherthee », *Schweizer Ärztezeitung*, n° 83/4, 2002, p. 149.
- 52 Ernest Théodore Langer, « Einige Nachrichten von Gibbon von einem Freunde desselben », *Neues Göttingisches historisches Magazin*, vol. 3, 1794.
- 53 John D. Breval, *Remarks on several parts of Europe: relating chiefly to the History*, Londres, B. Lintot, 1723-1726, 2 vol.
- 54 Gibbon, *Journal à Lausanne*, 1763-1764, p. 260, 9 avril 1764. Sur l'ouvrage de Keyssler (*Neueste Reisen durch Deutschland...*, *op. cit.*), voir Winfried Siebers, *Johann Georg Keyssler und die Reisebeschreibung der Frühaufklärung*, Würzburg, Königshausen & Neumann, 2009.
- 55 Lettre de Lord Chesterfield à une destinataire non identifiée, juin 1745, citée par Richard Hooper, « Harte, Walter », *Dictionary of national biography*, New York, Macmillan; Londres, Smith, Elder & Co., 1891, vol. 25, p. 66.
- 56 Paul Thiry d'Holbach, *Réflexions philosophiques sur le système de la nature*, Neuchâtel, Société typographique, 1772 [i.e. décembre 1771].
- 57 Patrick Brydone, *A tour through Sicily and Malta*, Londres, W. Strahan and T. Cadell, 1773.
- 58 Voir la thèse de Damiano Bardelli sur la Société littéraire de Lausanne.
- 59 Voir Jacqueline de La Harpe, *Jean-Pierre de Crousaz et le conflit des idées au siècle des Lumières*, Genève, Droz; Lille, Giard, 1955, p. 208 et appendice III (liste des ouvrages de Crousaz).
- 60 Lettre de Johann I Bernoulli à Jean-Pierre de Crousaz, 20 novembre 1717, Bibliothèque universitaire de Bâle, Département des manuscrits, cote L la 656, n° 7.
- 61 Voir Maurice Paschoud, « L'astronome vaudois Jean-Philippe Loys de Cheseaux (1718-1751): étude sur sa vie et ses œuvres », *Bulletin de la Société vaudoise des Sciences naturelles*, n° 49, 1913, p. 141-164; anonyme, « Éloge historique de feu M. de Cheseaux », *Journal helvétique*, mars 1752, p. 243-270, en partic. p. 255-256.
- 62 Voir Joachim Rees, « Vom Fürst zum Bürgerfreund. Zum Funktionswandel der Prinzenreise in der zweiten Hälfte des 18. Jahrhunderts – ein Generationenvergleich aus Schwarzburg-Rudolstadt », in Marcus Ventzke (éd.), *Hofkultur und aufklärerische Reformen in Thüringen*, Köln, Böhlau, 2002, p. 134-135.
- 63 Friedrich von Weech, « Eine Schweizer Reise des Markgrafen Karl Friedrich von Baden im Juli 1775. Aufzeichnungen des Professors Johann Lorenz Böckmann », in *Festschrift zum fünfzigjährigen Regierungsjubiläum seiner Königlichen Hoheit Grossherzogs Friedrich von Baden*, Heidelberg, Carl Winter's Universitätsbuchhandlung, 1902, p. 15, 45.



# Tenir pension *sur un bon pied* : le projet du pasteur Antoine-Noé Polier de Bottens

Béatrice Lovis

L'afflux de nombreux étudiants étrangers fortunés à Lausanne, attirés par la réputation de son Académie et de ses professeurs, a fait fleurir au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle plusieurs pensions dans divers quartiers de la ville, en particulier à la Cité et à la rue de Bourg. Cette activité aussi lucrative qu'honorable avait tout pour séduire des membres de la noblesse dont les rentes étaient parfois insuffisantes pour tenir leur rang. C'est précisément un tel projet qu'échauffa le pasteur Antoine-Noé Polier de Bottens<sup>1</sup> au début de l'année 1751. Membre d'une nombreuse fratrie<sup>2</sup>, Polier est installé à la rue de Bourg avec son épouse Antoinette Suzanne Lagier de Pluvianes. Celle-ci est enceinte de leur premier enfant<sup>3</sup> lorsqu'il se tourne vers son ami Salomon de Charrière de Sévery, alors gouverneur à la Cour de Hesse-Cassel<sup>4</sup>, pour lui faire part de ses préoccupations et lui demander conseil sur son entreprise dans une lettre riche en détails :

Vous n'ignorez pas mon cher que j'ai pour moi-même peu de biens, mon beau-père n'a donné à sa fille qu'une constitution assez médiocre. Les efforts que j'ai fait pour faire honneur aux affaires de mon défunt frère Daniel, joints à quelques petites dettes particulières m'ont tellement épuisé que je me vois aujourd'hui, je vous l'avouerai, assez à l'étroit, et presque réduit pour vivre à mon seul bénéfice ; nous ne sommes pas vous le savez dans un pays de ressources, d'ailleurs ma vocation ne m'en laisse que peu ou

point ; la seule à laquelle je puisse honnêtement m'accrocher, c'est le pénible, rebutant mais lucratif métier de tenir des pensionnaires ; après mûres réflexions nous nous y sommes déterminés, ma petite femme et moi ; mais ce ne sera que sur un pied que la chose puisse être un peu gracieuse, et assortie à mon état ; et d'abord mon cher nous souhaitons des pensionnaires du plus haut rang, Princes, Comtes souverains, ou tout au moins Milords ; je pourrais peut-être par le canal de Monsieur Schaub ou autres bons amis que j'ai à Londres me procurer de ces derniers, mais je vous avoue que vu le caractère inné de la Nation, ils seront toujours mon pis-aller.<sup>5</sup>

Dans la suite de sa lettre, Polier précise ses attentes financières et son offre en matière de cours. La réussite d'autres Lausannois, à l'exemple du professeur Charles Guillaume Loys de Bochat<sup>6</sup> ou du colonel Charles Duval de La Pottrie<sup>7</sup>, semble l'avoir encouragé à se lancer dans cette activité :

Je me tourne donc du côté de l'Allemagne, et vous prie mon cher Sévery, vous qui êtes au fait des choses, de voir s'il n'y aurait pas moyen de me procurer quelques jeunes seigneurs, sur l'un ou l'autre de ces deux pieds ; ou comme Monsieur de Bochat eu les Princes apanagés de Baden<sup>8</sup> ; c'est-à-dire pour une telle somme, eux et toute leur maison, pour logement, nourriture, chauffage et lumière 1400 £ par an<sup>9</sup> ; ou mieux encore sur le pied où Monsieur

Fig. 1a. Détail du *Portrait d'Antoine-Noé Polier de Bottens et de sa femme Elisabeth Antoinette Suzanne Lagier de Pluviannes*, huile sur toile, 101.5 × 138 cm, [v. 1750-1760]. MHL, inv. I.164.Polier famil.1.

de La Pottrie a eu le Comte et le Baron<sup>10</sup>; de jeunes seigneurs qui en situation de dépenses gardent un certain incognito me seraient remis pour les nourrir, entretenir et pourvoir à leur éducation; et ce pour une telle somme par an. Et dans ce cas, mon cher Ami, si j'en trouvais dans ce goût-là, je ferais sûrement les choses en conscience, et n'aurais sûrement pas chez moi de l'interdit; je prendrais à la maison mon frère le major pour veiller sur la personne desdits jeunes seigneurs, assister à la leçon de leurs maîtres à leurs exercices, les conduire dans les compagnies, etc. Un bon informateur bien choisi, comme de Bons<sup>11</sup> par exemple, réglerait et leur ferait faire sous ma direction leurs études; je resterais chargé des mœurs, du spirituel, je pourrais leur donner des leçons de morale, religion, droit, histoire et géographie. Je pense mon cher Ami que sur ce pied-là, on aurait chez moi une pension en tous points très avantageuse. Voyez donc je vous prie si parmi le grand nombre de Princes ou Seigneurs de haut rang que vous connaissez en Allemagne, vous n'en sauriez point à qui vous pussiez la proposer; cela ne conviendrait-il point aux jeunes Princes héréditaires d'Hambourg, ou à Messieurs leurs cousins, les jeunes Comtes de Laubach<sup>12</sup>? Enfin mon cher Sévery, tachez, je vous prie, de nous aider dans une chose qui est essentielle à notre petite fortune, mais la chose presse parce que si nous trouvons des pensionnaires dans le goût que nous les désirons, je louerai tout de suite l'hôtel de La Pottrie qui sera vacant ce printemps; si vous approuvez mes idées et que vous voyez quelque chose qui puisse nous convenir, je n'hésiterai point à me rendre tout de suite en Allemagne pour conclure le marché, et prendre mes arrangements en conséquence. Il n'est pas nécessaire de vous faire sentir, qu'on peut faire valoir cette considération: c'est que de jeunes seigneurs sont toujours mieux élevés dehors de chez eux, que dans une Cour pleine de flatteurs qui leur gâtent le cœur, avant qu'on ait travaillé à les former, que Lausanne présente bien des avantages aux éducations de jeunes seigneurs.<sup>13</sup>

Polier de Bottens ajoute en post-scriptum que sa demande doit rester confidentielle et que son beau-père ne doit pas être mis au courant de sa démarche:

il est nécessaire d'user d'un grand secret jusqu'à ce qu'on ait quelque chose de sûr, et cela d'autant plus qu'ensuite de votre lettre et des ouvertures que vous pouviez me donner, je me déterminerais à partir pour me rendre moi-même sur les lieux, mais je voudrais faire ledit voyage pour ainsi dire incognito et sans que personne [autre] que ma chère femme, put pénétrer mon dessein.<sup>14</sup>

Six mois plus tard, le pasteur annonce à son ami Sévery qu'il a «un peu perdu de vue le dessein que je vous avais communiqué précédemment, peut-être le reprendrai-je un jour que vous serez plus à bien de le seconder, et moi plus à portée de profiter de vos bons offices»<sup>15</sup>. L'entreprise semble s'être toutefois concrétisée, du moins quelque temps, puisqu'en décembre 1761 son parent Jean Henri Polier de Vernand mentionne que Polier de Bottens héberge quatre pensionnaires «au moyen desquels la marmite doit être tenue en bon train»<sup>16</sup>.

L'initiative de Polier suit une tendance qui rencontrera toujours davantage de succès à Lausanne. Les pensions qui se développent au cours de la seconde moitié du siècle deviennent si nombreuses qu'elles semblent supplanter les auberges. Ces dernières sont brièvement mentionnées dans le fameux guide de Johann Gottfried Ebel en 1795, au contraire des pensions, qui font l'objet de recommandations:

Plusieurs établissements de pensions pour les étrangers. On paye dans les premières, pour tout, six louis par mois. Il y en a ensuite à cinq, à quatre et même à trois louis<sup>17</sup>. Un étranger doit se procurer des conseils pour le choix de la pension qu'il prendra; car c'est de ce choix que dépendra la société dans laquelle il pourra s'introduire. Ces sociétés diffèrent beaucoup pour le ton, quoique toutes agréables et décentes. Celui qui n'est pas dans la première pension, et n'est pas muni de recommandations particulières, trouvera bien difficilement accès dans les premières sociétés.<sup>18</sup>

Au tournant du siècle, le guide Reichard insiste également sur le fait que «Lausanne est renommée dans toute l'Europe par ses établissements de pensions pour les étrangers.»<sup>19</sup> Selon Ebel encore, «la situation magnifique de la ville et le bon ton» de ses habitants, «jointes à la facilité d'apprendre à fond la langue française» expliquent le succès des pensions auprès des «riches étrangers de toutes les nations de l'Europe.»<sup>20</sup>

Le jeune Edward Gibbon profita aussi – graduellement – de cet accès privilégié à la noblesse vaudoise offert par les pensions, comme il le décrit dans ses *Mémoires*. Dès que la langue française ne devint plus un obstacle, il commença «à [se] plaire à leur compagnie»: «pour la première fois, écrit-il, je fréquentai des assemblées d'hommes et de femmes. La connaissance de la famille Pavillard me prépara par degrés à celle de sociétés plus élégantes. Je fus reçu avec bonté et indulgence dans les meilleures maisons de Lausanne»<sup>21</sup>. Gibbon fut témoin, et même bénéficiaire, de l'essor des pensions pour les voyageurs privilégiés. Lors de son premier séjour en 1753-1758, il avait

dû se contenter, chez le pasteur Pavillard, de conditions modestes : « À la place de mon élégant appartement du collège de la Madelaine [à Oxford], c'était une rue étroite, sombre, la moins fréquentée d'une ville qui n'est pas belle ; une maison vieille et incommode ; une petite chambre mal bâtie, mal meublée, qui, aux approches de l'hiver, au lieu d'un feu qui fait société, était destinée à recevoir la chaleur invisible d'un poêle. »<sup>22</sup> En revanche, en 1763-1764,

en route vers Rome, le jeune homme loge dans la meilleure pension de la ville, sise à la rue de Bourg chez l'écuyer Henri de Crousaz de Mézery. Gibbon relève à plusieurs reprises la qualité de ses hôtes, une « chère excellente » et une très bonne compagnie<sup>23</sup>, souvent composée d'Anglais de passage, des pensionnaires que le pasteur Antoine-Noé Polier de Bottens souhaitait précisément éviter en raison de leur réputation quelque peu sulfureuse.

- 1 Antoine-Noé Polier de Bottens (1713-1783) devient président du Séminaire français en 1759, puis doyen de la classe des pasteurs à Lausanne en 1766. Il se fera connaître à l'étranger en collaborant à l'*Encyclopédie de Paris* par l'intermédiaire de Voltaire et en prêchant avec succès à Francfort, ce qui lui vaudra plusieurs distinctions. Peu d'études lui ont été consacrées à ce jour. Voir François-Alphonse Forel, « Les souvenirs de jeunesse d'Antoine de Polier », *RHV*, n° 19, 1911, p. 117-128, 142-148, 171-181, 237-249 ; Jean-Daniel Candaux, « Vingt-deux articles manuscrits pour l'*Encyclopédie* localisés en Suisse romande », *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie*, n° 44, 2009, p. 220-227. De multiples occurrences se trouvent aussi dans Morren, *La Vie lausannoise au XVIII<sup>e</sup> siècle*, p. 529-533, et *passim*. Des archives le concernant sont déposées dans le fonds ACV, P René Monod, 368-373.
- 2 Polier a seize frères et sœurs, dont onze parviennent à l'âge adulte ; deux frères s'exileront en Espagne (Madrid) et en Inde (Madras).
- 3 Mme Polier de Bottens donnera naissance le 7 mai 1751 à une fille, la future romancière Isabelle de Montolieu.
- 4 Sur Salomon de Sévery (1724-1793) et son activité de préceptorat, voir Matthieu Clément, *Salomon de Charrière de Sévery, gouverneur d'un prince*, mémoire de Master, Université de Lausanne, 2015 ; Sévery, *La Vie de société dans le Pays de Vaud*, vol. 1, chap. IV.
- 5 Lettre d'Antoine-Noé Polier de Bottens à Salomon de Charrière de Sévery, Lausanne, [19 janvier 1751], cote ACV, P Charrière de Sévery, B 104/2044. L'orthographe et la ponctuation des citations ont été modernisées. Un extrait de la lettre a déjà été publié dans Sévery, *La Vie de société dans le Pays de Vaud*, vol. 2, p. 197-198.
- 6 Charles Guillaume Loys de Bochat (1695-1754) est professeur de droit naturel, puis d'histoire à l'Académie de Lausanne. Depuis 1740, il assume la charge de lieutenant baillival. Voir la contribution de Kilian Rustichelli dans ce volume.
- 7 Le colonel Charles Duval de La Pottrie (v. 1702-1772) a été notamment le gouverneur du comte Simon Auguste de La Lippe (1727-1782), qui a séjourné à Lausanne entre 1737 et 1747. Fils de huguenots réfugiés au Danemark, La Pottrie épouse l'une des filles de Samuel Seigneux, bourgmestre de Lausanne.
- 8 Il s'agit de Charles Frédéric de Bade-Durlach et de son frère Guillaume Louis, les fils de Frédéric, prince héritier de Bade-Durlach. À leur sujet, voir la contribution de Danièle Tosato-Rigo, « Lausanne au carrefour des voyages de formation aristocratique », dans ce volume.
- 9 À titre comparatif, le salaire annuel d'un pasteur de la 1<sup>re</sup> classe est de 1274 £ en 1798 (Norbert Furrer, *Vade-mecum monétaire vaudois, XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*, Lausanne, Antipodes, 2010, p. 101). Il s'agit donc d'un revenu substantiel malgré les frais que cela induit.
- 10 Polier fait allusion au comte de La Lippe et au baron de Rosenthal. Ce dernier est en fait le prince Charles Christian de Nassau-Weilbourg (1735-1788), qui voyage sous un autre nom, comme il était fréquent pour des personnes de ce rang. Les deux élèves de La Pottrie sont cousins.
- 11 François-Louis de Bons (1723-1797), consacré en 1747 après des études de théologie à Lausanne et à Leyden, quittera Lausanne en 1751 pour devenir pendant dix ans pasteur de l'Église wallonne de Londres.
- 12 Il est probablement question des enfants du comte Christian Auguste de Solms-Laubach (1714-1784), nés en 1740 et 1743.
- 13 ACV, P Charrière de Sévery, B 104/2044.
- 14 Lettre d'Antoine-Noé Polier de Bottens à Salomon de Charrière de Sévery, Lausanne, 19 janvier 1751, cote ACV, P Charrière de Sévery, B 104/2040.
- 15 *Id.*, 1<sup>er</sup> juin 1751, cote ACV, P Charrière de Sévery, B 104/2041.
- 16 Cité dans Morren, *La Vie lausannoise au XVIII<sup>e</sup> siècle*, p. 99 (copie de lettre à son frère Georges, 23 décembre 1761, cote ACV, P René Monod, 18/1, p. 25).
- 17 Pour les pensions genevoises, dont les moins chères sont à 4 louis, Ebel précise que « pour cette somme, vous avez une bonne chambre, le bois, la lumière, à déjeuner, à dîner, à souper et du thé, dans l'après midi, et le service des domestiques. » On peut supposer qu'il en est de même pour les pensions lausannoises.
- 18 Johann Gottfried Ebel, *Instructions pour un voyageur qui se propose de parcourir la Suisse de la manière la plus utile et la plus propre à lui procurer toutes les jouissances dont cette contrée abonde*, trad. de l'allemand, Bâle, J.J. Tourneisen, 1795, vol. 2, p. 169-170.
- 19 Heinrich August Reichard, *Guide des voyageurs en Europe*, Weimar, Bureau d'Industrie, 1805, vol. 2, p. 498. Reichard se base sur l'ouvrage d'Ebel.
- 20 Johann Gottfried Ebel, *Manuel du voyageur en Suisse*, Zurich, Orell, Füssli et C<sup>e</sup>, 1805, t. III, p. 217. Voir aussi la contribution d'Ariane Devanthéry, « Lausanne, sur la route du Grand Tour », dans ce volume.
- 21 Gibbon, *Mémoires, suivis de quelques ouvrages posthumes*, vol. 1, p. 82.
- 22 *Id.*, p. 79.
- 23 Gibbon, *Journal à Lausanne, 1763-1764*, p. 263, 17 avril 1764. Sur la pension Mézery, voir la contribution de Danièle Tosato-Rigo, qui précède dans ce volume.

# Un pasteur et son épouse dans leur intimité

Béatrice Lovis

Le pasteur Antoine-Noé Polier de Bottens s'est fait représenter avec sa femme sur une toile anonyme de très belle facture [fig. 1b]. Le jeune couple pose dans une attitude empreinte à la fois de naturel et d'une grande noblesse. À sa toilette, Mme Polier détourne son regard du miroir posé sur une coiffeuse pour fixer le spectateur, tandis que son mari, les cheveux poudrés et vêtu d'une robe de chambre de soie bleue et or, tient dans sa main un manuscrit<sup>1</sup>, le regard perdu dans ses pensées. L'intimité de la scène contraste avec les dimensions imposantes de l'œuvre (101.5 × 138 cm).

Un article de l'historienne Herminie Chavannes, paru dans la *Revue suisse* en 1839, permettrait de lever le mystère sur l'identité du peintre, dont les talents étaient bien supérieurs à ceux des portraitistes que l'on pouvait trouver alors sur la scène artistique lausannoise. Retraçant la vie de son amie Isabelle de Montolieu, la fille aînée des Polier de Bottens, Herminie Chavannes évoque la demeure de la romancière, décédée depuis peu :

Il me semble encore la voir dans son joli cabinet où l'on ne parvenait qu'en traversant une pièce ornée de vases, de fleurs et de cages d'oiseaux; plusieurs gravures de *Caroline*, quelques portraits de famille, ceux de Mmes de Staël, de Genlis et de Valence, décoraient le lieu favori dont la vue s'étendait sur une partie du lac et des Alpes. Dans la pièce voisine, un grand portrait de famille peint par le célèbre Pompeo Battoni, l'un des derniers peintres de mérite de l'Italie, aujourd'hui si pauvre en artistes distingués, attirait particulièrement l'attention. Madame de Montolieu se plaisait à en raconter l'histoire. Pompeo Battoni cherchait partout une tête qui répondit à son idéal de St. Paul prêchant à Athènes. Il se rend dans l'un de nos temples. M. le doyen de Bottens occupait la chaire. Voilà le modèle qu'il me faut, se dit le peintre romain. Il parvint à se faire présenter à M. de Bottens, fut écouté et satisfait; puis, avant de partir, peignit encore la belle tête qui l'avait captivé, et disposa l'ordonnance du groupe qu'une main moins habile dut achever. Mme Polier de Bottens est à sa toilette, son mari debout en robe de chambre à grands ramages et cheveux poudrés.<sup>2</sup>

Pompeo Battoni (1708-1787) – dont l'œuvre a été récemment mise en valeur lors de grandes expositions à Londres, Houston et Lucca<sup>3</sup>, sa ville natale – s'est fait connaître comme peintre d'histoire, mais surtout comme portraitiste. De nombreux voyageurs du Grand Tour sont passés par son atelier à Rome. Si le rendu du visage de Polier [fig. 1a] s'approche du talent du peintre italien et qu'au moins deux mains différentes peuvent être distinguées<sup>4</sup>, le fait que les biographes de Battoni n'ont pas repéré de séjours de l'artiste hors de son pays<sup>5</sup> ne permet pas de vérifier l'exactitude des propos rapportés par Herminie Chavannes.

Avec une pointe de nostalgie, l'historienne lausannoise fait remarquer que ce portrait de pasteur aux allures aristocratiques est désormais le témoin d'un temps révolu: « Cette scène d'intérieur ne s'appliquerait plus à ce qui se passe dans nos familles de pasteurs; la peinture nous donne souvent beaucoup à apprendre sur la marche du temps et celle des choses. »<sup>6</sup>

**Fig. 1b.** Anonyme [Pompeo Battoni?], *Portrait d'Antoine-Noé Polier de Bottens et de sa femme Élisabeth Antoinette Suzanne Lagier de Pluviannes*, huile sur toile, 101.5 × 138 cm, [v. 1750-1760]. MHL, inv. I.164.Polier famil.1.

Actuellement conservé au Musée historique de Lausanne et exposé dans le secteur consacré aux Lumières lausannoises, le portrait du couple Polier de Bottens a orné pendant plusieurs décennies le grand salon du château de Mézery (p. 410, fig. 2), propriété de la famille Constant, qui avait hérité du tableau par le truchement des alliances.



- 1 Une recherche plus approfondie dans les archives de Polier de Bottens devrait être entreprise pour tenter d'identifier l'auteur du texte dont on arrive à déchiffrer le titre (« Réflexion et pensées diverses de T\*\*\* »).
- 2 [Herminie Chavannes], « Un conte inédit de Mme de Montolieu », *Revue suisse*, n° 2, 1839, p. 603-624, partic. p. 610-611. Une première variante de cet article se trouve dans le fonds de la famille de Crousaz (BCUL, IS 1997, VIII/F,

« Quelques lignes sur Mme la Baronne de Montolieu, morte à Lausanne le 29 déc. 1832 », signé « H. C. Hanovre 14 Jan: 1833 »).

- 3 Edgar Peters Bowron et Peter Björn Kerber, *Pompeo Batoni. Prince of Painters in Eighteenth-Century Rome*, cat. expo., Yale University Press, New Haven and London; The Museum of Fine Arts, Houston, 2007; Liliana Barroero et Fernando Mazzocca (dir.), *Pompeo Batoni (1708-1787). L'Europa*

*delle Corti e il Grand Tour*, cat. expo., Milano, SilvanaEditoriale, 2008.

- 4 Les draperies sur les côtés ont en effet été réalisées par une autre main, « moins habile ». Une étude stylistique plus poussée devrait être menée.
- 5 Voir sa biographie dans Barroero et Mazzocca (dir.), *Pompeo Batoni (1708-1787). op. cit.*, p. 402 ss.
- 6 [Chavannes], « Un conte inédit de Mme de Montolieu », art. cit., p. 611.

# Les voyages forment-ils le gentilhomme ?

## Points de vue lausannois sur un débat séculaire

Danièle Tosato-Rigo

Largement répandue au XVIII<sup>e</sup> siècle, la pratique du voyage de formation à l'étranger n'allait pas de soi, contrairement aux apparences. Ainsi, lorsqu'à l'issue de la guerre de Sept Ans, la duchesse et régente Amalie de Saxe-Meiningen décide d'envoyer son fils aîné Georges étudier hors d'Allemagne, son conseiller Bussenius s'y oppose : comme d'autres, il estime que les futurs souverains doivent se former au sein de l'Empire, bien assez doté au plan culturel pour suppléer à un coûteux séjour à l'étranger<sup>1</sup>. Aussi les études du jeune prince héritier sont-elles limitées à un séjour de six mois à Strasbourg, avec quelques excursions sur les bords du Léman et visites d'érudits suisses, dont Lavater et Iselin. Un quart de siècle plus tôt, soit en janvier 1748, soucieux de contrôler une coutume bien ancrée de représentation sociale nobiliaire, Frédéric II a lui-même promulgué à l'intention de ses vassaux et sujets une interdiction de voyager sans son autorisation. Qu'y avait-il, de façon plus générale, à gagner à l'envoi de jeunes aristocrates à l'étranger, en comparaison des périls encourus ? Au risque de dilapidation de fortune, s'ajoutait celui de voir les jeunes gens revenir avec des convictions religieuses révisées, quand ce n'étaient pas de nouvelles mœurs ou idées politiques guère compatibles avec celles qu'on professait chez eux. Sans compter les dangereuses liaisons avec le sexe opposé. En marge d'une controverse plus générale sur l'utilité des voyages, tant décriés par Rousseau, la question n'a cessé d'être discutée tout au long du siècle<sup>2</sup>. Un débat auquel Jean-Pierre de Crousaz [fig. 1], la Société du comte de la Lippe et la Société littéraire de Lausanne ont apporté leur contribution.

Dans un premier temps, Crousaz rejoint les observateurs les plus critiques. Usant d'ironie, le philosophe lausannois s'amuse à recommander dans ses *Nouvelles maximes sur l'éducation* à peu près tout ce qu'un jeune gentilhomme était précisément censé éviter<sup>3</sup>. Au fil des

pages, les défauts des voyages dits de formation tels que le professeur les voit pratiqués se lisent en creux : le temps perdu au jeu (que le jeune héritier devra apprendre le plus tôt possible), les dépenses d'apparat (il lui faut beaucoup d'argent pour revêtir les habits somptueux dont il fera quotidiennement l'étalage), ou encore la futilité des apprentissages (il sera essentiellement formé « aux grands airs »). « Ce qu'il faut rapporter dans son pays, conclut Crousaz sur le même mode, ce sont des habits, des babioles à la mode, pour soi, pour sa mère, pour ses tantes etc., c'est un moyen sûr d'immortaliser la mémoire de son voyage et de passer pour un homme d'un goût exquis »<sup>4</sup>.

La satire fait place à un propos plus sérieux dans le *Traité de l'éducation des enfants* [fig. 2], publié par Crousaz quatre ans plus tard. Changeant de perspective, l'auteur part du principe que l'utilité du voyage peut s'avérer multiple, de la révision des préjugés à l'affinement du jugement, en passant par l'acquisition de connaissances, comme de « souplesse d'esprit » et de « vertu », selon les conditions dans lesquelles il s'effectue. Et de dresser un véritable guide en la matière. Âge des voyageurs, connaissances préalables, qualité des accompagnants, détermination précise des buts du voyage, discernement dans les personnes à fréquenter et dans les objets de visite : rien de ce qui est décisif pour la réussite du séjour n'y est laissé au hasard.

Trop jeune, le voyageur ne serait selon Crousaz pas encore suffisamment affermi dans sa religion. Sans compter que « parcourir à douze ans, ou même quatorze, l'Allemagne, la France, l'Italie etc. pour revenir chez soi se donner des airs d'homme fait, lorsqu'à peine on est sorti de l'enfance, c'est se ménager un vide qu'on ne remplira jamais, c'est se préparer un fonds d'inquiétude et de desirs qui naîtront les uns des autres, sans qu'on ait jamais la force de les borner »<sup>5</sup>. À l'argument traditionnellement évoqué selon lequel toute connaissance se trouverait dans des

livres, Crousaz objecte non seulement qu'un étranger a l'occasion de rencontrer « dans des pays d'inquisition, des savants qui [...] lui communiqueront des réponses décisives, qu'ils n'oseraient publier et dont ils n'oseraient même faire confiance à leurs concitoyens », mais que bien des érudits ne publient pas leurs résultats les plus intéressants. Sans compter qu'« on fait connaissance, en voyageant, avec diverses personnes qui, sans faire profession d'être hommes de lettres, ne laissent pas quelquefois d'être très éclairées sur plusieurs sciences ; et souvent ces personnes, qui ont étudié par goût et par amour pour la lumière, sont plus dégagées de préjugés et ont des connaissances plus solides. »<sup>6</sup> Et le philosophe de souligner l'importance de continuer à étudier tout au long du voyage : « on peut lire sur l'eau, déclare-t-il, on peut lire en voiture, et à cheval un gouverneur habile et bien intentionné peut avoir avec son élève des entretiens aussi instructifs qu'agréables »<sup>7</sup>.

À propos des très prisées visites *in situ*, Crousaz, en héritier de John Locke, insiste sur la nécessité de ne pas surcharger inutilement la mémoire des jeunes voyageurs, au détriment du raisonnement. Ainsi quelle est l'utilité « de pouvoir nommer dans son pays les rues de Lausanne, dire à ses parents et à ses amis qu'elle est divisée en cinq quartiers, compter ses fontaines, les couvents qu'il y a eu, aussi bien que les paroisses, etc. ? » Mieux vaut être en mesure de parler de son riche et puissant évêque, prince d'empire souvent en guerre avec la ville, ce qui fait « un contraste digne d'attention avec le caractère d'un évêque », estime Crousaz, et de sa cathédrale, à l'architecture remarquable de légèreté et de hardiesse pour l'époque, construite alors que « les ouvriers travaillaient trois semaines pour la valeur d'un sou de France » ou encore de la rue de Bourg, la plus ancienne de la ville, et du privilège particulier qu'elle a reçu de l'empereur, en vertu duquel « tous les bourgeois qui y demeurent, gentilshommes et artisans, composent la chambre qui juge les causes criminelles »<sup>8</sup>. Reprenant en conclusion son réquisitoire contre le jeu, auquel il ajoute une mise en garde contre les passions et débordements du jeune âge, Crousaz offre toutes garanties pour des voyages de formation en substance jugés utiles.

La plupart des recommandations du futur gouverneur du prince Frédéric II de Hesse-Cassel (1726-1733) se retrouvent dans la leçon sur l'utilité des voyages que les érudits et magistrats formant la *Société du comte de la Lippe* dispensent une vingtaine d'années plus tard à leur élève princier<sup>9</sup>. Un article du *Spectator* d'Addison sur ce sujet fournit le point de départ à la discussion, très consensuelle. Deux objectifs principaux donnent, de l'avis unanime, son sens à l'exercice viatique pour l'« honnête homme » : il s'agit, d'une part, d'étudier les loix, mœurs et



Fig. 1. Anonyme, *Portrait de Jean-Pierre de Crousaz*, huile sur toile, 85.4 x 72.6 cm, 1729. MHL, inv. I.164.Crousaz JeaPi.3.

coutumes du pays et de les comparer à d'autres, afin, une fois de retour au pays – c'est bien à un futur souverain que le discours s'adresse – de réformer les abus ; d'autre part, il convient de se rendre sur les lieux historiques, propices à la mesure de l'héritage des anciens et à l'imitation des grands hommes. Dans le résumé que le comte Simon Auguste de la Lippe est chargé d'établir de la discussion, comme le veut la coutume très didactique de la Société, ce dernier retient le message principal : voyager ne convient pas aux (trop) jeunes gens, seules les études préalables, la connaissance de sa patrie et la maturité intellectuelle permettant de tirer profit de l'exercice. Pourtant lui-même n'est-il pas arrivé à Lausanne à l'âge de dix ans ?

Vers la fin du siècle, la Société littéraire de Lausanne, fondée par l'ami de Gibbon Jacques-Georges Deyverdun, neveu de Charles Guillaume Loys de Bochat, société dont

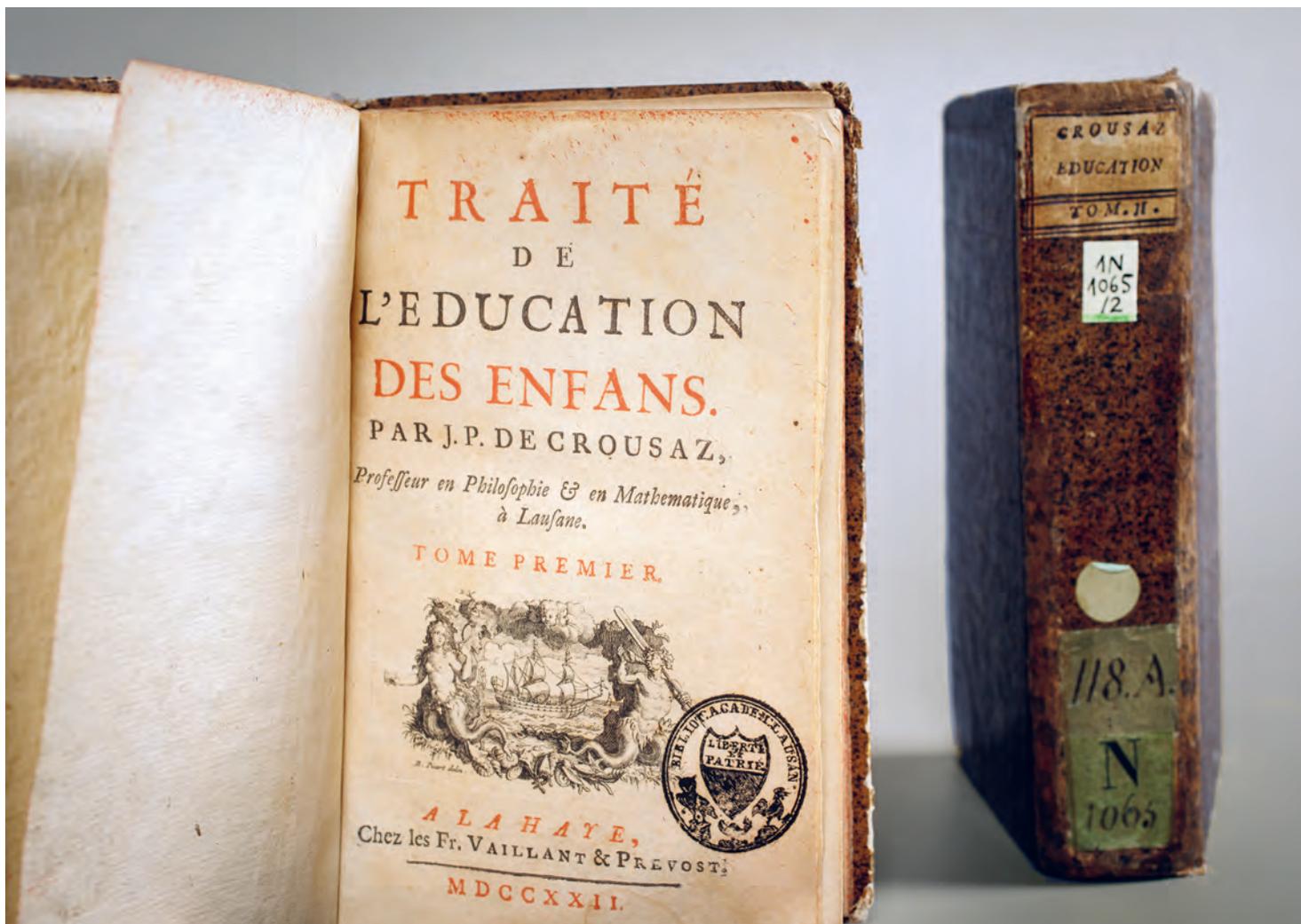


Fig. 2. Page de titre de Jean-Pierre de Crousaz, *Traité de l'éducation des enfants*, La Haye, [s.n.], 1722. BCUL, cote 1N 1065/1.

la moitié des membres sont étrangers, s'empare de la question. « Les voyages tels qu'on les fait généralement sont-ils un moyen de perfectionner l'éducation ? » se demandent ses membres<sup>10</sup>. David Levade, qui fut pasteur à Londres puis à Amsterdam avant son retour à Lausanne, en 1780, expose les avantages et inconvénients de l'exercice. D'un côté, estime-t-il, les voyages fortifient l'âme, ils permettent de se dégager des préjugés locaux et nationaux, de communiquer « avec les gens de génie de toutes les nations » et « d'élargir la sphère de ses idées » ; on y acquiert de plus la connaissance du monde, le goût des beaux-arts et la maîtrise des langues vivantes. D'un autre côté, on risque de ramener la politesse « au prix de sa religion et de ses mœurs », sans compter que certains préjugés « peuvent être utiles et même vrais ». À quoi s'ajoutent non seulement la perte de temps à un âge où il est le plus précieux, mais aussi la distraction entretenue par une scène toujours changeante, alors que c'est précisément l'attention qu'il faut cultiver chez les jeunes gens. Enfin, pour ce qui est du genre d'objets auxquels on intéresse ces derniers « ce sont les beaux-arts et on néglige pour cela les études les plus essentielles. » L'issue du débat demeure indéfinie. Certains

membres reprennent l'idée de bien préparer le voyage. Des voix critiques se font entendre. Deyverdun, ex-précepteur des princes de Wurtemberg qui ont séjourné quatre ans à Lausanne, n'attribue au voyage « aucune bonne influence sur l'éducation ». Louis de Montolieu, ancien officier au service étranger, président de la Corporation française de la ville, souhaite pour sa part que seuls voyagent ceux qui « sont destinés à de grands postes, principalement les hommes d'État. » Un avis partagé par le philosophe et historien des Lumières écossaises Adam Ferguson, qui accompagna le jeune Lord Chesterfield dans son Grand Tour au cours des années 1770. L'homme de lettres britannique n'en approuve pas moins la coutume de faire voyager ses jeunes compatriotes, sur la base d'un argument inédit : « parce que dans l'âge qu'on les envoie à l'étranger, ils [les Anglais] y font moins de mal qu'ils ne feraient chez eux » !

La boutade est d'autant plus amusante que le comportement de quelques Anglais a défrayé la chronique. Songeons aux débuts mouvementés du second séjour de Gibbon à Lausanne, à ses sorties nocturnes en compagnie de représentants de la « nation anglaise » qu'il ne se fait pas faute de critiquer dans son journal de 1763-1764. Le lieutenant baillival Polier écrit du reste fin 1766 à son frère que la pension de l'écuyer Crousaz de Mézery est « garnie d'Anglais sauvages »<sup>11</sup>. Parmi eux, à en croire Louise de Corcelles, le jeune mylord Lindsay casse tous les soirs les fenêtres, « c'est une ivresse qui ne finit pas ». Un autre hôte de Mézery, Perceval, s'est mis en tête de conduire le cabriolet qui l'emmenait à Vevey, à la place du voiturier Bonnard, explique encore Mme de Corcelles. « Je ne sais ce qui arriva, bref tout versa et le pauvre Bonnard haché sous les roues, la cuisse écrasée. L'Anglais au désespoir d'être la cause de ce malheur se jette dans le lac pour s'y noyer. Il fallut toute la force et la dextérité de deux hommes pour l'en tirer »<sup>12</sup>.

Quoi qu'il en soit de l'utilité des voyages, au moment où la Société littéraire en débat, le changement de perspective qu'annonçait la critique de Crousaz s'est imposé. Si au XVII<sup>e</sup> siècle encore, le voyage de prestige était largement admis, les choses avaient bien changé. Tout observateur éclairé attendait désormais du déplacement à l'étranger l'acquisition de connaissances et de compétences utiles<sup>13</sup>. Tel est le sens des questions dont Lord Chesterfield arrose littéralement – quoiqu'avec peu de succès – le fils qu'il a envoyé se former à Lausanne : quelle est la nature de la constitution des Suisses ? et celle des autorités lausannoises ? À cet égard, Gibbon représente incontestablement l'étudiant idéal : combien de connaissances n'a-t-il pas accumulées lors de son premier séjour, complétées par son voyage en Suisse<sup>14</sup>, puis en Italie ? Lors de son second séjour à Lausanne, Gibbon assiste notamment au serment du nouveau bailli et à une élection à la ballote. Il ne se fait d'ailleurs pas faute de relever que les autres Anglais n'y étaient pas.

- 1 Voir son « Plan zu einem Unterricht eines zu der Regierung bestimmten Sächsischen Prinzen von dessen 13ten bis zu dem 21ten Jahre » (1772), cité par Bärbel Raschke, « Charlotte Amalie Herzogin von Sachsen-Meiningen (1730-1801). Leben und Wirken im Kontext westeuropäischer und deutscher Aufklärung », *Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte*, n° 25/2, 1998, p. 93-95.
- 2 Voir Mathis Leibetseder, « Reisen unerwünscht ? Über ein Kapitel frühneuzeitlicher Gesetzgebung in Bayern und Brandenburg-Preußen », *Forschungen zur Brandenburgischen und Preußischen Geschichte, Neue Folge*, n° 13, 2003, p. 227-247 ; Gilles Bertrand, « Du voyage utile et nécessaire : les arts de voyager et le débat sur les voyages au XVIII<sup>e</sup> siècle », *Viatica* [en ligne], n° 6, mars 2019, version du 06.05.2019, <<https://revues-msh.uca.fr/viatica/>>. Et du même auteur, « Du voyage dans les traités d'éducation », in Gérard Luciani, Catherine Volpilhac-Auger (éd.), *L'Institution du prince au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Ferney-Voltaire, Centre international d'étude du XVIII<sup>e</sup> siècle, 2003, p. 15-22.
- 3 Voir Sylvie Moret Petrini, « L'ironie et la polémique comme vecteurs de la diffusion des savoirs : Jean-Pierre de

- Crousaz et ses traités d'éducation », *xviii.ch*, n° 7, 2016, p. 127-142.
- 4 [Jean-Pierre de Crousaz], *Nouvelles maximes sur l'éducation*, Amsterdam, L'Honoré et Chatelain, 1718, p. 191.
- 5 Jean-Pierre de Crousaz, *Traité de l'éducation des enfans*, La Haye, Vaillant et Prévost, 1722, t. II, Section IX, « Des voyages », p. 518.
- 6 *Id.*, p. 521-522.
- 7 *Id.*, p. 526.
- 8 *Id.*, p. 530-531.
- 9 « LIII Assemblée. Du 16<sup>e</sup> mai 1744 », in *Extrait des conférences de la Société de Monsieur le comte de la Lippe*, Lausanne, vol. 2, p. 228-233, cote BCUL, 2S 1386/2, transcrite sur *Lumières.Lausanne*. Sur cette société, voir notre article « Lausanne au carrefour des voyages de formation aristocratique » dans le présent volume.
- 10 « Journal littéraire » de la Société littéraire de Lausanne, 8 avril 1781, cote BCUL, CO II/35/2, fol. 44v.-47. Je remercie vivement Damiano Bardelli, auteur d'une thèse récemment soutenue sur la Société littéraire (voir p. 256-259 dans ce volume) de m'avoir communiqué sa transcription du procès-verbal de la discussion, qui n'a pas laissé d'autres traces documentaires.
- 11 Voir Morren, *La Vie lausannoise*, p. 123.

- 12 Lettre de Louise de Corcelles à Catherine de Charrière de Sévery, [v. 1775], citée dans William et Clara de Sévery, *Madame de Corcelles et ses amis*, Lausanne, SPES, 1924, p. 126.
- 13 Sur ce tournant, voir notamment les articles de Winfried Siebers, « Von der repräsentativen zur aufgeklärten Kavaliertour ? Reflexion und Kritik adlig-fürstlichen Reisen in der zweiten Hälfte des 18. Jahrhunderts », et de Hilmar Tilgner, « Die Adelsreise im Kontext aufgeklärter Reformpolitik (1765-1800) : Funktionswandel und Erweiterung der kommunikativen Dimension », in Joachim Rees et *alii* (éd.), *Europareisen politisch-sozialer Eliten im 18. Jahrhundert*, Berlin, Berliner Wissenschafts-Verlag, 2002, p. 25-39 et 41-66.
- 14 Voir l'édition commentée par Gavin de Beer du « Journal de mon voyage dans quelques endroits de la Suisse » (1755), in *Miscellanea Gibboniana*, p. 5-84.



# Lausanne et Berne vues par deux jeunes voyageurs polonais et leur précepteur (1762-1765)

Radosław Szymanski

À l'époque du second séjour de Gibbon à Lausanne, de 1763 à 1764, la Suisse romande était devenue une destination recherchée des jeunes étrangers, venus non seulement d'Angleterre, mais de pays plus lointains aussi. Durant l'été 1763, un jeune magnat polonais, Michel Mniszech (1742-1806) fut de passage à Lausanne en compagnie de son tuteur, Élie Bertrand [fig. 1], théologien protestant d'Orbe, qui occupait depuis 1756 la charge de premier pasteur de l'Église française de Berne<sup>1</sup>. Le 11 juin, les deux hommes rencontrèrent Gibbon dans la maison du conseiller Marc Guérard de Illens, où la section lausannoise de la Société économique de Berne avait organisé un dîner en leur honneur<sup>2</sup>. Rien ne permet de penser que cette rencontre fugitive ait laissé une impression durable, ni à Gibbon ni au jeune noble Polonais. Le fait que leurs chemins se soient croisés est cependant révélateur de l'attrait qu'exerçaient la République de Berne et ses pays sujets, au lendemain de la guerre de Sept Ans, sur ceux qui souhaitaient se former à l'art de gouverner. Michel, arrivé en Suisse pendant l'été 1762, et son frère Joseph (?-1797), qui le rejoignit en octobre 1763, décidèrent finalement de s'installer à Berne pour la durée de leurs études. Les circonstances qui les amenèrent à faire ce choix, de même que la description détaillée qu'ils donnèrent de ce pays constituent un précieux témoignage du regard que les étrangers portaient sur les villes suisses à l'époque du séjour de Gibbon à Lausanne.

Vu la fortune et l'influence politique de la famille Mniszech, plusieurs personnalités suisses s'intéressèrent à l'éducation des deux frères, notamment Emer de Vattel, Julie Bondeli, Suzanne Curchod, Vincent Bernard Tschärner et Frédéric Samuel Ostervald. En dépit du mal que Vattel s'était donné pour convaincre la famille de choisir la Suisse plutôt que la France, il n'était pas du tout évident, au début, que les deux frères se retrouveraient sous la tutelle d'Élie Bertrand à Berne. Dans le projet visant à leur fournir une place adéquate, Bertrand ne devait avoir initialement qu'un rôle d'intermédiaire, et les lieux entrant en considération étaient plutôt Genève ou Lausanne que Berne.

En réponse à une série d'attentes formulées par la famille polonaise, Julie Bondeli, femme de lettres bernoise, prépara un rapport sur les différentes possibilités d'éducation que la Suisse pouvait offrir aux frères Mniszech. Genève, quoiqu'elle pût sembler être la ville la plus attrayante pour de jeunes étrangers, n'était pas forcément la meilleure option : « Il n'y a à Genève point de Gens de Lettres qui tiennent des Pensionnaires, [...] Il y a par contre une grande Pension pour les Étrangers de distinction chez Mess<sup>r</sup> Billon et de Poncharaz, c'est là que vont ordinairement les Anglais »<sup>3</sup>. À ses yeux cependant, la présence d'une nombreuse colonie anglaise ne renforçait pas l'attrait de Genève, puisqu'elle ajouta : « Le grand nombre d'Anglais [...] sont un inconvénient assez considérable »<sup>4</sup>. Pour Julie Bondeli, Lausanne était une option préférable :

Fig. 1. Sigmund Barth, *Portrait d'Élie Bertrand*, huile sur toile, 87.5 × 72.5 cm, 1749. Musée d'Yverdon, inv. MY.HUI/2.A.1.



VUE DE LA VILLE DE BERNE  
prise de la Promenade  
A. P. D. R.

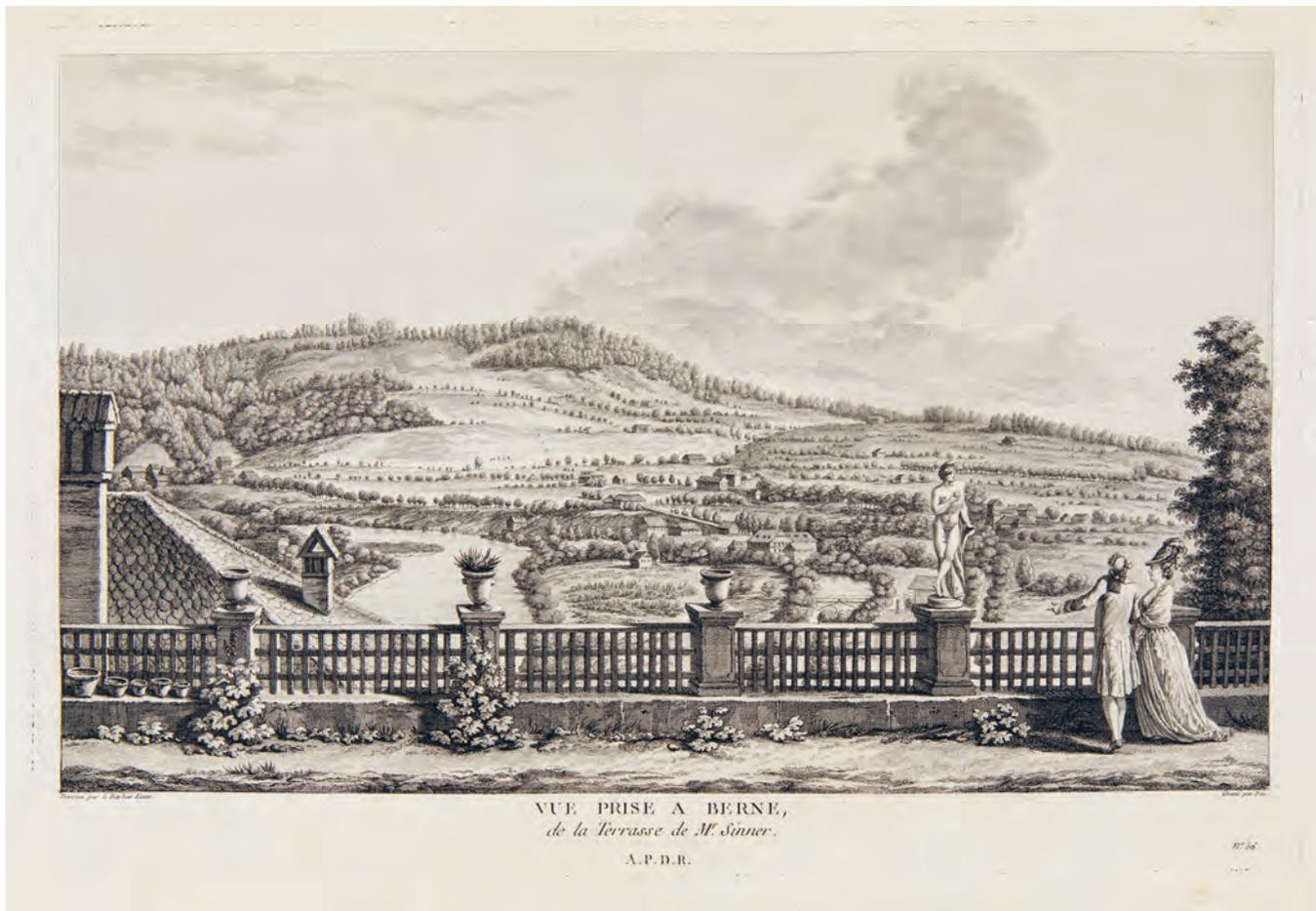
Fig. 2. François Denis Née, «Vue de la Ville de Berne prise de la Promenade», gravée en 1777 d'après Nicolas Perignon, in Beat Fidel von Zurlauben et Jean Benjamin de Laborde (dir.), *Tableaux topographiques, pittoresques, physiques, historiques, moraux, politiques, littéraires, de la Suisse*, Paris, De Clousier, 1780-1788, vol. 1 des estampes, n° 4. BCUL, cote 3C 354.

> Fig. 3. François Denis Née, «Vue prise à Berne, de la Terrasse de Mr. Sinner», gravée en 1777 d'après Jean Jacques François Le Barbier, in Zurlauben et Laborde (dir.), *Tableaux topographiques, op. cit.*, 1780-1788, vol. 1 des estampes, n° 56. BCUL, cote 3C 354.

S'il n'était question que des agréments de la vie, Lausanne serait préférable, non seulement les Étrangers sont admis à toutes les compagnies, mais cette permission les exempte encore de l'embarras de chercher entre eux des plaisirs qui ne sont pas d'accord avec la décence; à Genève par contre ils sont en quelque façon obligés à faire des sottises ou à ne rien faire, et le plus petit nombre choisit ce dernier parti, à Lausanne encore on n'est éloigné d'une Église Catholique que d'une lieue et demi, et le Manège y est meilleur qu'à Genève.<sup>5</sup>

Élie Bertrand, dans un bref commentaire qu'il ajouta à ce rapport, approuvait les réserves exprimées quant au bien-fondé du choix de Genève, affirmant même que Berne [fig. 2 et 3] pourrait être avantageusement choisie plutôt que l'une ou l'autre des deux villes francophones: «Il n'y a à Genève que de légèreté et crème fouettée aujourd'hui; on trouverait ici [à Berne] une instruction plus solide. Les Étrangers sont réduits à se voir entre eux à Genève; ici ils verraient Compagnie»<sup>6</sup>.

Tant Julie Bondeli qu'Élie Bertrand soulignaient le fait que Genève et, dans une moindre mesure, Lausanne possédaient déjà des institutions capables de loger de jeunes étrangers et de leur donner une éducation, avec tous les inconvénients que cela pouvait entraîner et contre lesquels ils préféraient savoir les frères Mniszech à l'abri. Dans ces deux villes, les étudiants étrangers, obligés de fréquenter d'autres étrangers, avaient des possibilités restreintes de développer leurs relations et ne pouvaient s'intégrer totalement dans les cercles où se déroulait la vie sociale et intellectuelle. Bien que Lausanne lui parût nettement préférable à Genève, car à la fois plus avantageuse financièrement et plus ouverte aux étrangers, Bertrand proposa en définitive Berne comme lieu susceptible de donner une éducation appropriée aux jeunes gens désireux d'exercer des fonctions dans le gouvernement de leur pays. De fait, les deux frères reçurent une éducation très différente de l'expérience qu'avait faite Gibbon durant son premier séjour à Lausanne, de 1753 à 1758. Mettant à profit ses nombreuses relations scientifiques, politiques et sociales, Bertrand les présenta



à différentes personnalités, tant à Berne que dans le reste de la Suisse, qu'ils eurent l'occasion de traverser plusieurs fois. En les introduisant auprès de célébrités comme Voltaire, Albrecht von Haller ou Hans Caspar Hirzel, l'auteur du *Socrate rustique*, il entendait les diriger surtout vers la dynamique Société économique de Berne, dont ils devaient bientôt devenir des membres honoraires appréciés. Une fois introduits auprès de cette Société, les frères Mniszech lui fournirent des essais en agronomie et organisèrent un concours portant sur la question de «l'esprit de la législation», lequel suscita notamment des contributions de plusieurs Vaudois<sup>7</sup>.

Outre l'accès aux réseaux locaux de la vie intellectuelle et sociale, un des principaux critères de choix de l'endroit fut la confession. La Pologne connaissait certes un régime de tolérance religieuse, mais l'accès aux hautes charges publiques, objet des aspirations des frères Mniszech, y était réservé aux catholiques. En conséquence, la possibilité d'assister à la messe fut un des points importants des négociations avec leurs interlocuteurs helvétiques. Aux yeux des deux jeunes Polonais, Genève perdit beaucoup de son attrait lorsqu'ils apprirent que même si la messe était célébrée chez le résident de France, «les Genevois [feraient] difficulté de les laisser aller à la Messe chez le Résident»<sup>8</sup>.

Emer de Vattel, dans une lettre à leur mère Katarzyna Mniszech [fig. 4], justifie la proposition d'une ville protestante comme lieu d'études possible pour les deux jeunes hommes :

Je n'aurais pas conseillé une ville Protestante, si je n'avais su que grand nombre de Polonais, Bohèmes & autres fidèles Catholiques avoient envoyé leurs enfants à Leipzig & en Hollande, que Mr le Czesnick son beau-frère avait étudié à Leyde, que les Suisses hérétiques ne sont pas d'une pire espèce que les Saxons et les Hollandais<sup>9</sup>.

Il poursuit avec le récit de la conversation dans laquelle il réussit à convaincre l'oncle des jeunes gens, frère de feu leur père, que les envoyer en Suisse protestante était un risque à courir. Georges Auguste Mniszech, une des personnalités les plus influentes de la cour de Pologne, aurait selon Vattel fait cette réponse : «Pour moi je trouve qu'il faut les envoyer là où ils pourront faire les meilleures études, sans s'arrêter à la Religion que l'on professe à Berne, puisqu'ils pourront entendre la Messe dans le voisinage»<sup>10</sup>.

Bertrand parvint à persuader les frères Mniszech de choisir Berne plutôt que Lausanne. Dans son esprit, il était toutefois évident que ce n'était pas forcément la ville elle-même, mais plutôt son propre réseau de relations et sa



Fig. 4. Alexander Roslin, *Portrait de Katarzyna Mniszech*, huile sur toile, 73 x 59 cm, 1753. Skokloster Castel, inv. 1734.

Katarzyna Mniszech, née Zamoyska (1722-1771), est l'une des femmes les plus influentes dans la Pologne des Lumières ; elle conçut notamment l'éducation intellectuelle et politique de ses fils et entreprit une ambitieuse réforme économique de leurs domaines privés entre 1765 et 1767.

familiarité avec la haute société bernoise qui seraient les garants de la qualité de leur éducation. Les lettres enthousiastes que Michel Mniszech envoya dans son pays suscitèrent la jalousie de ses cousins Potocki, qui à leur tour demandèrent l'avis de Bertrand et reçurent la réponse suivante: «Déjà Mess<sup>r</sup> les Comtes savent, comme moi, qu'il n'y a qui que ce soit à Berne, qui veuille, ou qui soit en état de se charger d'une pareille commission. À Genève la dépense est trop considérable; il ne reste que Neuchâtel ou Lausanne»<sup>11</sup>. Un mois plus tard, dans une autre lettre, il porta son choix sur Neuchâtel, où il envisagea de placer les cousins des frères Mniszech chez son neveu, le professeur Jean-Élie Bertrand<sup>12</sup>. Comme lieu d'étude, Berne était préférable à Lausanne et Neuchâtel, mais uniquement avec un mentor comme Élie Bertrand.

En juin 1764, Michel et Joseph entreprirent un second voyage plus systématique à travers les cantons suisses, un an exactement après que Michel eut rencontré Gibbon à Lausanne. Ils portèrent alors un regard différent sur le Pays de Vaud, et de clients éventuels à la recherche du lieu le plus adéquat pour leur formation, ils devinrent des observateurs passionnés de toutes les facettes de la vie économique et sociale de la République de Berne, y compris celle du tourisme naissant. Bertrand leur fournit des chiffres précis sur les revenus apportés par les étrangers de leur genre: «Par nombre d'Étrangers qui habitent au Pays dans des Pensions ou en ménage, et y mangent leurs rentes

– £ 150'000. Pour les Étrangers qui passent dans le Pays pendant le courant de l'année, pour leur entretien dans les Auberges – £ 250'000»<sup>13</sup>. Michel décrit Lausanne dans une brève note qui montre à quel point, en 1764 déjà, le tourisme était devenu dans le chef-lieu vaudois un filon économiquement très rentable grâce à cette clientèle fortunée:

Lausanne, ville municipale du canton de Berne, fameuse dans l'étranger par son académie, contient un grand nombre de noblesse polie et provinciale. Les étrangers y sont accueillis avec empressement, et l'on y compte aujourd'hui jusqu'à 27 Anglais et quelques barons allemand. Cette ville, quoique peu commerçante, renferme quelques habiles artistes en orfèvrerie, et en horlogerie. Il serait très peuplé sans cet esprit de bourgeoisie [...] si commun dans ce pays ci.<sup>14</sup>

Après avoir achevé ce dernier voyage à travers la Suisse, les frères Mniszech reprirent leurs études à Berne. En juin de 1765, Bertrand jugea qu'ils étaient prêts pour commencer leur Grand Tour européen de trois ans, lors duquel le canton de Berne, devenu leur seconde patrie, servit de point de référence majeur dans l'enquête comparative que les jeunes Polonais menèrent sur les systèmes économiques et les différents types de gouvernements européens.

Traduit de l'anglais par Laurent Auberson.

- |  |   |   |
|--|---|---|
| <p>1 Sur Élie Bertrand, voir Rossella Baldi (dir.), <i>Élie Bertrand (1713-1797): science, religion, éducation au sein de l'État</i>, Genève, Slatkine, coll. Travaux sur la Suisse des Lumières, à paraître; Marek Bratuń, <i>Élie Bertrand a Polska</i>, Wrocław, Atut, 2013; <i>Relations polono-suisse au XVIII<sup>e</sup> siècle. Nouvelles approches</i>, Wrocław, Wydawnictwo Uniwersytetu Wrocławskiego, 2012. Voir aussi ma thèse en cours de rédaction, «The Swiss Education of Michel and Joseph Mniszech, the Future Polish Statesmen (1762-1768). Developing an Empirically-based Reform Theory for a Peripheral State.»</p> <p>2 Cette rencontre est évoquée dans le journal du lieutenant baillival Jean Henri Polier de Vernand. Voir Morren, <i>La Vie lausannoise</i>, p. 109-110.</p> <p>3 Lettre à Katarzyna Mniszech, [s.l.], [avril 1761], in Julie Bondeli, <i>Briefve</i>, éd. Angelica Baum et Birgit Christensen, Zürich, Chronos, 2012, vol. 1, p. 76. L'orthographe des citations est</p> | <p>modernisée, à l'exception de l'emploi des majuscules.</p> <p>4 <i>Id.</i>, p. 77.</p> <p>5 <i>Id.</i>, p. 78.</p> <p>6 Note écrite par Élie Bertrand attachée au mémoire de Julie Bondeli, [s.l.], [s.d.], conservée à la Bibliothèque municipale de Versailles (ci-après: BMV), collection Lebaudy, 4<sup>o</sup> 58, fol. 2.</p> <p>7 Élie Bertrand <i>et alii</i>, <i>Essais sur l'esprit de la législation favorable à l'agriculture, à la population, au commerce, aux arts, aux métiers, etc.: pièces couronnées par la Société oeconomique de Berne</i>, Paris [i.e. Yverdon], chez Dessaint [i.e. F.-B. de Felice], 1766, 2 vol. Voir à ce sujet, Regula Wyss et Martin Stuber, «Paternalism and Agricultural Reform: The Economic Society of Bern in the Eighteenth Century», in Koen Stapelbroek et Jani Marjanen (éd.), <i>The Rise of Economic Societies in the Eighteenth Century</i>, Cambridge, Palgrave Macmillan, 2012, p. 157-181; et le numéro spécial de <i>History of</i></p> | <p><i>European Ideas</i> consacré aux <i>Essais sur l'esprit de la législation</i>, à paraître.</p> <p>8 Lettre à Johann Georg Zimmermann, Köniz, 10 septembre 1762, in Bondeli, <i>Briefve</i>, op. cit., vol. 1, p. 249.</p> <p>9 Lettre d'Emer de Vattel à Katarzyna Mniszech, Varsovie, 25 juin 1762, cote BMV, coll. Lebaudy, fol. 8v.</p> <p>10 <i>Id.</i>, fol. 9v.</p> <p>11 Lettre d'Élie Bertrand à Feliks Loyko, Berne, 27 novembre 1764, cote BMV, coll. Lebaudy, fol. 521.</p> <p>12 Lettre du même à Katarzyna Mniszech, Berne, 30 décembre 1764, cote BMV, coll. Lebaudy, fol. 539.</p> <p>13 Joseph Mniszech (sous la dictée d'Élie Bertrand), <i>Essai sur le commerce</i>, [1763-]1764, p. 45, Stefanyk Library in Lviv, cote Ms. 5632/II, fol. 193. Les montants sont exprimés en livres de Berne.</p> <p>14 Lettre de Michel Mniszech à Katarzyna Mniszech, Genève, 30 juin 1764, cote BMV, coll. Lebaudy, fol. 438v.</p> |
|--|---|---|

# Lausanne, sur la route du Grand Tour

Ariane Devanthéry

Le XVIII<sup>e</sup> siècle a vu se développer un voyage particulier, le Grand Tour. Pratiqué par les élites, ce voyage de formation était long – il durait une année et demie en moyenne – et avait pour but les merveilles artistiques de l'Italie classique : architectures et œuvres d'art. Initié par les jeunes aristocrates anglais, c'était aussi un voyage où mettre en pratique sa culture ; on partait avec de nombreux livres, notamment Plin que l'on relisait au pied du Vésuve, et, chemin faisant, on allait rencontrer chez elles les personnes les plus influentes de leur époque. Saussure et Bonnet à Genève, Lavater à Zurich, Haller à Berne, Élie Bertrand à Yverdon ou Voltaire à Ferney recevaient ainsi régulièrement des voyageurs, avec lesquels ils échangeaient informations et nouvelles. Privilégiant le logement chez les pairs à des auberges souvent peu accueillantes et même sales, les nobles en voyage dormaient fréquemment chez les amis de leurs amis ayant déjà accompli leur Grand Tour, recourant à de nombreuses lettres de recommandation. Cette manière de faire permettait aux jeunes aristocrates – peut-être futurs diplomates ou grands commis de l'État – de se constituer un réseau à travers l'Europe, qui pourrait se révéler utile par la suite. Le Grand Tour les confrontait à l'ailleurs, à des religions différentes et à des systèmes politiques variés, tous sujets qui ont suscité dans les récits de voyage des commentaires nourris. Très normé, ce voyage était aussi extrêmement codé : pour être reconnu au retour comme ayant fait un Grand Tour, il fallait en effet avoir vu les mêmes lieux (Rome, Naples, Florence, Venise...), suivi à peu près les mêmes routes et réfléchi aux mêmes questions politiques ou religieuses. Le récit de voyage qu'on en tirait une fois rentré faisait encore partie du rituel et explique le très grand nombre de *Voyages d'Italie* publiés au siècle des Lumières<sup>1</sup>.

Dans les dernières décennies du XVIII<sup>e</sup> siècle, on voit cependant les codes et les modes du voyage se modifier progressivement et le Grand Tour devenir lentement tourisme. Si l'on trouve les premières occurrences du mot « *tourist* » dans les récits de voyage anglais peu avant 1800, on ne peut vraiment parler de tourisme avant 1815 et la levée du blocus continental que Napoléon avait imposé aux Anglais. Mais, sitôt celui-ci aboli, ces grands amoureux du voyage qu'étaient les Britanniques se retrouvent en nombre

sur les routes de l'Europe continentale. En Suisse, on voit la demande augmenter et les infrastructures d'accueil se développer dès les années 1820, rapidement suivies par la création de lignes de navigation, puis de chemin de fer. Le tourisme diffère du Grand Tour de plusieurs manières : plus rapide et plus court, c'est un type de voyage qui ne dure plus que quelques mois, voire quelques semaines ; il ne prend plus pour but la seule Italie, mais il met peu à peu à la mode d'autres régions, dont la vallée du Rhin, les Alpes et un large Orient ; il s'adresse enfin moins à l'intellect et de plus en plus aux émotions : les œuvres de Virgile ou de Dante sont plus rares dans ses valises, on ne va plus rencontrer les savants de son temps, mais on cherche à vivre des expériences et des sensations. Selon les destinations, les émotions peuvent être variées : historiques sur les lieux d'une bataille, littéraires sur les traces de Rousseau et de Byron, vertigineuses dans les Alpes.

Sur la route du Grand-Saint-Bernard et du Simplon, deux des principaux cols alpins menant en Italie, Lausanne a ainsi vu passer des voyageurs du Grand Tour dès la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, ce qui a d'ailleurs très certainement participé à modeler les mœurs de l'aristocratie lausannoise, et spécialement son goût pour les débats d'idées et les soirées où l'on dansait, jouait aux cartes ou s'adonnait au théâtre de société. Dans l'imaginaire du voyage européen, le chef-lieu vaudois est une étape agréable et même un lieu où les jeunes gens viennent se former avec profit.

## Que voir à Lausanne à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle ?

Endossons redingote fleurie, culotte de soie et chaussures à boucles et voyons ce qu'un guide de l'époque proposait aux voyageurs qui passaient à Lausanne. Feuilletons, par exemple, les pages lausannoises du *Guide du voyageur en Suisse* que l'Anglais Thomas Martyn a publié en 1788 au retour de son Grand Tour. Leur lecture fait émerger les centres d'intérêts suivants : après avoir rapidement évoqué l'importance de la ville par sa taille et le nombre de ses habitants, Martyn décrit sa situation géographique, puis fait la liste des bâtiments les plus intéressants en partant du point



topographique le plus élevé et en glissant progressivement vers le lac ; il énumère ainsi le château, le collège (ancienne Académie), la « grande église »<sup>2</sup> (cathédrale), la terrasse de la cathédrale pour la beauté de sa vue, les temples de Saint-François et de Saint-Laurent, l'Hôtel de Ville et enfin le port de Lausanne, Ouchy.

Conformément aux intérêts de son temps, Martyn évoque ensuite la culture savante par le biais d'« une société de physique qui fait imprimer ses mémoires » et les bibliothèques de l'Académie et du Grand Hôpital, qui sont ouvertes au public. Puis il passe en revue le commerce de la ville : les « livres qu'on y imprime », des « ouvrages d'orfèvrerie et de joaillerie », une récente « excellente teinture de coton rouge » et une « bonne manufacture de chapeaux ». Le paragraphe consacré au commerce se clôt sur un autre type d'« industrie », le futur tourisme, bien qu'il ne soit évidemment pas mentionné en ces termes : « les étrangers y sont bien logés et bien reçus : l'air y est pur et sain ; les eaux et les choses nécessaires à la vie y sont abondantes et très bonnes, les environs montueux. »

**Fig. 1. Johann Karl Müllener, *Scène bergère aux environs de Lausanne*, aquarelle, 55.8 x 72.2 cm, 1792.**

**BN, cote GS-GUGE-MÜLLENER-A-1.**

Martyn a dû garder un bon souvenir de son passage à Lausanne, car il poursuit ainsi : « Les étrangers se plaisent dans cette ville, non pour la ville en elle-même, qui n'a rien d'agréable, mais pour sa bonne société, pour l'affabilité avec laquelle ils y sont accueillis, pour la beauté et la variété de ses vues, pour la pureté de l'air qu'on y respire et pour la liberté avec laquelle on y vit. » Il enchaîne avec des informations historiques et politiques, expliquant notamment la souveraineté de Berne sur le Pays de Vaud, mais aussi les privilèges dont jouissent les élites locales. Il poursuit en évoquant les « personnes distinguées par leur mérite et leur savoir » citant « le célèbre docteur Tissot, si connu dans l'Europe par le grand nombre de ses excellents ouvrages en médecine, [qui] met

sa gloire à se rendre utile à ses concitoyens.» Il termine sa description en évoquant enfin tous les souvenirs que l'on peut acheter à Lausanne: les «beaux ouvrages de gravure, de sculpture en ivoire, etc. de M. Perregaux», les «pastels d'Helmoldt, successeur de Stoupan» et les peintures de Charles Mullener «dans le genre d'Aberli» [fig. 1], ce qui n'est pas sans rappeler nos cartes postales et autres porte-clés à figure d'edelweiss...

### Pour se loger correctement

Johann Gottfried Ebel est l'auteur du guide imprimé le plus important de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle consacré au territoire helvétique, le *Manuel du voyageur en Suisse*, ouvrage où l'on trouve les directions nécessaires pour recueillir tout le fruit et toutes les jouissances que peut se promettre un étranger qui parcourt ce pays-là. Publié pour la première fois en 1795, cet ouvrage sera profondément retravaillé en 1805 [fig. 2] et encore réédité deux fois du vivant

d'Ebel, en 1810-1811 et en 1817-1818. Rançon de son succès, il sera aussi abondamment plagié. Dès 1795, Ebel commente les différentes pensions que l'on peut trouver à Lausanne. Il est particulièrement précis à ce sujet, car le choix de la pension va influencer sur l'insertion sociale du voyageur durant son séjour. Arrêtons-nous sur le texte de 1805:

Étrangers. La situation magnifique de la ville et le bon ton des classes moyenne et supérieure de ses habitants chez lesquels règnent toute la politesse, toute l'urbanité des meilleures compagnies, mais non les vices et le luxe effréné des grandes cités, joints à la facilité d'apprendre à fond la langue française avaient depuis des siècles fait de Lausanne le séjour favori d'une multitude de riches étrangers de toutes les

Fig. 2. Johann Gottfried Ebel, *Manuel du voyageur en Suisse*, Zurich, Orell, Füssli et C<sup>ie</sup>, 1805. BCUL, cote AA 4859.



nations de l'Europe. On y rencontrait principalement toujours quantité de jeunes Anglais et d'autres jeunes gens de qualité dont le but était de s'instruire dans cette langue et d'acquérir les usages du monde. Il y a en conséquence un grand nombre de pensions pour les étrangers; les plus chères coûtent 6 louis, d'autres 4-5, et les moins chères 3 louis par mois. Le choix de la maison où l'on veut se placer exige quelques précautions; car c'est des personnes chez qui l'on est logé que dépendent ordinairement les sociétés dans lesquelles on est reçu. Les personnes qui vivent dans les premières pensions peuvent se promettre d'être admises dans les meilleures compagnies de la ville. Ceux qui prennent pension dans des maisons moins accréditées n'ont guère de commerce avec les gens de condition, à moins qu'ils ne soient pourvus de recommandations particulières. On joue dans presque toutes les sociétés; il n'y en a qu'un petit nombre dont les cartes soient bannies.<sup>3</sup>

Cet extrait évoque les conditions d'accueil des étrangers à Lausanne autour de 1800. Bien que cette ville compte depuis le Moyen Âge de nombreuses auberges et que l'on recense dans le courant du XVIII<sup>e</sup> siècle de multiples logis, spécialement dans la rangée nord de la rue de Bourg<sup>4</sup> – soit en face des maisons appartenant aux grandes familles lausannoises –, les voyageurs s'installaient visiblement rarement dans celles-ci quand ils pensaient séjourner durablement au même endroit. Dans le journal qu'il tient lors de son passage à Lausanne à l'occasion de son Grand Tour, en 1763 et 1764, Edward Gibbon relève que la pension Crousaz de Mézery où il loge lui-même, située aujourd'hui à la rue de Bourg n° 18, accueillait depuis une vingtaine d'années déjà des voyageurs<sup>5</sup>. Si l'on sait que l'empereur Joseph II en 1777<sup>6</sup>, le jeune Nicolaï Karamzine en 1789 ou Brillat-Savarin en 1793 ont dormi à satisfaction dans des

hôtels de la rue de Bourg, cette pratique n'était donc de loin pas encore généralisée, particulièrement pour les personnes de rang social élevé, qui préféraient, semble-t-il, loger dans la bonne société, à laquelle ils étaient ainsi pleinement intégrés. Rares sont en effet les voyageurs qui, à l'instar de Casanova, se sont plaints de cette habitude, comme il l'écrit dans ses *Mémoires* :

J'ai trouvé honnêtes, nobles, fort polies et remplies de talent toutes les personnes auxquelles on m'a adressé. Madame de Gentil-Langalerie me parut la plus aimable de toutes les dames; mais je n'ai pas eu le temps de faire une cour particulière plus à une qu'à une autre. Des dîners, des soupers et des bals tous les jours, où la politesse voulait que je n'y manquasse jamais, me gênaient à outrance. J'ai passé quinze jours dans cette petite ville<sup>7</sup>, où je ne me suis jamais trouvé libre précisément parce qu'on avait la rage de vouloir jouir de la liberté. Je n'ai pu aller passer la nuit avec ma bonne qu'une seule fois: il me tardait de partir pour Genève où tout le monde voulait me donner des lettres pour M. de Voltaire.<sup>8</sup>

Si le Grand Tour est souvent décrit comme un voyage de formation, il était en réalité bien plus que cela. Dans une société des Lumières beaucoup plus mobile que ce que l'on imagine généralement, ce voyage avait en effet une importance considérable, étant, pour les élites européennes, le moyen de se constituer un réseau de sociabilité essentiel.

1 Sur le Grand Tour, voir notamment Attilio Brilli, *Quand voyager était un art, le roman du Grand Tour*, Paris, Gérard Montfort, 2001; Gilles Bertrand, *Le Grand Tour revisité, pour une archéologie du tourisme*, Rome, École française de Rome, 2008.  
2 Thomas Martyn, *Guide du voyageur en Suisse, traduit de l'anglais* (1788), Lausanne, Jean Mourer, 1790. Cette référence et les suivantes renvoient aux pages 34 à 39.

3 Johann Gottfried Ebel, *Manuel du voyageur en Suisse*, Zurich, Orell, Füssli et C<sup>e</sup>, 1805, t. III, p. 217-218.

4 Marcel Grandjean mentionne notamment le Logis de la Couronne ou des Trois Couronnes, Les Trois Rois, L'Ours ainsi que le fameux Hôtel du Lion d'Or. Voir Grandjean, *Les Monuments d'Art et d'Histoire du canton de Vaud*, t. III, p. 313-314.

5 Gibbon, *Journal à Lausanne, 1763-1764*, p. 156. Cette pension était alors reconnue comme la meilleure de la ville.

6 Il était venu à Lausanne pour rencontrer le docteur Tissot.

7 En été 1760.

8 Giacomo Casanova, *Histoire de ma vie*, éd. J.-Ch. Igalens et E. Leborgne, Paris, Laffont, 2015, vol. 2, p. 470.